

doing **business** in [®]

ÉDITION 2019

Guinée

Mines, agriculture, énergie, services :
des opportunités de développement
exceptionnelles enfin exploitées





VOTRE CONFORT. NOTRE PRIORITÉ.

Profitez de correspondances aisées et rapides entre l'Afrique et le monde ainsi que de prix Business irrésistibles !

 Business

brusselsairlines.com

 salesguinea@brusselsairlines.com
 +224 624488470




Ce guide a été produit par

PLANET MÉDIAS 

en association avec l'Agence de promotion des investissements privés (APIP-Guinée)

Éditeur : Planet Médias
77 rue du Faubourg Saint Denis
75010 Paris - France
Tél. : (+33) 1 80 91 61 94
Fax : (+33) 1 80 91 61 95
contact@doingbusinessin.fr
www.doingbusinessin.fr
Directeur de la publication : Dany Laloum
Directeur de la rédaction : Fahim Djebara
Secrétaire de rédaction : Laurent Pointier
Directeur de la traduction : Tilly de Hes
Directrice technique : Céline Devaux
Direction artistique : Jean-Philippe Doutaud
Publicité : Dany Laloum - Chloé Pham Van Hoa
Nora Guessoum - Eric Laloum

Imprimé en Europe



Agence de promotion des investissements privés (APIP-Guinée)
252 rue Ka 022 - BP 2024, Boulbinet
Conakry - République de Guinée
Tél. : (+224) 656 31 11 14 / 656 31 11 13
info@apip.gov.gn
www.apip.gov.gn
Directeur général : Namory Camara
Chef du département Guichet unique :
Matéin Kourouma
Chef du département Amélioration climat des affaires :
Lamine Solano
Chef du Département de la Mommunication et du Marketing : Biro Kaba
Chef du département Assistance aux Entreprises :
Yollande Challoub
Coordinateur Project : Céliou Barry
Coordinateur des Antennes Régionales :
Amadou Bah

1 UN PAYS EN MUTATION

- L'héritage panafricain des indépendances >>> **8**
- Commerce extérieur Le secteur minier, fer de lance des exportations >>> **14**
- Situation économique et macroéconomique, un rebond à confirmer >>> **18**

2 L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

- Sept bonnes raisons d'investir en Guinée >>> **24**
- LE PNDES : Cadre de la restructuration économique guinéenne >>> **26**
- Fiscalité des entreprises >>> **30**
- Des réformes-clés pour améliorer l'environnement des affaires >>> **38**
- Une gouvernance renforcée depuis 2010 >>> **40**
- Rôle de l'Agence pour la promotion des investissements privés (APIP-Guinée) >>> **42**
- Nouveau code des investissements >>> **45**
- Le cadre des Partenariats public-privé renforcé >>> **46**

3 SUR LA VOIE DE LA DIVERSIFICATION

- Transports : Révéler le potentiel économique de la Guinée >>> **52**
- Le port de Conakry modernise ses infrastructures et sa gestion >>> **56**
- La Guinée, château d'eau de l'Afrique de l'Ouest >>> **58**
- Les cultures de rente mises en avant >>> **62**
- Le tourisme d'affaires et de conférences avant celui des loisirs >>> **68**
- Télécommunications, la Guinée toujours plus connectée >>> **72**
- Banques, un secteur plus stable et dynamique >>> **74**

4 DES RESSOURCES MINIÈRES CONSIDÉRABLES

- Les Mines : Support de l'économie guinéenne >>> **80**
- Mieux développer et partager les infrastructures stratégiques >>> **86**
- Principales réformes mises en oeuvre dans l'industrie minière >>> **92**
- Contenu local, transformation des minerais et renforcement des ressources humaines >>> **94**

5 GUINÉE PRATIQUE

- Où loger à Conakry >>> **100**
- Vivre à Conakry >>> **102**
- Conakry en bref >>> **104**
- Informations pratiques >>> **106**



Alpha Condé,
Président de la république de Guinée

éditoria

Nous le constatons depuis deux ans, la forte croissance de notre économie est intimement liée à notre secteur minier très dynamique et notre secteur agricole en expansion. Si le contexte mondial n'y est pas étranger, cette tendance est aussi le résultat des réformes que nous n'avons jamais cessé de mener depuis neuf ans pour améliorer le climat des affaires et attirer les investisseurs nationaux et internationaux. La crise sanitaire d'Ebola et la chute des cours mondiaux du secteur extractif en 2014 n'y ont rien changé. La transformation économique de notre pays est en marche. Nous avons fait chuter les temps de création d'une entreprise et d'obtention d'un permis de construire, alors que nos guichets uniques, notre code des investissements incitatif et nos codes sectoriels révisés facilitent les affaires comme jamais auparavant.

Nous nous réjouissons de disposer d'un secteur minier fort. Mais nous n'ignorons pas que celui-ci ne saurait soutenir à lui seul le développement d'une économie nationale pérenne. Pour créer de la richesse et des emplois, la Guinée s'est dotée de programmes ambitieux dans l'agriculture, l'agro-industrie, l'élevage, la pêche, l'énergie et le commerce grâce à son potentiel hydraulique, la fertilité de son sol et sa position stratégique en Afrique de l'Ouest. Le pays a aussi accru ses investissements dans les infrastructures de transport et encouragé le développement des technologies de l'information et de la communication et du tourisme.

Pour enfin concrétiser notre immense potentiel économique, nous avons élaboré le Plan national de développement économique et social 2016 - 2020 qui recense les actions jugées prioritaires que nous mettons en œuvre grâce à nos partenaires techniques et financiers, à nos propres ressources et aux opérateurs privés qui saisissent l'opportunité de venir grandir avec nous.



UN PAYS EN MUTATION

- L'héritage panafricain des indépendances >>> **8**
- Commerce extérieur
Le secteur minier, fer de lance des exportations >>> **14**
- Situation économique et macroéconomique
Un rebond à confirmer >>> **18**

IIIIIIII Données géographiques, démographiques et économiques

Indicateurs démographiques et humains

- Population : 11,23 millions
- Espérance de vie : 60 ans
- Âge moyen : 17,3 ans
- Croissance démographique : 2,8 %
- Taux de fécondité : 4,8 enfants par femme
- Taux de natalité : 38,7/1000
- Taux de mortalité : 10,6/1000
- Taux de mortalité infantile : 67,5/1000

(Source : Institut national de la statistique, annuaire statistique, édition novembre 2017)

Indicateurs géographiques et économiques

- 245 857 km²
- Pays frontaliers : Guinée-Bissau, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Liberia
- 4 régions « naturelles », 8 régions administratives, 33 préfectures/communes urbaines et 5 communes urbaines dans Conakry, 304 sous-préfectures
- 6 250 km de cours d'eau
- 6 100 MW de potentiel estimé de production hydroélectrique
- 75 % de la surface cultivable reste à mettre en valeur
- Près de la moitié des réserves mondiales de bauxites connues

Décomposition du PIB en 2016

- | | |
|--|------|
| • Commerce | 19 % |
| • Activités extractives | 13 % |
| • Administration publique | 10 % |
| • Agriculture | 9 % |
| • Élevage, chasse, pêche, pisciculture, sylviculture | 8 % |
| • Services marchands | 8 % |
| • Produits manufacturiers | 7 % |
| • Impôts | 7 % |
| • Constructions | 5 % |
| • Transports | 4 % |
| • Services non marchands | 4 % |
| • Produits alimentaires | 2 % |
| • Électricité, gaz, eau | 1 % |
| • Autres | 3 % |

(Source : ministère du Plan et de la Coopération internationale)

PIB par secteur en 2016

- | | |
|----------------------|------|
| • Secteur primaire | 18 % |
| • Secteur secondaire | 28 % |
| • Secteur tertiaire | 47 % |
| • Impôts | 7 % |

(Source : ministère du Plan et de la Coopération internationale)

L'HÉRITAGE PANAFRICAIN DES INDÉPENDANCES

Depuis huit ans, la Guinée, symbole du panafricanisme, étend sa diplomatie, aussi bien en Europe qu'en Asie, et accroît ainsi les opportunités de partenariats économiques.

INTÉGRATION RÉGIONALE LA GUINÉE, PANAFRICANISTE ET OUVERTE SUR LE MONDE

Deux ans après le coup d'État militaire de novembre 2008, l'élection d'Alpha Condé à la tête de la Guinée le 7 novembre 2010 a permis le retour à la constitutionnalité. Un mois après, le 9 décembre, l'Union africaine (UA) réintérait le pays en son sein, après l'avoir suspendu deux ans.

À LA TÊTE DE L'UNION AFRICAINE

Premier président démocratiquement élu depuis l'indépendance en 1958, Alpha Condé a exercé la présidence tournante de l'UA entre janvier 2017 et janvier 2018. À cette occasion, il a notamment œuvré au règlement des crises en Guinée-Bissau

et en Gambie, grâce aux médiations qu'il a menées sous l'égide de la CEDEAO (communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest). C'est également sous sa présidence que le Maroc a réintégré l'UA, une opération délicate conduite sans éclats.

Membre fondateur en 1963 de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), devenue depuis UA, la Guinée n'accueillait sur son sol aucun organisme de l'institution. Une omission aujourd'hui corrigée puisque le pays a été choisi en juillet 2018 pour héberger le siège du CDAM (Centre africain de développement minier), qui a pour mission de promouvoir le rôle prépondérant des ressources naturelles dans le développement du continent.



■ ■ ■
**FRANCE, BELGIQUE, ITALIE...
DES RELATIONS ÉTROITES
AVEC L'EUROPE**

Dès 2010 et l'élection d'Alpha Condé, la Guinée a renforcé ses liens avec l'UE (Union européenne) après avoir été accompagnée par cette dernière dans son processus de retour vers l'ordre constitutionnel. Le pays bénéficie depuis 2014 d'un financement du 11^{ème} fonds européen de développement à hauteur de 244 millions d'euros pour la période 2014-2020. Outre la première visite d'un chef d'État guinéen en France, organisée en 2017 trois ans après la venue du président Hollande à Conakry, la Guinée s'est rapprochée de nombreux pays européens. C'est ainsi que, le 1^{er} février 2018, le bureau diplomatique belge est devenu une ambassade. L'occasion pour l'agence belge de développement Enabel de présenter un portefeuille de projets destiné à l'entrepreneuriat, à l'assainissement urbain et à l'agriculture. Les relations avec l'Italie, qui s'étaient distendues depuis 1998, se sont depuis améliorées, Conakry ayant même reçu en septembre 2018 un prêt sans intérêt de vingt millions d'euros pour la réalisation d'infrastructures sanitaires.

**LA CHINE, UN PARTENAIRE
INCONTOURNABLE**

En Asie, un accord d'investissement colossal a été signé en septembre 2017 avec Pékin, devenu un partenaire incontournable. 20 milliards de dollars d'investissements sont prévus sur 20 ans, notamment dans les infrastructures. Ils seront remboursés en échange de concessions minières mises à disposition d'opérateurs chinois. La Guinée a aussi renforcé ses relations avec l'Inde et avec la Turquie. Mais également avec le Japon suite à la visite du président Condé à Tokyo en juin 2017. La JICA (Agence japonaise de coopération internationale) a ainsi annoncé l'ouverture d'un bureau à Conakry et sa participation à la mise en œuvre du PNDES (Plan national de développement économique et social) 2016-2020 ■



La confiance en action

NOS VALEURS

- Respect des Engagements
- Ecoute du client
- Innovation
- Réactivité
- Simplicité



Assurance Automobile • Assurance Transport • Assurance incendie • Assurance Multirisque Habitation • Assurance chantier
Assurance Agricole • Assurance individuelle accident • Assurance Voyage • Assurance Maladie • Assurance Vie

Boulevard Diallo Telly
Angle 3ème Avenue, face de la maison
des jeunes de Kaloum - Conakry.

☎ (+224) 626 06 06 35 / 664 06 06 35

@ contact@lanala-assurances.com

🌐 www.lanala-assurances.com

 **lanala**
ASSURANCES

Evidemment, c'est une relation de confiance



Jean-Marc Grosгурin,
ambassadeur de France
en Guinée

Interview

« LA FRANCE CONSERVE
UNE PLACE CLÉ
DANS L'ÉCONOMIE GUINÉENNE »

Jean-Marc Grosгурin a été nommé ambassadeur de France auprès de la république de Guinée le 26 juillet 2016. Il était depuis septembre 2014 ambassadeur de France au Yémen, d'abord installé à Sanaa, puis à Riyad, en Arabie saoudite

« Que représente aujourd'hui économiquement la France en Guinée ?

La France conserve une place clé dans l'économie guinéenne. Les opérateurs français développent des activités à haute valeur ajoutée notamment dans les domaines du contrôle et expertise (Bureau Veritas, Tractebel), du BTP (Sogea-Satom, Leduc, Colas, Matière), des activités bancaires (Société Générale, BNP Paribas), des activités aéroportuaires (Bolloré), de la téléphonie (Orange), du transport (CMA-CGM, Air France), de l'industrie pharmaceutique (Laborex), des hydrocarbures (Total), de l'agro-industrie (Castel, Nutriset). Les programmes des opérateurs privés français incluent également une part significative d'activités liées à leur responsabilité sociale et environnementale, ainsi que des activités de formation de la main d'œuvre locale.

La France exporte essentiellement des produits pharmaceutiques (28 %) et des équipements électriques, électroniques et informatiques (28 %). Elle importe principalement des minerais (88 %)¹. Le stock d'Investissements directs à l'étranger était de 105 millions d'euros en 2016, avec 29 filiales qui ont réalisé un chiffre d'affaires global de 600 à 700 millions d'euros et ont employé entre 2 500 et 3 000 collaborateurs, essentiellement locaux².

Comment s'organise le réseau économique français dans le pays ?

En 2018, ont été recensées plus de 160 entreprises françaises présentes sur le territoire guinéen. À la suite des Rencontres d'affaires 2018 - événement ayant bénéficié d'un soutien actif de l'ambassade - le club des investisseurs français en Guinée (CIFEG) a été créé en juin de cette même année. Le CIFEG a vocation à devenir la plateforme d'échanges privilégiée des entreprises françaises en Guinée, qu'elles soient en prospection ou déjà établies. Des échanges de bonnes pratiques, des réunions sectorielles et thématiques, du partage d'informations sur les opportunités d'affaires sont au programme.

Le réseau économique privé est également nourri par l'action des conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF), d'une quinzaine de chefs d'entreprises qui représentent leur secteur d'activité et échangent sur le climat des affaires du pays. Outre ces réseaux d'affaires, la Guinée bénéficie d'aides financières apportées par les bailleurs de fonds français. L'Agence française de développement (AFD), installée à Conakry, s'est engagée à hauteur de 477 millions d'euros dont

1/ Source : Douanes françaises

2/ Source : Banque de France/SER Abidjan

319 millions d'euros sur la période 2018-2020 dans le cadre du Programme national de développement économique et social (PNDES), présenté à Paris en novembre 2017. Pour l'année 2019, l'engagement total de l'AFD devrait s'élever à 130 millions d'euros.

Pour sa part, la Banque publique d'investissement (BPI) intervient également auprès d'exportateurs français, via son outil d'assurance-crédit, favorisant notamment la création de projets d'infrastructures.

L'évolution récente de l'environnement des affaires a-t-elle pu contribuer à accroître l'intérêt des investisseurs/entrepreneurs français ? *Dans l'ensemble, l'attractivité de la Guinée s'est améliorée. L'étude de Quantum Global, qui évalue l'attractivité des pays africains pour les investissements internationaux, a comparé ses chiffres 2016 à ceux de 2013, 2014 et 2015. De cette étude, il ressort que parmi les 24 pays dont l'attractivité a progressé, la Guinée se place au 8^{ème} rang. Le secteur minier - et celui de la bauxite en particulier - constitue le principal levier de croissance du pays. Cette dynamique s'explique notamment par l'instauration d'un cadre institutionnel favorisant les investissements, en assurant une certaine stabilité juridique et monétaire aux partenaires d'affaires de la Guinée. L'APIP (Agence de promotion des investissements privés), le code minier, le tribunal de commerce de la zone spéciale de Conakry, ainsi que la stabilité du taux de change et de l'inflation sont autant de facteurs contribuant à l'amélioration du climat des affaires en Guinée, même si de nombreux efforts restent à accomplir.*

Dans quels secteurs les entrepreneurs français sont-ils les plus présents et dans quelle mesure l'ambassade de France contribue-t-elle à faire connaître les opportunités/objectifs d'investissements contenus dans le PNDES ?

La France est présente dans de nombreux secteurs. Dans la téléphonie mobile, Orange est leader du marché en Guinée. Total est le premier distributeur d'hydrocarbures pour les véhicules terrestres et aériens. Laborex est le numéro un de la distribution de médicaments et compte pour plus d'un quart des exportations de la France vers la Guinée. Canal+ est le principal diffuseur numérique par câble.

Les 16 et 17 novembre 2017, Paris a accueilli la conférence du groupe consultatif sur le Plan national de développement économique et social (PNDES) qui a rassemblé les partenaires techniques et financiers actuels et potentiels de la Guinée. L'événement a permis une levée de fonds de plus de 21 milliards de dollars, bien au-dessus des espoirs du gouvernement, permettant le financement d'une cinquantaine de projets d'infrastructures dans le pays. La France s'est alors engagée dans la réalisation de plusieurs projets concrets, à hauteur de 501 millions d'euros.

En outre, l'ambassade est mobilisée pour informer les entreprises françaises des différentes opportunités contenues dans le PNDES. Il appartient aujourd'hui aux autorités guinéennes de mettre sur pied et animer les structures de coordination prévues par le PNDES et de proposer aux bailleurs des projets détaillés et opérationnels. Enfin, l'ambassade, en étroite collaboration avec l'AFD, fait connaître le PNDES et les opportunités/objectifs d'investissements qu'il représente auprès de ses partenaires institutionnels et privés ■





COMMERCE EXTERIEUR : LE SECTEUR MINIER, FER DE LANCE DES EXPORTATIONS

Les négoce de bauxite et d'or ont permis à la Guinée de quasiment doubler ses revenus d'exportation entre 2016 et 2017. Dans le même temps, la baisse des achats d'équipements de la part de l'industrie extractive a réduit la facture des importations.

La balance commerciale guinéenne est devenue excédentaire en 2017 de 1 110,01 millions de dollars, alors qu'elle était déficitaire à hauteur de 2 414,35 millions de dollars en 2016. Le taux de couverture s'est logiquement apprécié, passant de 54,51 % en 2016 à 131,86 % en 2017.

nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale), qui ont atteint 4 594,06 millions de dollars en 2017 contre 2 414,35 millions en 2016. La valeur des produits agricoles a augmenté, leur valeur passant de 80,89 millions en 2016 à 194,04 millions de dollars en 2017. Mais ce sont surtout les exportations des produits miniers (bauxite et or essentiellement) qui font exploser les revenus à l'export de la Guinée.

DOUBLEMENT DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS

Cette croissance s'explique en grande partie par la forte augmentation des exportations globales FAB (Franco à bord : prix augmenté des coûts



AMA Guinée



“Une conjugaison de compétences portuaires, aéroportuaires et logistiques, au service des Armateurs, des Sociétés minières et industrielles en Guinée”



- AGENCE MARITIME
- MANUTENTION PORTUAIRE
- LOGISTIQUE
- TRANSPORT SPÉCIALISÉ : PROJETS MINIERES ET INDUSTRIELS

Immeuble GETMA - AFRICA PORTS & AIRPORTS
Cité chemin de Fer, Immeuble Kassa, BP 1648, Conakry I, République de Guinée
Cell : 00 (224) 628 68 47 00 - 00 (224) 631 35 62 35 • Email : info@amaguinee.com
www.africa-port.com



Le volume de la bauxite exportée a été de 47 133,59 millions de kilogrammes en 2017 contre 20 897,29 millions en 2016. En valeur, cette roche qui constitue le principal minerai permettant la production de l'aluminium a été exportée pour 1 888,40 millions de dollars en 2017 contre 882,99 millions un an plus tôt. Quant aux produits aurifères exportés, leur volume est passé de 29,96 millions de grammes en 2016 pour une valeur de 1 111,17 millions de dollars à 45,09 millions de grammes en 2017 pour une valeur de 1 692,46 millions de dollars



DES IMPORTATIONS EN BAISSÉ

Le montant global des importations FAB était de 3 484,05 millions de dollars en 2017 contre 4 429,44 millions en 2016, une baisse notamment liée à la forte diminution de la valeur des équipements industriels, en particulier miniers (bateaux miniers, grues flottantes, remorqueurs, etc.), et des produits alimentaires (riz, lait, viande, jus de fruits, beurre, etc.). La valeur des équipements industriels importés a ainsi baissé de 2 186,48 millions de dollars à 676,28 millions de dollars entre 2016 et 2017 et celle des produits alimentaires importés est passée de 616,70 millions de dollars à 425,41 millions de dollars dans le même temps. En 2017, les produits importés par la Guinée provenaient principalement de l'Union européenne (40,45 %), de l'Asie (20,87 %), de la CEDEAO (14,57 %) et du continent américain (9,10 %) ■

IIIIIIII Valeur des exportations FAB par principales zones de destination (en millions de dollars)

	2013	2015	2017
Asie	92,77	544,78	3062,01
Union européenne	797,49	469,10	150,40
CEDEAO	61,61	380,86	145,56
Continent américain	109,60	124,46	71,88
Europe de l'Est	63,32	48,21	47
Pays de l'AELE	459,45	25,51	30,31
Afrique centrale	0,25	0,71	10,29
Maghreb	2,33	3,65	7,46
Pays arabes	4,34	7,88	5,53
Autres	295,10	175,99	1063,61
TOTAL	1886,26	1781,15	4594,06

Source : BCRG/DGES/DSBP et DGD



DJOMA GROUP LE PARTENAIRE DE VOS AFFAIRES

Créé il y a trente ans dans l'importation et la distribution de marchandises, le groupe Djoma est aujourd'hui présent dans l'immobilier, l'exploration minière, la logistique et les médias. Né en 1965 à Siguiri, dans le Canton de Djoma, Kabinet Sylla a 24 ans lorsqu'il crée en 1989 une SARL active dans la distribution de produits pétroliers (lubrifiants Wolf Oil Corporation), puis de pneumatiques, de produits phytosanitaires, de soude caustique (Bayer, ICI, Solvay) ou encore de produits textiles.

30 ans d'expérience

En 2010, la SARL devient BMI (Business & Marketing International), première étape vers la création d'un holding multisectoriel. Alors que BMI ajoute l'immobilier à ses services, le groupe se diversifie dans la logistique, les mines et les médias, autour des valeurs qui l'ont défini durant trente ans : le professionnalisme, la performance, l'écoute, la sécurité et l'innovation.

BMI

Socle du Groupe depuis sa création, BMI se spécialise dans plusieurs secteurs complémentaires aux activités des autres filiales de Djoma. Elle a les capacités techniques et humaines nécessaires pour devenir un partenaire unique dans l'Immobilier/BTP (construction, commercialisation de matériel...), l'Import-Export de produits et services et le négoce (représentation et distribution de produits industriels et commerciaux).

Djoma Mining

En 2013, le groupe crée sa filiale Djoma Mining, laquelle détient un permis de recherche d'or et minéraux couvrant une superficie de 100km², dans le riche bassin birrimien et aurifère de Siguiri. La filiale entend s'investir dans le développement minier tout en mettant en avant une gestion rationnelle de l'environnement et une meilleure cohabitation avec les communautés riveraines. Elle offre des services en termes de réalisation d'études et de prospection géologique, ainsi que de commercialisation de diamant, d'or, de pierres précieuses et de métaux ferreux.

Djoma Logistique

En 2016, en réponse au boom minier dans le corridor de Boké, une nouvelle filiale dénommée Djoma Logistique est mise sur pied. Elle offre à ses clients une base logistique de six hectares à Kolaboui, avec une flotte de 200 camions benne, semi benne et remorques, ainsi qu'un espace d'entreposage de plus de 400m². Colas, GAC, UMS, BAM-Alufer ou encore CDM Chine lui ont déjà fait confiance. Filiale en plein essor, Djoma logistique, également acteur de la logistique industrielle, commerciale et pétrolière, a réalisé un chiffre d'affaires de 50 milliards de Francs guinéens en 2017 pour 16000 voyages réalisés et un millions de tonnes d'agrégats transportés.

BIENTÔT SUR VOS ÉCRANS

Djoma Group a créé en 2016 sa filiale Djoma Media, laquelle planifie l'ouverture d'une chaîne de radio et de télévision en 2019. Celles-ci auront pour ambition de promouvoir la paix et l'unité nationale à travers des programmes mettant en avant la culture commune, les traditions et les langues nationales de la Guinée.



Cité chemins de fer - Immeuble Labe
Kaloum, Conakry
+224 627 12 35 35/666 12 35 35
info@djomagroup.com - http://www.djomagroup.com

SITUATION ÉCONOMIQUE ET MACROÉCONOMIQUE UN REBOND À CONFIRMER

Le secteur minier porte la forte croissance guinéenne. Pour la soutenir, le PNDES s'attache à développer les infrastructures et à diversifier l'économie.

À peine remise d'une crise politique consécutive à un coup d'État militaire en 2008, la Guinée s'est heurtée à la fois à l'épidémie de fièvre Ebola entre 2014 et 2016 et à la chute mondiale des cours des minerais qu'elle exporte. L'enchaînement de ces événements aurait mis K.-O. plus d'un pays. Pas la Guinée, qui a su faire front en continuant à réformer ses institutions et à rééquilibrer ses comptes. Tout n'est pas parfait, mais le résultat est là : le pays commence à récolter les fruits de ses efforts et pourrait les décupler grâce à la mise en œuvre de son Plan national de développement économique et social 2016-2020.

Le taux de croissance en 2016, corrigé plus de trois points au-dessus de ses prévisions par le FMI (Fonds monétaire international), a atteint 10,5 %, contre 3,8 % l'année précédente. Un chiffre déjà bien supérieur à la moyenne africaine. Pour 2017, l'estimation est de 8,2 %. L'inflation, qui reste au-dessus des normes de la sous-région, à un peu plus de 8 %, est néanmoins en baisse et contenue depuis 2010.



SIMACO ENGINEERING, DE L'ASSAINISSEMENT À L'INDUSTRIE MINIÈRE UNE ENTREPRISE EN PLEIN ESSOR

Yéro Sidibé est le P.D.G. de Simaco Engineering, une société fondée en 2003 dans l'assainissement des voiries urbaines et la mise en état des lieux pollués par les ordures, ainsi que dans la construction, l'entretien et la réhabilitation d'édifices publics et de routes bitumées. Elle a depuis évolué pour se positionner également dans le développement de projets miniers.

Quels sont les états de service de Simaco Engineering dans l'assainissement ?

Simaco considère qu'il s'agit là d'une question d'intérêt public, car le ramassage des ordures dans les principaux points de dépôt est problématique. Nous avons collaboré avec la société Satarem pour l'assainissement de Conakry, en 2013, lors de la crise du virus épidémique Ebola. Notre collaboration a contribué à endiguer les saletés et à favoriser l'interruption de la chaîne de transmission de la maladie dans certains foyers. Simaco a également travaillé à la construction d'un centre de traitement des eaux pour le compte de la société des eaux de Guinée (SEG). Cette action nous a permis de bâtir une réputation d'entreprise socialement responsable au niveau local.

L'entreprise est désormais présente dans l'industrie minière ?

Simaco s'est engagée au cours des dernières années dans le développement et l'exploitation minière à travers la sous-traitance de l'ensemble des opérations. Pour ce faire, nous avons collaboré avec la société Ashapura GUINEA RESSOURCES pour effectuer des travaux de forage, de dynamitage, d'extraction de bauxite et même de transport depuis le gisement vers le point d'exportation. Cette nouvelle orientation nous permet de nous positionner dans un secteur où les entreprises locales jouent généralement les seconds rôles.

Vous avez justement de grandes ambitions pour les entreprises locales ?

L'intervention de l'État dans certains domaines doit permettre de faciliter l'expansion des entreprises locales. Ces dernières sont le moteur du développement économique d'un pays et, comme au Nigeria, il est important d'aider les enfants de la Guinée à prendre le contrôle de l'économie. Pour cela, le gouvernement doit continuer à soutenir les efforts de nos entreprises pour sortir de la sous-traitance, à travers le transfert des compétences, et pour accéder aux financements, tant au niveau des institutions financières que des subventions nationales et internationales. Cela peut aussi passer par des facilités dans la mise en place de partenariats public-privé (PPP).

Simaco Engineering a-t-elle des projets aptes à recevoir un tel soutien ?

Nous souhaiterions être soutenus dans nos efforts pour acquérir une chaîne de machinerie qui permettrait la rénovation à faible coût des routes bitumées dégradées. La société aimerait aussi développer un partenariat privilégié avec les services compétents du ministère des Mines et de la Géologie tel que la SOGUIPAMI (Société guinéenne de patrimoine minier), le Centre de promotion et de développement miniers (CPDM) et le ministère des Travaux Publics avec la Direction d'entretien routier, en vue d'accéder à l'exploitation minière sans sous-traitance. Beaucoup a déjà été fait par le Président de la République ; le Professeur Alpha CONDÉ et je tiens à remercier les partenaires institutionnels, en tête desquels le gouvernement, qui a favorisé l'émergence d'un climat des affaires propice à l'investissement à travers l'adoption de la loi sur les PPP et la mise en place d'un ministère chargé des Partenariats public-Privé. Nous remercions aussi la SOGUIPAMI, pour l'effort consenti lors de la collaboration avec la société Ashapura pour l'exploitation d'un gisement de bauxite sous l'impulsion du ministère des Mines et de la Géologie, ainsi que nos partenaires techniques et financiers comme la Société générale des banques en Guinée, Orabank, Ecobank et d'autres banques de la place qui appuient nos efforts.





DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE

La forte croissance est portée depuis 2016 par la hausse de la production minière conjuguée à la reprise des cours mondiaux des minerais. Cela a créé une dépendance au secteur, même si la production agricole, la production d'énergie électrique voire l'industrie manufacturière ont aussi contribué à cette croissance. Près de 80 % des recettes extérieures proviennent en 2017 des ressources minières, dont essentiellement la bauxite (41 %) et l'or (37 %).

C'est précisément en s'appuyant sur les revenus de son industrie minière mais aussi sur les 21,7 milliards de dollars d'intentions de financement du PNDES enregistrés en novembre 2017 à Paris, que la Guinée compte réduire cette dépendance. Les autorités veulent pour cela développer les infrastructures nationales ainsi que certains secteurs de l'économie productive, en particulier l'agriculture, plus créatrice d'emplois que les mines.

Taux de croissance du PIB réel

2020	6,0%*
2019	5,9%*
2018	5,8%*
2017	8,2%*
2016	10,5%*
2015	3,8%
2014	3,7%
2013	3,9%
2012	5,9%

(Source : FMI, taux de croissance du PIB, données mises à jour en 2018, * estimations)

UN PLAN SOUTENU PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Pour appliquer sa politique ambitieuse, Conakry peut compter sur le soutien de la Chine, avec laquelle un accord d'investissement de 20 milliards de dollars sur 20 ans a été signé en septembre dernier. Mais aussi sur le FMI : après un premier programme FEC (Facilité élargie de crédit) en 2012, la Guinée en a signé un second en décembre 2017 par lequel le pays dispose de prêts non concessionnels à hauteur de 170 millions de dollars sur trois ans. « Les réalisations sont bonnes dans le sens de tous les critères de performances », a souligné le FMI en octobre dernier, lors de l'évaluation de ce programme.



Indicateurs macroéconomiques

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Inflation (%)	15,2	11,9	9,7	8,2	8,1	8,9	8,2*	8*	8*
Solde du compte courant (% du PIB)	-20	-12,5	-13,4	-12,5	-31,1	-6,9*	-21,1*	-16,4*	-17,4*

Source : FMI (* estimations)

UNE GESTION BUDGÉTAIRE ASSAINIE

Ces bons résultats sont liés à l'exécution d'un agenda de réformes engagées depuis 2010. Les finances publiques ont été assainies, la gestion monétaire et fiscale, et la gouvernance ont été renforcées et rendues plus transparentes avec le soutien du FMI et de la Banque mondiale. La réduction du déficit budgétaire, qui avait atteint -16,7 % du PIB en 2011, a été rendue possible grâce à la maîtrise des dépenses, mais aussi à la progression des recettes publiques. Celles-ci sont passées de 7976 milliards

de francs guinéens en 2012 à 16 434 milliards de francs guinéens attendus en 2018. Les recettes publiques de la Guinée restent néanmoins en deçà des performances de ses voisins. Des réformes sont à l'œuvre pour améliorer leur récupération et élargir l'assiette fiscale. Enfin, depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) en 2012, la dette publique de la Guinée, attendue à 43 % en 2019, est l'une des plus faibles de la sous-région ■



Concessionnaire automobile depuis plus de 30 ans, SETA GUINEE est le représentant officiel des marques MERCEDES, MITSUBISHI MOTORS et RENAULT.

Nous proposons à notre clientèle une gamme innovante et élargie de véhicules neufs et un service de location sur une courte ou longue durée. Un service après-vente de qualité vous est offert, dans le respect des normes et standards des marques que nous représentons, avec une équipe compétente et fiable à votre disposition.

Nous avons les solutions adaptées à vos besoins en Guinée !



Mercedes-Benz



MITSUBISHI



RENAULT

Route du Niger Km9 Lido - BP: 1012 Conakry / Guinée

E-MAIL: seta-guinee@seta-motors.com / Téléphone: (+224) 622 58 32 08 / (+224) 625 72 93 91



L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

- Sept bonnes raisons d'investir en Guinée >>> **24**
- LE PNDES : Cadre de la restructuration économique guinéenne >>> **26**
- Fiscalité des entreprises >>> **30**
- Des réformes-clés pour améliorer l'environnement des affaires >>> **38**
- Une gouvernance renforcée depuis 2010 >>> **40**
- Rôle de l'Agence pour la promotion des investissements privés (APIP-Guinée) >>> **42**
- Nouveau code des investissements >>> **45**
- Le cadre des Partenariats public-privé renforcé >>> **46**

SEPT BONNES RAISONS D'INVESTIR EN GUINÉE

La Guinée met en place les conditions réglementaires, infrastructurelles et économiques permettant d'exploiter ses incroyables ressources, notamment minières et agricoles. Cela crée d'importantes opportunités d'investissements, alors que les autorités n'imaginent pas relever le défi du développement sans une participation forte du secteur privé.

1/ UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT CLAIR ET SOUTENU

Le PNDES est la boussole du gouvernement guinéen pour les années à venir, il est essentiel pour ses partenaires privés avec ses 675 programmes et projets destinés à transformer structurellement l'économie. Les partenaires techniques et financiers de Conakry ont prouvé leur confiance en faisant des promesses de financement du PNDES à hauteur de 21,7 milliards de dollars en novembre 2017 à Paris lors de la réunion du groupe consultatif. Le pays peut aussi compter sur le soutien de la Chine, ainsi que sur celui du FMI qui l'accompagne dans ses réformes et ses besoins financiers.

2/ DES CAPACITÉS ÉLECTRIQUES EN FORTE HAUSSE

L'accès suffisant à l'énergie électrique est l'un des principaux facteurs de production pour un entrepreneur, notamment industriel. C'est pourquoi la Guinée a redoublé d'efforts ces dernières années pour rattraper son retard dans ce domaine. La capacité de production totale d'énergie électrique est passée de 212 à 774 MW entre 2012 et 2018. Une capacité qui va continuer à croître avec la construction en cours de deux centrales hydroélectriques supplémentaires susceptibles d'exploiter le potentiel hydrique du pays. De quoi rapidement contribuer à réduire le coût de l'électricité.

3/ UN ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ASSAINI

Classé parmi les meilleurs réformateurs au monde, la Guinée a gagné pas moins de 26 places entre 2013 et 2018 dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, preuve de l'amélioration constante de son climat des affaires. Simplification de la création d'une entreprise, facilitation des transferts de propriété, mise à jour des institutions judiciaires... tous les secteurs sont concernés. De la même manière, plusieurs codes sectoriels (investissements, PPP, mines, pétrole, élevage, etc.) ont été révisés ou sont sur le point de l'être pour améliorer et moderniser l'environnement général des affaires.

4/ UN CARREFOUR COMMERCIAL SOUS-RÉGIONAL

Les autorités nourrissent de grandes ambitions pour faire du port de Conakry la plaque tournante du commerce sous-régional. Pour ce faire, elles ont concédé sa gestion en 2018 à une entreprise privée. Principale porte d'entrée et de sortie des marchandises destinées au pays, le port de Conakry est aussi indispensable à ses voisins, en particulier au Mali. Une route nationale en cours de rénovation doit permettre de réduire le temps de parcours entre Bamako et la capitale guinéenne.

5/ LES MINES ONT LE VENT EN POUPE

Grâce aux bonnes tendances mondiales des minerais produits en Guinée, notamment de la bauxite et de l'or, et aux réformes sectorielles menées depuis

huit ans, les investissements affluent dans l'industrie extractive. Près de dix milliards de dollars ont été mobilisés entre 2011 et la fin de l'année 2018. Les autorités améliorent également la connaissance géologique du territoire afin de diversifier la nature des minerais exploités. Quant aux groupes miniers, ils n'hésitent plus à développer des projets de transformation industrielle locale.

6/ AGRICULTURE : DE LA TERRE ET DE L'EAU

Avec une importante quantité de terres arables non exploitées et des capacités hydriques uniques en Afrique de l'Ouest, la Guinée dispose de conditions naturelles de premier choix pour l'agriculture. Plusieurs entreprises nationales et internationales en profitent depuis quelques années pour investir dans des produits de rente comme l'ananas, les bananes, la noix de cajou ou encore le café.

7/ SERVICES : DES MINES D'OPPORTUNITÉS

Des opportunités importantes dans le secteur des services existent en Guinée notamment dans les finances, en pleine reconfiguration, et les TIC où beaucoup reste à faire. Le tourisme n'est pas en reste. Après avoir rattrapé le retard infrastructurel de la capitale ces dernières années grâce à l'entrée en service de nombreux hôtels haut de gamme, d'importants marchés méritent d'être développés. C'est le cas du tourisme balnéaire ou encore celui d'aventure, grâce aux massifs majestueux dont dispose le pays. Une stratégie nationale dédiée à ce secteur est en cours d'élaboration ■

REPUBLIC OF GUINEA
16 & 17 NOVEMBER
2017 IN PARIS

LE PNDES : CADRE DE LA RESTRUCTURATION ÉCONOMIQUE GUINÉENNE



CONSULTATIVE GROUP
THE BONDING POINT FOR THE PARTNERS OF THE
REPUBLIC OF GUINEA
16 & 17 NOVEMBER
2017 IN PARIS

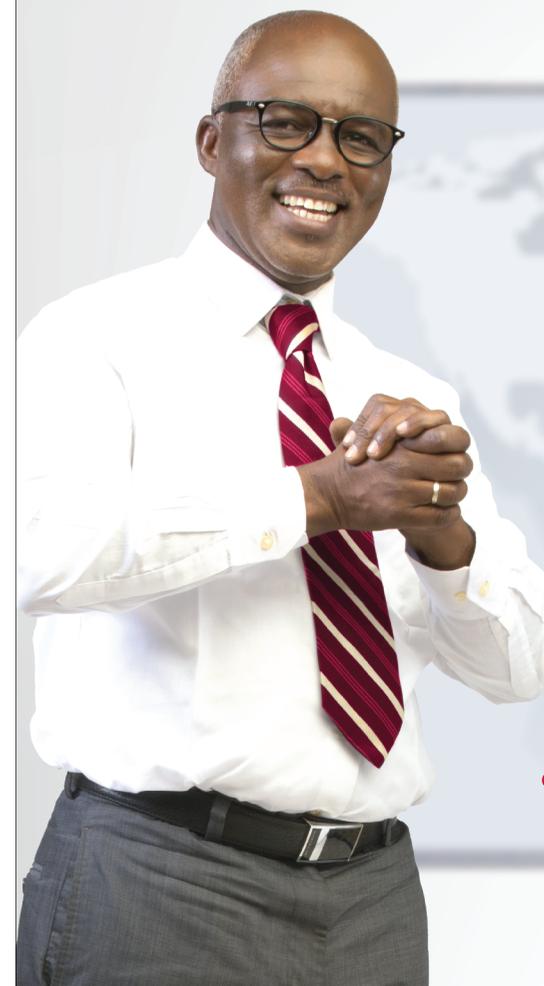


Le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 est la boussole économique du gouvernement guinéen pour les années à venir. Ambitieux, il pose les bases de la transformation structurelle de l'économie et vise à promouvoir une croissance inclusive à même d'améliorer le quotidien des citoyens. Il tire parti des besoins importants du pays et de ses atouts considérables qui constituent les uns comme les autres des opportunités d'affaires. Il se fonde notamment sur un accroissement des investissements en infrastructure pour soutenir un objectif de croissance de 8 % sur la période 2018-2020.

D'un point de vue institutionnel, cet outil d'opérationnalisation de la Vision 2040 pour une Guinée émergente et prospère prend la suite du troisième Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), arrivé à échéance en 2015. Il s'inscrit également dans le sillage des principaux agendas de développement régionaux et internationaux : la Vision 2020 de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; la Vision 2063 de l'Union africaine pour une transformation structurelle du continent ou encore les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU à atteindre d'ici 2030. ■ ■ ■

SUNU ASSURANCES

A LE BON PROFIL POUR VOUS ACCOMPAGNER



◆ Pays de présence
◆ Pays dans lesquels le Groupe SUNU
est en cours d'installation

Bénin - Burkina Faso - Cameroun - Centrafrique
Côte d'Ivoire - RD Congo - Gabon - Ghana - Guinée - Libéria
Mali - Mauritanie - Niger - Nigéria - Sénégal - Tchad - Togo

Présent dans plus de **14 pays** d'Afrique subsaharienne et comptant une vingtaine de sociétés d'assurances et autres sociétés affiliées, le Groupe SUNU est un groupe africain d'assurances créé en 1998. En Guinée, SUNU Assurances a le bon profil pour vous accompagner que vous soyez **une personne, une entreprise, une association ou un groupe de personnes.**

SUNU Assurances Guinée
Immeuble KALETA - Rue KA 050
Teminetaye, commune de Kaloum
BP 1618 Conakry



Tél. : (224) 666 10 10 27
E-mail : guinee.sunu@sunu-group.com
Site web : monbonprofil.com
in f y SUNU Assurances



UN PLAN TRANSVERSAL

Le PNDES repose sur quatre piliers transversaux de la société. Il s'inscrit en conséquence comme le fédérateur des stratégies sectorielles en cours de validité, dont il assure la coordination :

- La **promotion de la gouvernance** vise à consolider l'état de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale, et à rendre efficiente l'action publique.
- La **transformation durable et inclusive de l'économie** s'appuie notamment sur les ressources minières pour développer l'agriculture, diversifier l'industrie et investir dans les infrastructures.
- Le **développement du capital humain** doit être rendu possible par un meilleur accès à la santé, à l'éducation et à la formation, de même que par une meilleure autonomisation des femmes.
- La **gestion durable du capital naturel** vise à améliorer la protection des ressources naturelles et à mieux préparer le pays aux catastrophes naturelles.



21,7 MILLIARDS DE PROMESSES DE FINANCEMENT

Preuve du soutien dont bénéficie le pays, ce dernier a enregistré en novembre 2017, à Paris, lors de la réunion du groupe consultatif sur le PNDES, des promesses de financement à hauteur de 21,7 milliards de dollars de la part de ses partenaires techniques et financiers. Le coût du PNDES est évalué à 14,6 milliards de dollars, dont 49,3 % et 38,2 % sont destinés aux piliers 2 et 3. L'État y consacre un budget à hauteur de 30 %, alors que la participation du privé, *via* des Partenariats public-privé notamment (PPP), est attendue à hauteur de 38,2 %.

675 PROJETS ET PROGRAMMES AU SEIN DU PNI

Le Programme national d'investissement (PNI) regroupe l'ensemble des projets ou programmes prioritaires du PNDES, au nombre de 675. La moitié d'entre eux concernent le deuxième pilier, avec une part prépondérante pour l'énergie, l'agriculture et les transports. Plus du quart des projets concernent le troisième pilier. Par ailleurs, les projets axés sur la gestion de l'eau, des déchets et sur la construction de logements sociaux sont particulièrement mis en avant.

52 « PROJETS PHARES »

Une liste des 52 projets les plus matures, dits « projets phares », a été établie dont seize dans les infrastructures, onze dans l'environnement, huit dans l'éducation et quatre dans l'énergie. 43 doivent être réalisés dans un cadre public, six dans le cadre de PPP et trois par des acteurs privés. Ils représentent un financement de 6,5 milliards de dollars. Le suivi de l'exécution du PNDES est assuré par le ministère du Plan et de la Coopération internationale ■



BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES ET DE CÔNTRÔLE

Génie Civil - Etudes, Contrôle et Supervision des Travaux - Etudes Géotechniques - Développement rural, Urbanisme et Habitat - Etudes Economiques - Etudes d'Impact Environnemental et Social - Formation et Animation



Immeuble DOUMBOUYA 5ème Etage
Rond point ENCO 5 Ratoma BP: 1690
Tél: (+224) 664 324 757 / 664 301 950 / 622 666 789
E-mail: betec2001@yahoo.fr
Site: www.betecsa.org

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

MESURES INCITATIVES

Le Code des investissements prévoit certaines garanties générales et des mesures incitatives, dont la plus importante est l'échelle progressive de 3 à 8 ans d'exemption d'impôts sous certaines conditions.

Il existe également des mesures incitatives spécifiques, notamment en faveur des investissements dans les régions, pour la promotion des PME, des ressources naturelles, des matières premières et des entreprises d'exportation.

La législation guinéenne en matière de contrôle de changes permet l'investissement étranger direct en numéraire et en nature par des compagnies étrangères dans le capital d'une société résidente en Guinée.

Les banques sont habilitées à transférer les recettes relatives aux investissements directs (dividendes et bénéfices) et le produit de la vente ou de la liquidation d'un investissement étranger.

Il n'y a aucune limitation à la contribution étrangère au capital des sociétés résidentes.

PRINCIPALES OBLIGATIONS FISCALES ET SOCIALES

Impôt minimum forfaitaire (IMF)

L'impôt minimum forfaitaire (IMF) doit être réglé au plus tard le 15 janvier de chaque année. Son taux est de 3 % du chiffre d'affaires, avec un plafonnement fixé selon qu'il s'agisse d'une grande entreprise (entre 75 millions et 100 millions de francs guinéens) ou d'une moyenne entreprise (entre 15 millions et 45 millions de francs guinéens).

Sont dispensés du paiement de l'IMF les sociétés de téléphonie, les banques et assurances et les sociétés d'importation, d'entreposage, de stockage et de distribution de produits pétroliers, à la condition que le résultat fiscal de l'exercice précédent ait été bénéficiaire.

Impôt sur les sociétés (IS)

Le dépôt des déclarations fiscales et le paiement du solde de l'IS se fait au plus tard le 30 avril de chaque année.

Le taux de l'impôt est de :

- 35 % du bénéfice imposable pour les sociétés de téléphonie, les banques et assurances et les sociétés d'importation, d'entreposage, de stockage et de distribution de produits pétroliers.
- 30 % du bénéfice imposable pour les sociétés titulaires d'un titre d'exploitation minière.
- 25 % du bénéfice imposable pour les autres personnes morales.

Contribution foncière unique (CFU)

Le taux est de :

- 10 % de la valeur locative annuelle (immeubles occupés par les propriétaires).
- 15 % de la valeur locative annuelle (immeubles en location).
- 2 % (immeubles achevés non occupés).



Mohamed Lahlou,
directeur Assurance
& advisory, PwC

Interview

“ L'environnement des affaires guinéen a évolué ces dernières années, cela contribue-t-il à l'attractivité du pays ?

L'économie guinéenne se développe à un rythme plus rapide que prévu, grâce à une activité minière dynamique impulsée par l'exploitation de la bauxite et de l'or, à un secteur agricole en pleine croissance, à un meilleur accès à l'électricité, à une activité de construction solide et à des investissements plus importants qu'attendus. Après avoir stabilisé ses principaux indicateurs macroéconomiques, la Guinée a également obtenu la confiance de ses partenaires internationaux et c'est aujourd'hui un pays d'opportunités et d'affaires. Avec ses ressources naturelles et son climat tropical, elle possède des actifs pour surmonter les difficultés auxquelles sa population est confrontée et pour offrir de l'emploi aux jeunes. Le pays attire déjà de nombreux investisseurs dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme ou encore les mines. Une attractivité attestée par le nombre de compagnies aériennes qui desservent aujourd'hui Conakry. Dans le contexte minier florissant, PwC Guinée a notamment assisté en novembre 2018 le groupement SMB-Winning dans la rédaction de trois conventions juridiques et fiscales et l'établissement des « business plan » pour l'extension d'une mine de bauxite, la construction d'une ligne de chemin de fer et d'une raffinerie, dans le cadre d'un investissement estimé à trois milliards de dollars.

Quelles sont les principales activités de PwC en Guinée ?

Bien que PwC soit un groupe mondial, avec 756 bureaux et plus de 236 000 collaborateurs répartis dans 158 pays, nos valeurs nous permettent d'instaurer une relation de confiance avec nos clients et de résoudre les problèmes qu'ils rencontrent localement. Nos deux firmes juridiques indépendantes sont actuellement PricewaterhouseCoopers Conseil et fiduciaire de Guinée. Nos clients estiment que PwC est le premier fournisseur de services en Guinée. Présent dans le pays depuis le début des années 1980, avec actuellement quarante professionnels, le cabinet dispose de l'expertise nécessaire pour comprendre les enjeux de nos clients, les aider dans la conduite de leurs affaires et les accompagner dans leur croissance. Pour mieux les servir et parce que nous sommes le réseau de conseil le plus dense en Afrique francophone, nous mobilisons facilement des compétences.

Quelles sont les principales demandes des clients internationaux de PwC en Guinée ?

Nous intervenons dans plusieurs domaines et services. PwC aide par exemple ses clients à bien s'installer aux niveaux juridique, fiscal et comptable, à se développer et à anticiper les situations difficiles. Dans les différentes phases de développement des entreprises, PwC rassure les actionnaires par le biais de ses missions d'audits et de commissariat aux comptes. Ces dernières années ont vu l'arrivée massive d'investisseurs potentiels qui nous sollicitent, entre autres, dans l'établissement de plans d'affaires et dans l'identification de partenaires. Nous avons le privilège de faire partie d'un des réseaux de services intellectuels les plus importants au niveau mondial. Par conséquent, le nombre de clients qui nous font confiance sont parmi les plus grands opérateurs économiques en Guinée ■





Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Les taux de la taxe sur la valeur ajoutée sont les suivants :

- Taux général : 18 % applicable à toutes les opérations taxables et réalisées en Guinée.
- Taux zéro : 0 % applicable aux exportations et aux transports internationaux.



Exonérations

- | | |
|---|---|
| <p>a) Les ventes de timbres au profit du budget de l'État ainsi que les importations de ces biens.</p> <p>b) Les opérations suivantes dès lors qu'elles sont soumises à des taxations spécifiques exclusives de toute taxation sur le chiffre d'affaires : les intérêts agios et autres produits perçus par les banques et les établissements de crédit ; les opérations ayant pour objet la transmission des biens immobiliers et des biens meubles corporels passibles des droits d'enregistrement à l'exclusion des opérations de même nature effectuées par les marchands de biens ou celles de crédit-bail.</p> <p>c) Les opérations relatives aux locations de terrains non aménagés et de locaux nus.</p> <p>d) Les ventes, importations, impressions et compositions de publications périodiques imprimées quelles que soient leurs dénominations.</p> <p>e) Les services ou opérations à caractère social, éducatif, sportif, culturel, philanthropique ou religieux rendus par les organismes sans but lucratif dont la gestion est bénévole et désintéressée. Les opérations réalisées par ces organismes sont taxables lorsqu'elles se situent dans un secteur concurrentiel.</p> <p>f) Les biens ci-après : riz, blé, farine et additifs entrant dans sa production ; pain ; huiles alimentaires ; huile de palmiste ; poisson ; gaz domestique.</p> <p>g) Les biens ci-après dans des conditions qui seront fixées par arrêté ministériel : produits pharmaceutiques, engrais et produits phytosanitaires, livres et fournitures scolaires.</p> | <p>h) Les ventes de biens usagés réalisées par les personnes qui les ont utilisées pour les besoins de leur exploitation.</p> <p>i) Les opérations d'amarrage, de remorquage, de pilotage portuaire des navires pour l'embarquement des marchandises à l'exportation ainsi que les opérations de transit, d'embarquement et de transbordement sur marchandises destinées à l'exportation.</p> |
|---|---|

Retenue sur traitements et salaires (RTS)

Le versement par l'employeur des retenues effectuées sur les traitements et salaires se fait tous les 15 du mois.

Le montant de la retenue est calculé par application au revenu mensuel imposable des taux suivants :

- 0 à 1 million de francs guinéens de revenus : **0 %**
- 1 000 001 à 5 millions de francs guinéens de revenus : **5 %**
- 5 000 001 à 10 millions de francs guinéens de revenus : **10 %**
- 10 000 001 à 20 millions de francs guinéens de revenus : **15 %**
- Plus de 20 millions de francs guinéens de revenus : **20 %**

Versements forfaitaires sur les salaires

Le taux de cet impôt est de 6 % du montant global des traitements, salaires, indemnités et émoluments.

Taxe d'apprentissage (TA)

- Le taux de la TA est de 3 % de la masse salariale pour les employeurs ayant moins de 10 salariés.
- Dans les entreprises comptant plus de 10 salariés, l'employeur paye 1,5 % de la masse salariale au titre de la contribution à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

Impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM)

Paiement de l'IRVM sur les placements à revenu variable et sur les placements à revenu fixe et autres revenus de créance.

Le taux est de 10 % pour les intérêts payés à des personnes domiciliées ou non en Guinée, ainsi que les dividendes et produits assimilés.

Contribution à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)

Versement par l'employeur des cotisations prélevées sur le montant total des salaires versés. Le taux est de 23 % dont 18 % de cotisation patronale et 5 % de cotisation salariale. Le plafond de calcul des cotisations patronales et ouvrières est de 2,5 millions de francs guinéens et le plancher de 440 000 de francs guinéens.

Contribution aux patentes

Les entreprises ayant une activité industrielle ou commerciale sont assujetties aux patentes.

Retenues à la source sur les prestations étrangères

Elles sont de 15 % pour les sommes versées à des prestataires étrangers n'ayant pas d'installation en Guinée, pour service rendu, ou effectivement utilisées en Guinée, sauf convention fiscale contraire ■



CABINET 2i

L'EXPÉRIENCE, L'EXPERTISE ET LES RÉSULTATS

Fondé et dirigé par Mamady Kaba depuis 2003, le cabinet 2i aide les entreprises privées guinéennes à grandir et les sociétés étrangères dans leur implantation. Grâce à son expérience, à sa connaissance unique du marché guinéen, à ses opportunités d'affaires et à son savoir-faire, il a contribué au rapprochement de plusieurs dizaines d'entreprises guinéennes et internationales.

80 millions de dollars levés ces dernières années

Ces deux dernières années, le cabinet a levé avec ses partenaires financiers plus de 80 millions de dollars de fonds. Ils ont été investis dans le pays dans l'hôtellerie (20 millions) et dans l'énergie (60 millions), notamment par le biais des partenariats public-privé.

Partenaire du secteur public

Outil d'aide au développement des secteurs publics, le cabinet a organisé avec succès en 2007 le forum économique de Paris pour la promotion des investissements internationaux en Guinée, réunissant plusieurs centaines de décideurs. C'est aussi le cabinet 2i qui a résolu deux contentieux entre des opérateurs publics guinéens et privés internationaux dans les télécoms et l'énergie.

Bientôt un fonds d'investissement de 100 millions de dollars

Plus que jamais en mesure d'accompagner le Plan national de développement économique et social (PNDES), le cabinet sera rapidement à même de proposer un fonds d'environ cent millions de dollars à investir dans les prochaines années. De quoi se mettre définitivement au niveau des cabinets internationaux auxquels il n'a rien à envier en termes de résultats.

Cabinet 2i - Immeuble Labé, cité des chemins de fer, commune de Kaloum - BP 1975 - Conakry - République de Guinée (+224) 30 43 34 64 - contact@ingenierie-international.com www.ingenierie-international.com



Gabriel Curtis,
ministre en charge
des Investissements et des
Partenariats public-privé

Interview

« LES PPP, UN LEVIER
POUR DIVERSIFIER
NOTRE ÉCONOMIE »

« Nommé en mai 2018 à la tête du ministère en charge des Investissements et des Partenariats public-privé (PPP), Gabriel Curtis dirigeait depuis février 2014 l'agence de promotion des investissements privés (APIP) de Guinée, il assurait également le secrétariat permanent du Conseil présidentiel des investissements privés et des PPP. L'ancien banquier d'affaires revient dans cet entretien sur la manière dont ce type de partenariats d'affaires sont mis en œuvre en Guinée.

Comment les secteurs prioritaires dans lesquels mettre en œuvre des PPP ont-ils été choisis, au sien du Plan national de développement économique et social (PNDES) ? Dans notre pays le secteur minier a été pendant longtemps le pôle le plus attractif pour les investissements directs étrangers (IDE). Désormais avec le PNDES, la Guinée diversifie son économie. Ceci explique aisément pourquoi les quatre piliers de ce plan reposent aussi bien sur la gouvernance que sur la transformation économique, le développement durable et le développement du capital humain. Un accent particulier est accordé au secteur privé avec près d'un tiers des 675 projets et programmes du PNDES à réaliser en PPP. Les secteurs

de l'agriculture, de l'énergie, des mines et des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été choisis parce qu'ils sont stratégiques pour le développement du pays. Ces secteurs sont de véritables moteurs pour une croissance durable et soutenue et ils vont générer un nombre important d'emplois. Ces choix tiennent compte également des avantages comparatifs de la Guinée. En définitive, ils sont propices au développement de PPP, dont l'intérêt réside dans la capacité à faire profiter des incitations du privé tout en répondant à l'intérêt général.

Êtes-vous satisfait de la manière dont la Guinée parvient à réaliser des partenariats de ce type ?

Les résultats que nous observons montrent que les PPP constituent une solution pour le développement de notre pays. C'est cet outil qui a permis la réalisation de barrages hydroélectriques comme ceux de Kaléta et de Souapiti ainsi que du projet agricole de la Société guinéenne de palmiers à huile et d'hévéas (Soguipah). Ce sont de vraies sources de satisfaction. En plus du secteur énergétique, le gouvernement souhaite utiliser les PPP comme levier pour mobiliser davantage d'investissements pour le développement du secteur agricole ou la construction d'unités industrielles. En somme, pour diversifier notre économie. Le ministère en charge des Investissements et des Partenariats publics - privés, que j'ai l'honneur de diriger, travaille aujourd'hui ardemment à cela.

Quels sont les projets les plus importants aujourd'hui réalisés dans le cadre de PPP ?

Le domaine minier reste très attractif pour les investisseurs, mais l'éventail des secteurs de développement des PPP s'est élargi. Aujourd'hui, plusieurs projets sont engagés dans les infrastructures, l'industrie et l'énergie. Les énergies renouvelables, notamment le solaire, se développent actuellement à travers des PPP. Plusieurs projets ont également été conclus dans ce cadre pour la construction d'infrastructures routières et immobilières à Conakry et à l'intérieur du pays. L'agriculture n'est pas en reste. Outre le projet Soguipah déjà évoqué, deux agropoles sont en phase de préparation pour faciliter des investissements majeurs dans toutes les chaînes de valeur du secteur agricole, avec le concours de la Banque africaine de développement. À court et moyen termes, plusieurs autres projets seront suivis par mon département notamment pour la création d'une zone économique spéciale dans la région administrative de Boké. Grâce à un climat des affaires favorable et en constante amélioration et aux nombreuses opportunités existantes, la Guinée attire de plus en plus d'investisseurs. Cela se ressent dans notre taux de croissance et dans la multiplication des IDE, qui ont atteint un record de trois milliards de dollars en 2017.

Comment le contrat de partenariat signé pour vingt milliards de dollars sur vingt ans avec la Chine est-il mis en œuvre ?

L'accord-cadre signé avec la Chine pour le financement d'infrastructures prévoit le déboursement d'environ un milliard de dollars par an. Le remboursement est adossé aux royalties futures de projets miniers portés par des entreprises chinoises en Guinée. En septembre 2018, une étape importante a été franchie dans sa mise en œuvre lorsque notre gouvernement et un consortium de banques chinoises ont signé deux accords de crédit d'un montant de 598 millions de dollars. Ce financement représente les premiers décaissements et couvre la reconstruction de la route nationale Coyah-Mamou-Dabola et de la voirie urbaine de Conakry.

Après l'adoption en 2017 de la nouvelle loi PPP, reste-t-il des aspects réglementaires à améliorer dans ce domaine pour la Guinée ? La nouvelle loi PPP représente une avancée majeure par rapport à l'ancienne loi BOT (Build - Operate - Transfer). Elle a été adoptée par l'Assemblée nationale le 4 juillet 2017 et un décret de promulgation a été pris par le chef de l'État. Les textes d'application de cette loi ont été élaborés conjointement par les services du ministère en charge des Investissements et des Partenariats public-privé et le ministère de l'Économie et des Finances. Le gouvernement met actuellement en place les organes techniques prévus par la nouvelle loi, notamment l'unité PPP, pour faciliter le montage et le pilotage de ces partenariats et nous travaillons aujourd'hui à la mise en œuvre effective des dispositions légales et réglementaires ■



Aly Thérian,
président directeur général

ADM PARTNERS CONSULTING Un pont entre l'Europe et l'Afrique

La société de conseil promeut en Europe les opportunités d'investissement en Guinée et en Afrique, à travers notamment les Rencontres d'affaires de Guinée, organisées pour la seconde fois en 2019.

ADM Partners consulting, créée en 2017 en Normandie, en France, avec une filiale à Conakry, est connue du grand public pour les Rencontres d'affaires de Guinée, organisées en avril 2018. Un rendez-vous qui a réuni près de 150 entreprises, dont 73 % ont réussi à créer des relations d'affaires. ADM s'est fixé plusieurs objectifs, parmi lesquels le conseil aux entreprises et aux porteurs de projets, l'organisation de missions de prospection, l'aide à l'installation en Afrique ou encore l'insertion professionnelle.

Plusieurs entreprises créées en Guinée avec ADM

C'est dans ce cadre que son PDG, Aly Thérian, a invité en Normandie, en 2017, l'ambassadeur de Guinée en France et l'ambassadeur de France en Guinée afin d'évoquer des opportunités d'affaires existant dans le pays d'Afrique de l'Ouest. SEM Amara Camara et SEM Jean Marc Grosgrin sont ensuite les partenaires de choix des Rencontres, avec les sponsors que sont les entreprises normandes DERRUDER, SIA et CENTRIMEX. Les missions en Guinée organisées par ADM pour des entreprises normandes ont déjà contribué à

la création de plusieurs sociétés, telles que GMP ANALYSE SA, FGC SA, VERT LA FORÊT, FILIPO RICHIR ou encore IFA GUINÉE SA.

3 QUESTIONS À ALY THÉRIAN

Pourquoi avoir créé ADM Partners en 2017 ?

J'ai constaté un vide dans les relations entre les entreprises guinéennes et françaises, et plus largement entre les entreprises africaines et européennes, ce qui amène beaucoup d'entrepreneurs africains à se tourner vers des partenaires asiatiques. De leur côté, beaucoup de patrons européens sont amenés à collaborer avec des intermédiaires uniquement intéressés par l'appât du gain et incapable d'apporter les services attendus, ce qui décourage tout le monde. C'est pourquoi nous avons créé ADM Partners, afin d'accompagner les entrepreneurs et de les mettre en contact avec les bonnes personnes, selon leurs projets.

Vous avez contribué à la création de plusieurs entreprises en Guinée, comment ?

En tant que membre du MEDEF Métropole Rouen Normandie et de l'UPEG, je connaissais des entrepreneurs qui avaient des velléités d'investissement en Afrique mais qui ne les mettaient pas en œuvre. Je les ai incités à venir avec moi afin de constater eux-mêmes les opportunités qui s'offraient à eux et cela a marché.

Comment s'annonce l'organisation des 2^{èmes} Rencontres, du 1^{er} au 4 avril prochain ?

Nous rencontrons un grand engouement pour les 2^{èmes} Rencontres. Nous comptons des partenaires aussi bien auprès des institutions guinéennes qu'en Europe, à Paris et Bruxelles. En Afrique, plusieurs entreprises maliennes, sénégalaises, tunisiennes, gabonaises et sierra leonaises... ont déjà prévu d'être présentes. Les thématiques tourneront autour des secteurs porteurs du PNDES guinéen : les infrastructures, l'agriculture, les mines.



Siège social : 47, rue André MARTIN - 76710 Montville
+33682666972 - alytherian@adm-partners-consulting.com

Siège en Guinée : Immeuble Kindia - Cité chemin de fer, Kaloum, Conakry
+224627666463 - aly.therian@gmail.com



BAEC scp

Bureau Africain d'Etudes et de Contrôle



Ingénierie & Architecture

bp 825 - Conakry - Guinée
tél. 224 664 241 795 / 621 448 404

www.baec-scp.com
baec-central@baec-scp.com

**Notre métier ? La création
Intégration harmonieuse à l'environnement, valorisation
de la fonctionnalité, du bien-vivre, de l'esthétique, de la solidité...**

DES RÉFORMES-CLÉS POUR AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

La Guinée a gagné pas moins de 26 places entre 2013 et 2018 dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, preuve de l'amélioration constante de son climat des affaires.

Dix places. C'est le bond que la Guinée a réalisé au classement Doing Business de la Banque mondiale entre 2016 et 2017. C'est là le résultat de la politique volontariste menée par les autorités depuis près de huit ans pour assainir un environnement des affaires qui en avait bien besoin. Avec 26 places gagnées depuis 2013, le pays se place actuellement 152^{ème} sur 190 pays évalués, et il compte poursuivre ses efforts à travers la mise en œuvre du PNDES.

Sur le plan global : (2013/2019)

152^{ème} ↗ +26



PLUSIEURS RÉFORMES CONCOURENT
À FACILITER LA CRÉATION DES ENTREPRISES :

- La simplification de la création d'une entreprise, qui se fait désormais en 72 heures, avec fixation libre des parts sociales d'une SARL.

Création d'entreprises :

111^{ème} ↗ +47



- La facilitation des transferts de propriété par la réduction des taxes sur les transferts et les frais de notaire liés.
- La réduction des procédures administratives pour l'habitat et la construction, notamment la réduction des délais de traitement des dossiers d'octroi de permis de construire, passés de 69 à 29 jours.
- La mise à jour des institutions judiciaires au regard du droit OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) depuis 2014 est aussi de nature à renforcer la protection des investisseurs.

Protection des investisseurs minoritaires :

149^{ème} ↗ +28



PLUSIEURS GUICHETS UNIQUES FACILITENT
LES DÉMARCHES DES ENTREPRENEURS :

- Pour développer le secteur privé, l'Agence de promotion des investissements privés (APIP) a été restructurée et un guichet unique, chargé d'informer et d'accompagner les entrepreneurs a été créé.

- Un guichet unique minier a également été instauré en 2016, pendant que le cadastre et les licences minières étaient digitalisés.

Obtention d'un permis de construire :

50^{ème} ↗ +102



Transfert de propriété :

138^{ème} ↗ +13

- Un guichet unique du foncier est en cours de création. Il sera chargé de la facilitation du traitement des demandes pour l'obtention des différents titres (propriété, permis de construction, certificats d'habitabilité et d'usage, etc.) et des démarches afférentes.

PLUSIEURS LOIS ET CODES SECTORIELS RÉALISÉS
OU MODERNISÉS :

- Un code des investissements plus attractif a été promulgué en 2015.
- Le nouveau code minier l'avait été en 2011, dans la foulée de l'adhésion de la Guinée à l'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE).
- Un code pétrolier est en cours de validation, de même qu'un autre dédié à l'élevage et aux produits animaux.
- La Guinée a adopté en juillet 2017 une nouvelle loi-cadre pour les Partenariats public-privé (PPP), qui simplifie la signature de ce type de contrats ■

Distribution du nombre d'entreprises créées
par secteur (2014-2017)

• Commerce	12 464	48,81 %
• Prestation de services	5 431	21,27 %
• Construction-BTP	3 367	13,18 %
• Transport-logistique	932	3,65 %
• Communication/TIC	745	2,92 %
• Agriculture/élevage/pêche	710	2,78 %
• Énergie-mines	673	2,64 %
• Industries	466	1,82 %
• Tourisme, hôtellerie, art	407	1,59 %
• Éducation, santé	210	0,82 %
• Institutions financières	38	0,15 %
• Autres	94	0,37 %

(Source : Rapport quadriennal 2014 - 2017 sur les créations d'entreprises en Guinée, Département études et statistiques)

Focus

LES RÉFORMES SE POURSUIVENT
Plusieurs actions prioritaires doivent continuer d'être mises en œuvre dans le cadre du PNDES. C'est le cas de l'amélioration de l'accès aux services financiers pour les entreprises, en particulier les PME-PMI ; de la poursuite de la simplification des procédures en matière de construction ; de transfert de propriété ; d'accès à l'eau et à l'électricité ; ou encore de la formalisation du secteur privé. Le lancement par le président de la République de la plateforme de concertation du secteur privé à la fin de l'année 2017 doit permettre de fluidifier le dialogue entre le public et le privé. La justice appliquée au monde des affaires va aussi évoluer, avec la simplification des procédures et la promotion des modes alternatifs de résolution des conflits (conciliation, médiation, arbitrage).

Évolution du classement Doing Business (2013-2019)

	Classement 2013	Classement 2019
Global	178^{ème}	152^{ème}
Création d'entreprises	158 ^{ème}	111 ^{ème}
Obtention d'un permis de construire	152 ^{ème}	50 ^{ème}
Raccordement à l'électricité	88 ^{ème}	146 ^{ème}
Transfert de propriété	151 ^{ème}	138 ^{ème}
Obtention de prêts	154 ^{ème}	144 ^{ème}
Protection des investisseurs minoritaires	177 ^{ème}	149 ^{ème}
Paiement des taxes et impôts	183 ^{ème}	181 ^{ème}
Commerce transfrontalier	133 ^{ème}	167 ^{ème}
Exécution des contrats	131 ^{ème}	118 ^{ème}
Règlement de l'insolvabilité	141 ^{ème}	116 ^{ème}

(Source : Doing Business de la Banque mondiale)

Évolution des créations d'entreprises au guichet unique de l'investisseur

2018*	2017	2016	2015	2014
8 045	8 793	8 814	4 911	3 032

* novembre 2018 - (Source : Agence de promotion des investissements privés)



UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE DEPUIS 2010

Les autorités ont hérité en 2010 d'une situation difficile caractérisée par une déliquescence des structures de l'État et de l'administration, des déséquilibres structurels des finances et des paramètres macro-économiques dégradés. C'est pourquoi elles ont rapidement fait du renforcement de la bonne gouvernance un objectif primordial. Elles ont bénéficié dans ce domaine de l'assistance du Fonds monétaire international (FMI), partenaire à travers la signature en 2012 d'une Facilité élargie de crédit (FEC, renouvelée en 2017), notamment pour assainir les finances publiques, améliorer la gestion monétaire et fiscale et renforcer la transparence dans la gouvernance.

UNE MEILLEURE GESTION DE L'ACTION PUBLIQUE

Un programme de réformes et de **modernisation de l'administration** (PREMA) est en œuvre afin de faire de celle-ci un levier efficace du développement du pays. Dans une perspective de transparence, les autorités ont accéléré le **renforcement des procédures des marchés publics** et instauré une revue annuelle des entreprises publiques à caractère administratif, ainsi que la publication trimestrielle de l'exécution budgétaire. Dans le même sens, une loi renforce depuis 2017 la prévention et les sanctions **contre la corruption**. Les travaux d'audit du fichier électoral, attendus depuis plusieurs mois, ont quant à eux pris fin en septembre dernier.

UNE JUSTICE CRÉDIBILISÉE

Une Politique nationale de réforme de la justice (PNRJ 2014-2024) a été lancée suite aux États généraux du secteur organisés en 2011 pour crédibiliser le système judiciaire et le rapprocher des citoyens. Elle a permis la création d'un Conseil supérieur de la magistrature, chargé de veiller à la déontologie du pouvoir judiciaire, d'un Conseil économique et social ou encore de l'Institut national des droits de l'homme. Une Cour des comptes a été installée en 2015 afin de contribuer à la sauvegarde du patrimoine public et au contrôle de la gestion des finances. Elle a présenté en janvier 2018 son premier rapport, dédié à l'année 2016.

Exécution des contrats :

118^{ème} ↗ +13

Réglement de l'insolvabilité :

116^{ème} ↗ +25



DES EFFORTS SALUÉS

Un nouvel agenda de réformes structurelles fait partie du second programme FEC négocié avec le FMI fin 2017 car les objectifs sont encore nombreux : moderniser le régime fiscal, réformer le marché des changes, renforcer les capacités statistiques nationales... Il n'en demeure pas moins que plusieurs classements ont déjà salué les progrès réalisés. Dans le rapport global sur la compétitivité du Forum économique mondial, la Guinée y est passée de la 147^{ème} place sur 148 en 2013-2014, à la 119^{ème} en 2017-2018 ■

||||||| Rapport global sur la compétitivité du Forum économique mondial (de 0 à 7)

Indicateurs	2013-2014	2017-2018
Général	2,91	3,47
Institutions*	2,87	3,42
Infrastructures*	1,73	2,43
Environnement macroéconomique*	3,11	4,12
Santé et enseignement primaire*	3,59	3,54
Enseignement supérieur et formation	2,42	2,91
Efficience du marché des biens	3,54	4,26
Efficience du marché du travail	4,28	4,36
Développement des marchés financiers	2,97	4,60
Maturité technologique	2,43	2,97
Taille du marché	2,44	2,45
Business sophistication	2,97	4,06
Innovation	2,40	3,57

(Source : Rapport global sur la compétitivité, Forum économique mondial - *4 piliers dits « exigence fondamentale »)

Focus

UNE BOURSE DE SOUS-TRAITANCE POUR LES ENTREPRISES LOCALES

Les autorités sont en train de mettre sur pied une bourse de sous-traitance et de partenariats (BSTP) afin de faciliter l'accès aux opportunités d'affaires pour les entreprises guinéennes.

Dans un premier temps, la bourse concernera uniquement la puissante industrie minière, avant d'être étendue à tous les secteurs porteurs.

Elle devra permettre aux investisseurs d'identifier facilement les fournisseurs locaux, de jauger leurs capacités et d'entrer en relation avec eux.

« LIVECHAT » SUR LE SITE DE L'APIP

Le portail des investissements fournit déjà une base solide d'informations. Il rend possibles la mise en relation des entreprises publiques et privées ainsi que l'inscription des sociétés dans un répertoire. Il a été réalisé avec la collaboration des antennes régionales de l'APIP. Le « livechat » permet aussi d'interagir, en ligne, avec les entrepreneurs, et de les diriger vers les services adéquats.

UNE CARAVANE DE L'INVESTISSEMENT EN RÉGION

En plus de ces outils numériques, une caravane nationale de l'investissement a été lancée en octobre et novembre 2018 dans les sept régions du pays. Son but : faire connaître la politique du gouvernement et les services de l'APIP ; identifier les opportunités d'investissements et valoriser les entreprises locales.

ASSISTANCE AUX GUINIÉENS DE L'ÉTRANGER

Le département assistance aux entreprises de l'APIP a quant à lui pour vocation d'aider les entrepreneurs à accéder aux financements et aux marchés. Il existe en son sein un service des Guinéens de l'étranger, point d'appui pour la diaspora souhaitant investir dans le pays ■



RÔLE DE L'AGENCE POUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS (APIP-GUINÉE)

Créée sous la tutelle de la présidence de la République, l'APIP-Guinée a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale d'investissements et d'accompagner les entrepreneurs.

Véritable outil de promotion de l'investissement privé, l'APIP assure le secrétariat permanent du Conseil présidentiel des investissements et des Partenariats public-privé (CPI-PPP). Elle a été créée pour promouvoir le dialogue direct entre l'État, le secteur privé et la société civile. Elle est avant tout le partenaire incontournable de tous les entrepreneurs, guinéens et étrangers, qu'elle accompagne à travers le guichet unique de l'investisseur. Ce dernier facilite la création d'entreprises en concentrant toutes les démarches nécessaires pour parvenir à cet objectif.

VERS LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES

Dans les mois à venir, à travers le Système national d'enregistrement des entreprises en république de Guinée (Synergui), les entrepreneurs pourront créer leurs sociétés en ligne. Cette plateforme permettra de passer d'un système manuel, avec un guichet unique physique, à un guichet unique électronique regroupant l'ensemble des acteurs concernés par la création d'entreprise.



Namory Camara
Directeur général
de l'Agence de promotion
des investissements privés
(APIP)

Interview

« PLUS DE 80% DES ENTREPRISES
SONT CRÉÉES EN 48 HEURES »

Plusieurs réformes améliorent depuis quatre ans les conditions d'investissement en Guinée. Les efforts, coordonnés par l'APIP, se poursuivent, notamment dans le foncier et par la création de guichets uniques sectoriels.

« Qu'a apporté le guichet unique de l'investisseur en termes de facilitation des affaires ?

Plusieurs bonds en avant ont été enregistrés. Les délais de création d'une entreprise sont passés de trente jours à 72 heures en moyenne. Plus de 80 % des entreprises sont créées en 48 heures et à moindre coût, puisque la fixation de la valeur d'une part sociale pour une SARL est désormais libre. Nous avons lancé l'outil Synergui (Système national d'enregistrement des entreprises en république de Guinée), une plateforme électronique qui permet de connecter l'ensemble des acteurs concernés par la création d'entreprise (Tribunal de première instance, impôts, douanes, CNSS, Trésor public, etc.). Nous allons également rendre possible la création d'entreprise en ligne, d'abord pour les entreprises individuelles, puis pour les autres formes de sociétés. Grâce à ces avancées, nous sommes déjà passés d'environ 3 000 entreprises créées en 2014 à 8 065 de janvier à novembre 2018.

Où en est-on dans la mise en place du guichet unique du foncier ?

Un acte a été pris par le ministre de la Ville et de l'Aménagement du territoire portant création de ce guichet qui réunira toutes les structures intervenant

dans le processus d'émission du permis de construire. Son opérationnalisation sera appuyée par la Société financière internationale (SFI) du groupe de la Banque mondiale. Ce guichet réduira le nombre, les délais et les coûts des procédures. Il sera digitalisé pour être plus performant. Le délai d'octroi des permis de construire est déjà passé de 69 jours en 2012 à 29 jours en 2017 et les réformes se poursuivent, notamment pour diminuer le coût des taux de mutation et pour faciliter l'accès aux terres dans les zones rurales. Grâce aux réformes déjà réalisées, la Guinée occupe la 50^{ème} place sur 190 économies dans le classement Doing Business 2019 à la partie « permis de construire ».

Comment s'est déroulée la mise en place de la bourse de sous-traitance et de partenariat ?

Ce projet, également accompagné par la SFI, a été lancé en décembre 2018. Il a pour objectif d'apporter de la transparence dans les appels d'offres et de donner accès aux informations en temps réel aux entrepreneurs. Notamment pour favoriser le contenu local dans les chaînes d'approvisionnement, le transfert de technologies et l'employabilité dans les grands projets en cours.

Quelles sont les réformes les plus importantes à mettre en œuvre à court et moyen terme ?

Le chantier est énorme car le gouvernement a mis au cœur de sa politique de développement les actions visant à améliorer l'environnement des affaires. Le projet de mise en place d'un guichet unique du commerce extérieur est en cours. Il va dématérialiser le processus de dédouanement des marchandises en Guinée, ce qui aura là aussi un impact sur les coûts, les délais et les procédures. L'opérationnalisation du code des investissements se poursuit également. Un Tribunal de commerce a été créé et son président nommé, ainsi que ses magistrats. De plus, un centre de gestion agréé a été mis sur pied dans le but d'inciter les entreprises informelles à s'immatriculer tout en leur permettant d'accéder à des avantages fiscaux dans leur phase de démarrage ■

NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS

Un nouveau code des investissements a été adopté en mai 2015 pour faire de la Guinée une destination privilégiée des investissements privés en offrant des garanties aux entrepreneurs.

Ce nouveau code des investissements institue un régime privilégié qui accorde des avantages fiscaux et douaniers pendant les phases d'installation et de production de l'entreprise. Il s'applique différemment notamment sur le plan fiscal en fonction de la zone économique dans laquelle se trouve l'entreprise. La zone A couvre la région de Conakry et les préfectures de Boffa, Boké, Coyah, Dubréka, Forécariah, Fria et Kindia et la zone B couvre le reste du territoire national. Pour en bénéficier, les investisseurs doivent être présents dans un ou plusieurs secteurs d'activités éligibles et remplir certaines conditions.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉLIGIBLES

- L'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière et les activités de conservation des produits d'origine végétale, animale ou halieutique.
- Les activités de production et de transformation sur place des ressources locales.
- Le tourisme et les activités connexes, les TIC, les logements sociaux, l'assainissement et le traitement de déchets urbains et industriels.
- Les infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires et ferroviaires.
- Les services de la santé, de l'éducation, le montage et la maintenance d'équipements industriels, de télé-services, de transports routier, aérien et maritime.
- Le secteur artistique et artisanal.

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME PRIVILÉGIÉ

- Investissement d'au moins 200 millions de francs guinéens et création d'au moins cinq emplois permanents pour une nouvelle entreprise.

- Hausse de la production et/ou du nombre d'emplois d'au moins 35 % pour une extension d'entreprise existante

DROITS ET GARANTIES PRINCIPAUX

Détenir 10 % des titres sociaux de l'entreprise (sauf secteurs réservés) ; transférer des fonds, des bénéfices après impôts et des dividendes à l'étranger dans la devise souhaitée ; acquérir des biens, droits et concessions.

AVANTAGES DOUANIERS

- En phase d'installation, exonération de 100 % de la TVA, de 99,5 % de la RTL (Redevance pour traitement de liquidation) et de 98 % de la valeur CAF (Coût, Assurance, Fret).
- En phase d'exploitation, exonération de 100 % sur la patente, la contribution foncière unique, le versement forfaitaire et la taxe d'apprentissage.

AVANTAGES FISCAUX

- En phase d'installation, exonération sur toutes les importations des outillages, matières premières ou intrants de 98 % sur la RTL et de 94 % sur le droit fiscal.
- Le code des investissements offre la réduction dégressive de 100 à 25 % pendant les six premières années (zone A) et pendant les huit premières années (zone B) sur plusieurs impôts (impôt minimum forfaitaire, impôt sur le bénéfice industriel et commercial, impôt sur les sociétés, sur la contribution des patentes et sur la contribution foncière unique). Il introduit également la réduction dégressive de 100 à 25 % sur le versement forfaitaire, le droit d'enregistrement et la taxe d'apprentissage durant les huit premières années d'activité de l'entreprise pour la zone A et durant les dix premières années pour la zone B ■

||||||| Flux des Investissements directs étrangers (en millions de dollars)

	2015	2016	2017
IDE	48	1 597	577
Stocks d'IDE	2 140	3 737	4 314

(Source : CNUCED)

LE CADRE DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ RENFORCÉ

La Guinée a adopté en juillet 2017 une loi-cadre qui simplifie la signature de Partenariats public-privé (PPP). 38,2 % des projets du PNDES doivent être financés sous cette forme

La nouvelle loi sur les Partenariats public-privé (PPP), réalisée en lien avec la Société financière internationale (SFI, groupe Banque mondiale), abroge la loi BOT (Build-Operate-Transfer) de 1998 et la délégation de service public prévue par le code des marchés publics de 2012, deux procédures qui présentaient trop de limites.

PLUSIEURS TYPES DE CONTRATS POSSIBLES

Selon la nouvelle loi votée en juillet 2017, les contrats PPP peuvent bénéficier des avantages et exonérations prévus dans le code des investissements. Ils peuvent être réalisés à travers deux procédures usuelles, la procédure d'appel d'offres, qui constitue le principe, et exceptionnellement le gré à gré. La loi permet également aux entreprises privées de faire une offre à l'État pour la réalisation, la gestion, la maintenance, la conception ou le financement d'un projet PPP par le biais d'une « offre spontanée ».

Les PPP peuvent être conclus au terme de trois types de contrats :

- L'affermage, à travers lequel l'opérateur assure les coûts des opérations et se rémunère sur les recettes, l'État pouvant recevoir une redevance.
- La concession, à travers laquelle le concessionnaire exploite un service public.
- Le contrat de partenariat, qui permet à l'opérateur privé d'être rémunéré par la puissance publique indépendamment des recettes perçues sur les usagers.

Les droits miniers et pétroliers restent éligibles respectivement au code minier et au code pétrolier, mais les PPP afférents aux infrastructures publiques en relation avec ces secteurs sont assujettis à la loi sur les PPP. Certains contrats de construction ou de prestation de services (prestations intellectuelles, fourniture d'équipements ou mobiliers, etc.) demeurent régis par le code des marchés publics.

UN PORTEFEUILLE DE PPP

Les ministères sectoriels, en tant qu'autorités contractantes, portent les projets PPP. Le ministère de l'Économie et des Finances met en œuvre les engagements publics et contrôle l'utilisation des fonds publics à travers l'Autorité de régulation des marchés publics et l'Administration de contrôle des grands projets et marchés publics.

Un portefeuille de projets potentiels, réparti principalement dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'eau, a été constitué. Il repose sur l'analyse de six critères : le degré de priorité du secteur public, la solidité des recettes prévues, la facilité de mise en œuvre, les impacts économiques du projet, le niveau de préparation/maturité du projet et le niveau d'attractivité pour les investisseurs ■

Distribution des projets PPP par secteur

• Énergie.....	39%
• Ports et aéroports.....	23%
• Eau.....	16%
• Routes.....	14%
• Télécoms.....	3%
• Assainissement.....	3%
• Autres.....	2%

(Source : Rapport Société financière internationale/CPCS, avril 2017)



Daouda Camara, directeur général

STRATHEG est une société de droit guinéen fondée en mars 2000 et enregistrée au registre du commerce sous le numéro RCCM/GC-KAL/015.548A/2007. Elle est spécialisée dans les domaines des études, de la supervision des travaux et conseils (accompagnements) des entreprises dans le montage de projets

SECTEURS D'ACTIVITÉS

STRATHEG est un bureau d'ingénierie conseil capitalisant plusieurs années d'expériences qui intervient dans les secteurs d'activités suivants :

- Travaux publics
- Bâtiments et constructions rurales
- Eaux et assainissement
- Environnement
- Aménagement hydro-agricole
- Développement urbain/rural

- Activités sociales et assistance aux communautés concernées.

STRATHEG accueille favorablement tout partenariat avec des sociétés, agences de développement sous forme de joint-venture ou de représentation sur place en Guinée ou dans la sous-région.

SERVICES OFFERTS

Les services offerts par STRATHEG s'exercent autant en milieu urbain qu'en milieu rural. Notre démarche originale et participative prend en compte le point de vue de tous les acteurs et bénéficiaires à toutes les phases d'exécution des mandats.

Nos services comprennent entre autres :

- Études de faisabilité et planification des travaux de construction/réhabilitation des bâtiments et travaux publics.
- Études techniques, évaluation et programmation des projets de développement.
- Études d'impacts environnementaux et sociaux des projets d'aménagements urbains et ruraux ou des grands travaux d'ingénierie.
- Mission d'appui, de maîtrise d'œuvre et de maître d'ouvrage délégué dans le contrôle et la supervision des études et de l'exécution des projets.



Quelques références en images

Adresse du siège : quartier Almamy - immeuble Akra 2^{ème} étage
Rue William Tubmann Ka 032, 030 BP : 86, commune de Kaloum
Tél. : +(224) 664 24 30 78 / 628 24 77 76. Fixe : +(224) 654 65 43 70
Email : daoudacam@yahoo.fr. Site : www.strat heg.com





Madani Dia,
secrétaire exécutif
de la PCSPG (Plateforme
de concertation
du secteur privé guinéen)

Interview

« LE DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ STRUCTURÉ A MONTRÉ SON UTILITÉ »

La PCSPG a été lancée en juin 2015. Son secrétaire exécutif en souligne les bénéfices attendus mais estime que beaucoup reste à faire pour bonifier le dialogue entre le secteur privé et l'État.

“ Quel est le rôle de la PCSPG ?

C'est une association qui réunit et travaille en concertation avec toutes les organisations patronales et socioprofessionnelles. Elle ambitionne d'être un outil d'aide à la promotion du dialogue structuré entre le public et le privé, d'amélioration du cadre réglementaire du secteur privé et d'aide à la transformation structurelle dont a besoin l'économie pour atteindre l'émergence.

Comment a-t-elle rempli ses missions depuis sa création ?

Nous avons participé à quasiment toutes les discussions concernant le climat des affaires, notamment celles sur les réformes réalisées ces dernières années qui ont permis, pour certaines, de faire progresser la Guinée au classement Doing Business établi par la Banque mondiale. Nous avons pris part aux discussions sur la loi PPP (Partenariats public-privé) et à celles sur les lois de finances, bien que nous n'ayons pas forcément été écoutés concernant ces dernières. L'État commence à comprendre qu'il peut difficilement fonctionner dans une économie libérale sans prendre en compte le point de vue du secteur privé. En même temps, le principal ennemi n'est pas la concurrence dans le secteur privé

mais celle, déloyale, de quelques administrateurs qui créent des sociétés informelles, c'est-à-dire non soumises aux mêmes contraintes que les autres, notamment sur le plan fiscal. Aujourd'hui, un appel d'offres pour une route de plus de cent kilomètres peut réunir plus de cent soumissionnaires, alors qu'il n'y a sans doute pas plus de deux ou trois sociétés capables de remplir une telle mission en Guinée !

Quelles solutions proposez-vous ?

La première vise à mettre en œuvre le statut d'entrepreneur individuel pour les petites entreprises, afin qu'elles puissent être identifiées, avoir une existence légale et payer des impôts forfaitaires. Cela sera probablement le cas très prochainement puisqu'il s'agit d'une disposition du traité de l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) que la Guinée a signé et ratifié. La seconde est plus difficile à réaliser : il s'agit de réglementer l'accès aux professions des entreprises. Aujourd'hui, n'importe qui peut, sans compétences, aller à l'APIP (Agence de promotion des investissements privés) créer une entreprise de BTP par exemple. Nous proposons qu'il soit obligatoire de démontrer ses capacités techniques avant d'obtenir le moindre agrément.

Comment la PCSPG travaille-t-elle ?

Chaque fois qu'un sujet est sur la table, nous réunissons des commissions spécialisées. L'an dernier, des négociations ont eu lieu avec le ministère de la Ville pour fixer un barème de prestations. Nous avons réuni les présidents des ordres des architectes, des ingénieurs du BTP, des géomètres et de la chambre des notaires afin que les discussions soient constructives. Si celles-ci ont été houleuses, elles ont été enrichissantes et efficaces. Un compromis a pu être trouvé et un arrêté établi et signé. Le dialogue public-privé structuré a montré son utilité. Cela devrait être systématique avec chaque ministère. Malheureusement, depuis que le Président lui-même a lancé en octobre 2017 le Guinée Business Forum, autrement dit la plateforme de discussions et de décisions entre les secteurs public et privé, son comité de pilotage, exemplaire dans sa composition multisectorielle, n'a jamais été réuni. Nous pourrions pourtant faire mieux que le Rwanda si nous parvenions à opérationnaliser ce dialogue ■



SOGAM



*L'assurance
d'être mieux
assuré !*

MALADIE - AVIATION

**TRANSPORT - MULTIRISQUE - INCENDIE
AUTO- RESPONSABILITE CIVILE - ACCIDENTS
CORPORELS - ASSISTANCE AUX VOYAGEURS**

**RISQUES DIVERS : VOLS, DEGATS DES EAUX, BRIS DE GLACES - RISQUES TECHNIQUES - (TRC, BDM, TRI)
TEMPORAIRES DECES RETRAITE COMPLEMENTAIRE - CREDIT - CAUTION - VIE - AVENIR ENFANT**



SUR LA VOIE DE LA DIVERSIFICATION

- Transports : Révéler le potentiel économique de la Guinée >>> **52**
- Le port de Conakry modernise ses infrastructures et sa gestion >>> **56**
- La Guinée, château d'eau de l'Afrique de l'Ouest >>> **58**
- Les cultures de rente mises en avant >>> **62**
- Le tourisme d'affaires et de conférences avant celui des loisirs >>> **68**
- Télécommunications, la Guinée toujours plus connectée >>> **72**
- Banques, un secteur plus stable et dynamique >>> **74**



TRANSPORTS : RÉVÉLER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA GUINÉE

Plusieurs grands projets dans les infrastructures de transports doivent lever les contraintes au développement de la Guinée et lui permettre de tirer profit de sa situation géographique.

L'insuffisance et la mauvaise qualité des infrastructures de base dans le transport constituent l'une des contraintes majeures au développement de la Guinée. Pour investir dans leur mise à niveau, les autorités intensifient la mobilisation de leurs ressources domestiques, en hausse depuis deux ans, tout en ayant recours à plus d'endettements non concessionnels, grâce aux nombreux partenaires (Chine, Europe, Japon, institutions multilatérales, etc.) qui soutiennent le Plan national de développement économique et social (PNDES)

3 000 KILOMÈTRES DE ROUTES BITUMÉES EN 2020

La Guinée partage 3 400 kilomètres de frontières avec la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Sénégal et la Sierra Leone. Le commerce avec ces pays est un facteur important de lutte contre la pauvreté. Grâce à une approche multimodale du développement de ses infrastructures de transports (route, mer, air, fer), elle peut devenir une plaque tournante du commerce ouest-africain. Au niveau national, les autorités visent à améliorer le trafic sur les routes préfectorales et communautaires, indispensables au développement agricole.



Saran Djansy Sangaré,
directrice administratif et financier



D'abord créée en 2003 dans la logistique de transports, EcoBetape est devenue en seize ans l'un des plus importants partenaires guinéens dans les secteurs de la construction, des mines et de l'agriculture.

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

Avec un parc complet d'équipements de chantiers, EcoBetape prend en charge la conception et la réalisation des projets de BTP : bâtiments, terrassements, aménagement de routes minières et de routes bitumées, entretien d'ouvrages.

TRANSPORTS DE MINÉRAIS ET D'HYDROCARBURES

L'entreprise dispose d'une flotte moderne et modulable de camions poids lourds adaptée à tous les besoins logistiques : camions-bennes et dumpers pour le transport de la bauxite et des granulats, camions à plateau pour les marchandises et camions-citernes pour les hydrocarbures.

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS DE CHANTIERS ET VÉHICULES POIDS LOURDS

EcoBetape vous permet de gagner en flexibilité avec des tarifs de location compétitifs et du matériel performant. L'entreprise loue une gamme complète d'équipements et de véhicules neufs pour tous les besoins de chantiers et de transports.

ILS FONT CONFIANCE À ECOBETAPE

Vale, Ecobank, Orange, Vivo Energy, BICIGUI, (FER Guinée), DEM Group, compagnie des bauxites de Guinée, Direction nationale du génie rural, Total... Sur ses secteurs d'activité, EcoBetape compte parmi ses clients, privés et publics, les plus grands acteurs locaux et internationaux.

EcoBetape
Immeuble Khazen, rue de la Gare, Almamyia
Kaloum - BP 5164 - Conakry - Guinée
www.ecobetape.com





RAPPROCHER BAMAKO DU PORT DE CONAKRY

La reconstruction des 370 kilomètres de route qui relie Coyah, Mamou et Dabola, dont les travaux ont été lancés en avril 2018 figure parmi les urgences. Elle permettra de rapprocher Bamako au Mali de son port naturel qu'est Conakry. Le projet estimé à 357 millions d'euros est financé dans le cadre d'un accord avec la Chine portant sur vingt milliards de dollars d'investissements sur vingt ans. L'assainissement de 66 kilomètres de voiries de Conakry est également discuté dans ce cadre.

13 PROJETS PRIORITAIRES DÉDIÉS AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Au total, l'objectif du PNDES est de faire passer le nombre de kilomètres de routes bitumées de 2 220 en 2016 à 3 000 en 2020. Au moins la moitié des agglomérations rurales et les préfectures non desservies par des axes bitumés devront être désenclavées. Treize projets prioritaires du PNDES sont ainsi dédiés aux infrastructures de transports. Plusieurs institutions devront également être créées, dont une Agence routière, et des réformes exécutées pour améliorer l'environnement des affaires dans ce secteur.

FERROVIAIRE : RELANCE DE LA LIGNE CONAKRY-KANKAN

Construite au début du siècle dernier, la relance des travaux de rénovation de la ligne Conakry-Kankan, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), est une priorité du PNDES. Les autorités privilégient dans ce secteur la combinaison du transport des personnes et des biens avec l'exploitation minière, comme c'est déjà le cas depuis 2010 sur la ligne Conakry-Kagbélen, en grande banlieue. Il est également prévu que la mise en œuvre de projets d'exploitation minière, lorsqu'ils nécessitent la création d'un réseau ferré, puisse aussi être mise à profit pour désenclaver des zones agricoles.

AÉRIEN : PRIORITÉ À LA MAINTENANCE

DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Sans mettre fin au projet de construction d'un nouvel aéroport à Mafèrinyah dans le cadre d'un PPP, le PNDES privilégie la maintenance des structures existantes, notamment des aéroports secondaires de Boké, Labé, Nzérékoré, Faranah et Siguiri. La remise à niveau de ces infrastructures conditionnera les premiers vols régionaux de Guinea Airlines. Créée en février 2017, cette compagnie s'est engagée depuis janvier 2018 dans un partenariat stratégique (direction, maintenance, formation, etc.) avec Ethiopian Airlines et ASKY Airlines ■

Focus

« GRAND CONAKRY 2040 »

Le projet Grand Conakry 2040 vise à mieux répartir la population de la capitale qui pourrait doubler d'ici vingt ans pour atteindre six millions d'habitants. Ses objectifs : améliorer les conditions de mobilité des personnes, les infrastructures sanitaires et l'attractivité des villes secondaires voisines. Parmi les projets les plus avancés figure l'aménagement de la zone industrielle de Kouriah, la création de logements sociaux, l'extension du port de Conakry, la valorisation énergétique des déchets ou encore l'optimisation du front de mer à l'extrême sud de la capitale.



CONCESSIONNAIRE RENAULT TRUCKS EN GUINÉE ET SIERRA LEONE

TGH PLUS INDUSTRIES

6^{ème} Avenue de la République
Manquepas, Commune de Kaloum - Conakry
Tél : (+224) 623 232 708
(+224) 622 900 237
E-mail : info@tghplus-industries.com

■ VENTE DE VÉHICULES NEUFS

■ USED TRUCKS BY RENAULT TRUCKS

■ OFFRE DE FINANCEMENTS

■ CONTRAT DE MAINTENANCE

■ VENTE DE PIÈCES DE RECHANGES

■ ASSISTANCE TECHNIQUE SUR SITE



100%
TRANQUILITÉ

CONTRATS DE MAINTENANCE START & DRIVE RÉFÉRENCE

 OPTIMISEZ L'ENTRETIEN DE VOS VÉHICULES

100%
FLEXIBILITÉ

MAINTENANCE PRÉVENTIVE
CONTRAT SUR MESURE
GAGNEZ EN RENTABILITÉ





LE PORT DE CONAKRY MODERNISE SES INFRASTRUCTURES ET SA GESTION

774 millions de dollars sont sur le point d'être investis dans le port de Conakry, dont le terminal à conteneurs a été rénové en 2014. La gestion de sa partie conventionnelle a été cédée à un opérateur privé.

La hausse du trafic maritime, à laquelle le port autonome de Conakry (PAC) ne pouvait plus répondre, a poussé les autorités à le moderniser et à en améliorer la gestion. Elles ont dans un premier temps élaboré un projet qui vise à étendre sa partie est de 88,7 hectares, afin de renforcer les capacités de traitement de ses marchandises et minerais.

846 MÈTRES SUPPLÉMENTAIRES

En charge des études, de la fourniture du matériel et de l'exécution des travaux sous le régime EPC (engineering, procurement and construction), China Harbour Engineering Company (CHEC) a signé un protocole d'accord en avril 2013 avec les autorités guinéennes. Un accord-cadre avec un

consortium de cinq banques chinoises a été réalisé par Industrial and Commercial Bank of China (ICBC) pour le financement de 85 % du projet, dont le coût total est de 774 millions de dollars. CHEC va construire trois quais d'une longueur de 846 mètres et l'aménagement de 41,6 hectares de terre-pleins.

Le projet prévoit également la construction d'une aire de stationnement d'une capacité de 600 camions, d'une pénétrante routière de 4 km et d'un échangeur de 550 mètres. CHEC, qui a déjà collaboré aux travaux de modernisation de plusieurs ports sur le continent, était déjà à l'œuvre au début des années 2000 à Conakry. C'est elle qui a réalisé les travaux du nouveau quai du terminal à conteneurs du PAC, inauguré en novembre 2014 par Conakry Terminal, filiale de Bolloré Africa Logistics.

LE PORT CONVENTIONNEL PASSE AU PRIVÉ

Dans le même temps, la Guinée a signé le 10 août 2018 un contrat d'une durée de vingt-cinq ans avec la société turque Albayrak, pour la gestion de la partie conventionnelle du PAC, qui concerne les marchandises qui ne sont pas mises en conteneurs. Créé en 1952, le conglomérat turc (industrie textile, déchets, médias, matériel agricole, immobilier, logistique, etc.) gère les ports de Trabzon en Turquie et de Mogadiscio en Somalie. Il s'est engagé à investir 200 millions de dollars (173 millions d'euros) sur deux ans dans le PAC et 500 millions de dollars à terme.

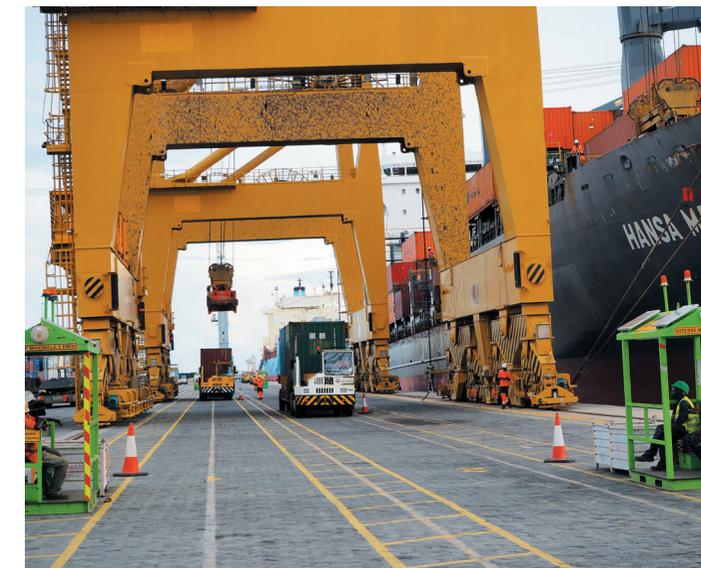
« Les installations sont vieillissantes et exigent des gros investissements que l'État guinéen est incapable d'assurer, a justifié le ministre des Transports, Aboubacar Sylla, ajoutant que l'État est un mauvais gestionnaire (...). Beaucoup de navires sont obligés de rester longtemps en rade, faute de place. » Le contrat de concession avec la société turque prévoit la construction d'un quai de 530 mètres. 80 % du personnel doit être guinéen, alors que les revenus douaniers doivent passer à 13 millions de dollars par an, contre 4,5 millions de dollars en 2017.

Pour rappel, le terminal minéralier, troisième entité du PAC avec le port conventionnel et le port conteneurs, est géré par la compagnie des bauxites de Kindia (CBK), filiale de la société russe Rusal dans le pays. À noter également que la gestion de cinquante bus offerts en janvier 2017 par la mairie d'Istanbul au gouvernorat de Conakry a été cédée à Albayrak qui s'est également dit intéressée par la gestion des ordures dans la capitale guinéenne ■

Évolution du nombre de navires au port autonome de Conakry (PAC)

	2012	2016	2017
Porte-conteneurs	144	242	240
Minéraliers	84	88	95
Rouliers	78	64	60
Vraquiers	13	49	50
Tankers	50	47	45
Cargos conventionnels	112	55	47
Cargo réfrigérateurs	/	18	17
Chalutiers	193	537	530
Portes-barges	7	3	3
Aluminières	8	/	/

(Source : port autonome de Conakry/Service statistiques/ministère des Transports)



LA GUINÉE, CHÂTEAU D'EAU DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Le barrage de Kaleta mis en service en 2015 et deux autres en construction doivent exploiter l'immense potentiel hydroélectrique de la Guinée. Le développement du réseau de distribution est aussi en cours.

L'accès à l'électricité est l'une des principales entraves à l'activité des ménages et des entreprises en Guinée, notamment de l'industrie minière, avec un taux d'électrification qui approche les 30 %. Pour y remédier, les autorités sont en train de réaliser les projets hydroélectriques que les gouvernements successifs n'ont pu mettre en œuvre depuis l'indépendance, afin d'exploiter un réseau fluvial de 6 250 kilomètres dont le potentiel de production hydroélectrique est estimé à 6 100 MW. Le gouvernement prévoit que le taux d'accès à cette source d'énergie puisse passer de 15 % en 2016 à 40 % en 2020.

240 MW DEPUIS 2015

En 2015, le barrage de Kaleta a été inauguré pour apporter 240 MW supplémentaires au réseau national. D'un montant de 446 millions de dollars et financé à hauteur de 75 % grâce à un crédit à taux préférentiel d'Aleximbank, sa construction a été saluée comme une réussite exemplaire par le programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Ce barrage est le premier de trois structures qui doivent permettre d'exploiter le potentiel du fleuve Konkouré, qui prend sa source dans le massif du Fouta-Djalou et se jette dans la baie de Sangareya, au nord de Conakry. C'est déjà sur ce fleuve que le barrage de Garafiri a été mis en service en 1999. ■ ■ ■



Abdenbi Attou,
administrateur général
d'EDG

Interview

« LES PERFORMANCES
DE L'ENTREPRISE ONT ÉTÉ
CONSIDÉRABLEMENT AMÉLIORÉES »

Après avoir bonifié les résultats techniques et commerciaux d'électricité de Guinée (EDG) dans le cadre d'un contrat de gestion signé en 2015, Veolia prépare les cadres qui dirigeront l'entreprise à partir de 2019.

« Comment le contrat de gestion a-t-il amélioré le fonctionnement et les services d'EDG ?

Le bilan est aujourd'hui très positif puisqu'après trois ans de contrat de gestion, les performances de l'entreprise ont considérablement progressé. Sur le plan technique, la production a augmenté de 72 % entre 2015 et 2018 pour atteindre 2 030 GWh. Cela a été rendu possible grâce à la réhabilitation des réseaux de transport et de distribution et à la mise en service de centrales de production, notamment celle hydroélectrique de Kaleta. L'extension des réseaux de transport (moyenne tension/basse tension de 24 % et haute tension de 19 %) a rendu le service plus stable. Parallèlement, la qualité de la desserte a été améliorée grâce à la construction de plus de 540 postes électriques et à la mise en service d'une centaine de transformateurs. De quoi réduire le taux de déclenchements sur défauts des groupes, le taux d'avarie des transformateurs ou encore le temps équivalent de coupures de 32 % (350 heures en 2015 contre 240 heures en 2018).

Quid des performances commerciales et de la réorganisation de l'entreprise ?

D'un point de vue commercial, les ventes ont augmenté de 161 % pour atteindre 1 370 milliards de francs guinéens en 2018 et les encaissements ont quant à eux augmenté de 96 %. Ces excellents résultats sont consécutifs aux campagnes de recensement, de régularisation clients et de raccordements automatiques aux compteurs Sabou mais aussi à la mise en place d'un logiciel de gestion commerciale à Conakry qui sera bientôt étendu à tout le pays pour sécuriser les recettes. Le nombre de clients actifs a augmenté de 51 %, s'établissant à 360 000 en 2018. Tous les indicateurs de performance commerciale ont progressé, notamment les taux de recouvrement et de facturation. Quant à la transformation de l'entreprise, elle est réelle. Les charges de fonctionnement ont été réduites de 31 % et plusieurs réformes modernisent et améliorent encore le fonctionnement d'EDG. La signature de contrats cadres avec les plus gros fournisseurs et la mise en place d'une commission de passation des marchés publics ont permis de réduire les coûts et de rendre plus transparent le processus de sélection. Pour renforcer les capacités d'EDG, le nombre moyen d'heures de formation par employé a été porté à 18,4 heures en 2018 dans la maintenance des réseaux électriques, l'habilitation électrique, le management des risques ou encore la relation client. La certification et l'apurement des comptes depuis 2015 et la normalisation de la situation fiscale d'EDG depuis janvier 2018 ont permis de remettre en ordre sa direction financière.

Quels sont les principaux objectifs qui restent à atteindre ?

L'année 2018 a été consacrée à la préparation de la relève. Le premier objectif a été d'accélérer le renforcement des capacités, notamment en rajeunissant l'effectif de l'entreprise et en introduisant de nouvelles compétences. Nous devons aussi doter EDG d'outils de travail performants par la mise en place du Progiciel de gestion intégré (PGI) dans tout le territoire et améliorer la relation client par l'opérationnalisation d'un centre de services client, d'un guichet unique promoteur et par l'ouverture d'une agence grands comptes. Le renforcement des moyens de production et de distribution d'EDG continue d'être prioritaire. En 2019, les centrales du Samou seront réhabilitées et le centre de dispatching national exploité ■



SOUAPITI, EN SOUTIEN À KALETA ET GARAFIRI

Prochaine étape : le barrage de Souapiti, situé à 135 km au nord de Conakry et construit par China International Water and Electric Corporation (CWE), la même société qui a bâti celui de Kaleta. Il disposera d'une capacité de 550 MW et permettra à Kaleta et Garafiri, grâce à ses six milliards de mètres cubes de retenues d'eau, de tourner à plein régime. Sa mise en service partielle dès 2019 permettra de réduire le déficit en électricité en saison sèche, estimé à 400 MW. Le gouvernement guinéen et EximBank China ont signé en septembre dernier une convention de prêt d'1,175 milliard de dollars pour son financement, estimé à 1,383 milliard. Les 15 % restants seront fournis par la société du projet au sein de laquelle l'État guinéen et CWE sont partenaires, dans le cadre d'un EPC signé en 2016.

Les travaux du barrage d'Amaria, le troisième barrage, ont quant à eux été lancés en janvier 2018. Réalisé dans la préfecture de Dubréka avec la société chinoise Tebian Electric Apparatus stock (TBEA), attendu avec une capacité de 300 MW, sa construction s'étendra sur 56 mois. Ce dernier contrat entre dans le cadre d'un accord global signé avec le ministère guinéen des Mines et de la Géologie. Il porte sur l'exploitation de la bauxite, dont la région regorge, avec notamment la réalisation d'une usine d'alumine et une fonderie d'aluminium.

LE RÉSEAU DE TRANSPORT NATIONAL RENFORCÉ

Pour que ces infrastructures atteignent leur but, des investissements considérables sont nécessaires pour le renforcement de la capacité du réseau. Le système électrique guinéen n'est composé que de deux systèmes interconnectés, l'un à l'ouest, entre Conakry et Labé, l'autre au centre, autour de Dabola. Les gouvernements guinéen et malien ont déjà lancé en février dernier le projet multinational d'interconnexion électrique en 225 KV Guinée-Mali pour un investissement estimé à près de 300 millions d'euros. Il doit permettre la construction d'une ligne de 714 kilomètres, dont 588 en Guinée, où 121 localités seront électrifiées. C'est aussi dans cette perspective que Conakry a signé à l'occasion du Forum sur la coopération sino-africaine, en août 2018, un contrat de partenariat avec l'Organisation pour le développement et la coopération mondiale en matière d'interconnexion énergétique (GEIDCO), située à Pékin ■

Évolution de la puissance installée et de la puissance disponible en MW

	2012	2014	2016	2018
Puissance installée	214,2	338	593,5	773,97
- hydraulique	127,6	127,4	367,1	367,6
- thermique	86,6	210,6	226,	406,37
Puissance disponible	145	168,5	411,4	/
- hydraulique	110	83,2	320,1	/
- thermique	35	85,3	91,3	/

(Sources : Électricité de Guinée (EDG) - Division statistique et analyse des performances / Banque mondiale)



BANQUE POPULAIRE MAROCO GUINÉENNE

ACTEUR INCONTOURNABLE DU MARCHÉ BANCAIRE GUINÉEN

Fruit de la coopération entre le Royaume du Maroc et la République de Guinée, la Banque Populaire Maroc Guinéenne (BPMG), filiale du groupe Banque Centrale Populaire (BCP) du Maroc, est l'une des premières banques commerciales de la Guinée.

Acteur majeur du financement de l'économie guinéenne, la BPMG accompagne depuis plus de 25 ans une clientèle multiple et diversifiée à travers les projets de développement et de financement de l'économie de la Guinée. Elle porte dans le pays les ambitions continentales du groupe BCP, notamment « Construire le premier groupe bancaire panafricain, solidaire et ancré localement ». Ainsi la BPMG est fortement engagé dans le développement de l'inclusion financière en tant qu'acteur incontournable de l'écosystème et partenaire des politiques économiques et sectorielles.

Avec une évolution du volume de ressources collectées de plus de 48% et de crédits distribués de 38%, la Banque Populaire Maroc-Guinéenne a consolidé en 2017 sa position d'acteur financier incontournable du marché guinéen.

Son activité au cours de l'exercice 2017 a été marquée par plusieurs réalisations importantes dans les secteurs clés de l'économie du pays. Elle a ainsi financé des projets dans divers domaines : le transport pour 4,6 millions USD, le logement pour 1,1 million USD, l'industrie manufacturière pour 6,1 millions USD, l'agro-alimentaire à travers l'extension d'une usine de minoterie pour 10,5 millions USD, ainsi que dans le secteur des produits pétroliers pour un montant de 54,6 millions USD.

Boulevard du Commerce – BP 4400 Conakry – République de Guinée
Tél. : +224 626 26 32 32 – E-mail : bpmg@bpmgbank.com

LES CULTURES DE RENTE MISES EN AVANT

Le gouvernement guinéen entend faire de l'agriculture un secteur susceptible de garantir la hausse des exportations. Plusieurs filières de rente sont mises en avant pour atteindre cet objectif.

LE RETOUR DE L'ANANAS DE GUINÉE

Le BES (Bureau d'exécution stratégique), organe qui dépend des services du Premier ministre, a pris en charge la relance de l'ananas en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et le cabinet de conseil Dalberg. Outre l'augmentation des superficies cultivées et l'accès aux engrais ou à l'irrigation, les efforts portent sur la commercialisation, aussi bien en direction des producteurs (normes à l'exportation) que des exportateurs (accès aux marchés). La région de la Basse-Guinée est à l'avant-garde de cette relance.

L'ANACARDE : UNE FILIÈRE D'AVENIR

Le PNDES entend implanter des agropoles dédiées aux filières qui disposent du plus grand potentiel économique. Parmi celles-ci, le sésame, l'huile de palme, le cacao ou encore l'anacarde dont le marché mondial est en hausse ces dernières années malgré un repli constaté en 2018. L'objectif, ambitieux, vise à atteindre une surface plantée d'un million d'hectares d'anacardiers à l'horizon 2020 et à produire 60 000 tonnes de noix par an. 204 000 hectares ont déjà été plantés en 2016 et 175 000 autres en 2017 dans les préfectures de Boké, Fria, Dubréka et Boffa (Basse-Guinée).



LE « ZIAMA », INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

La Guinée mise aussi sur son café local, le « Ziama de Macenta » qui bénéficie depuis 2014 d'une IGP (Indication géographique protégée) obtenue auprès de l'Organisation africaine de la protection intellectuelle, avec le soutien de l'Agence française de développement et du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement). Cultivé dans le massif du Ziama, à près de 800 kilomètres de Conakry, ce café est de type Robusta, mais ses qualités le rapprochent davantage d'un Arabica ■



Focus

LA VALEUR DES EXPORTATIONS EN HAUSSE EN 2017

La valeur des produits agricoles, halieutiques et forestiers à l'exportation a crû en 2017. En plus de l'évolution favorable des prix de certains produits sur le marché international, ce résultat est en partie dû aux réformes mises en œuvre depuis deux ans en terme d'accès aux intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires), à des prix subventionnés et à un meilleur encadrement des paysans.

La valeur des **produits agricoles** exportés est passée de 80,89 millions de dollars en 2016 à 194,04 millions en 2017, soit 4,22 % du total des exportations en 2017 contre 3,35 % un an plus tôt.

La valeur des **produits halieutiques** exportés a atteint 136,03 millions de dollars en 2017 (2,96 % du total des exportations), contre 29,36 millions de dollars un an plus tôt. La Guinée est sortie en 2016 de la liste noire de l'Union européenne des pays non coopératif en termes de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), ce qui augure de belles années pour ce secteur en pleine reconfiguration.

La valeur des **produits forestiers** (bois, caoutchouc, etc.) à l'exportation est quant à elle passée de 121,10 millions de dollars en 2016 à 145,30 millions en 2017, soit 3,16 % du total des exportations.



FILM CORPORATE & INSTITUTIONNEL

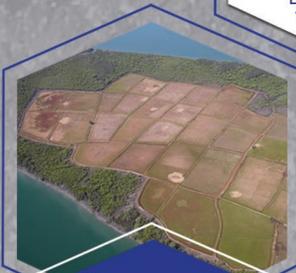
METTRE EN LUMIÈRE VOS ACTIVITÉS, VOTRE SAVOIR FAIRE, VOS PRODUITS, VOS SERVICES, PRÉSENTER VOS SITES DE PRODUCTION, VOS ACTIONS TERRAIN ET ASSURER LA COUVERTURE DE VOS ÉVÉNEMENTS



REPORTAGE NEWS

RÉALISATION POUR LE COMPTE D'AGENCES DE PRESSE ET DE MÉDIAS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.

SUJETS NEWS
MAGAZINES D'INFORMATION SUR L'ACTUALITÉ POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SPORTIVE



IMAGES AÉRIENNES

GRACE À NOS DRONES, NOUS POUVONS RÉALISER DES PHOTOS ET VIDÉOS DE VOS INSTALLATIONS, BÂTIMENTS, ET INFRASTRUCTURES. CES IMAGES POURRONT ENSUITE AGRÉMENTER VOTRE FILM CORPORATE, PUBLICITÉ, OU ENRICHIR VOTRE BANQUE D'IMAGES



CAPTATION & PRODUCTION

GRACE À NOTRE SYSTÈME DE CAPTATION MULTI CAMÉRA, NOUS POUVONS ASSURER LA COUVERTURE DE SÉMINAIRES, TABLES RONDES ET CONFÉRENCES EN LIVE. RETRANSMISSION EN DIRECT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DONNER PLUS DE VISIBILITÉ À VOTRE ÉVÉNEMENT



FORMATION & CONSEILS

LA FORMATION DE VOS ÉQUIPES DE TERRAIN OU DE DESK (CAMÉRAMAN, JRI-TRI QUALIFIÉ, REPORTER, DESKEUR) LE CONSEIL POUR LA MODERNISATION DE VOS ÉQUIPEMENTS ET DE VOS PROCESS DE TRAVAIL DANS UNE NEWS-ROOM OU SUR LE TERRAIN, MISE EN PLACE DE NOUVEAUX WORKFLOWS, BILAN COMPÉTENCE ET ACCOMPAGNEMENT EDITORIAL



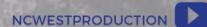
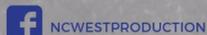
NCWEST PRODUCTION AFRICA

EST UNE SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ET DE PRESTATIONS AUDIOVISUELLES, SPÉCIALISÉE DANS LA RÉALISATION DE CONTENUS ET DE REPORTAGES VIDÉOS EN GUINÉE ET EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE



+224 626 95 06 08
+33 6.76.00.14.55

CONTACT@NCWESTPRODUCTION.COM



Mohamed Kagnassy, conseiller à l'agriculture à la présidence de la République

Interview

« FAIRE DE L'AGRICULTURE UN VÉRITABLE MOTEUR DE L'ÉCONOMIE »

« Agriculture contribue beaucoup à l'emploi en Guinée mais trop peu au PIB. Comment changer cela ?
Avec nos terres arables, notre potentiel hydrographique, notre pluviométrie, mais aussi la disponibilité de la main-d'œuvre locale, l'agriculture devrait effectivement davantage contribuer au PIB. Mais nous devons aussi prendre en compte que le secteur a constamment régressé en valeur relative dans le PIB. Cette régression peut s'expliquer par la faiblesse des ressources budgétaires qui étaient affectées durant des années à l'agriculture, mais aussi par l'essor des activités minières au détriment des activités agricoles. Pourtant aujourd'hui, j'ai bon espoir que toutes les initiatives prises – surtout l'initiative présidentielle pour l'appui au secteur agricole – puissent faire de ce secteur un véritable moteur de l'économie guinéenne. L'ambition est d'affecter 10 % du budget national au secteur agricole, au lieu de 6 % environ par le passé, et d'accroître la productivité agricole de 6 % par an. »

De quelle manière ?

Le président Alpha Condé a adopté une politique agricole dont la concrétisation passe par la mécanisation ; par l'apport des semences améliorées et de fertilisants, dont 100 000 tonnes ont été mises à disposition des agriculteurs au compte de la campagne agricole 2017 ; par la promotion des organisations paysannes et par le désenclavement des zones de production. Nous œuvrons pour permettre au paysan guinéen de produire plus, pour accroître ses revenus et ainsi contribuer à une croissance soutenue grâce à l'intensification de la production et non à l'expansion des superficies cultivées.

Quels secteurs vous paraissent les plus propices aux investissements privés ?

La modernisation passe par l'investissement privé. Nous bénéficions pour cela du soutien de nos partenaires au développement comme celui de la BID (Banque islamique de développement) qui a accordé à la Guinée 47 millions de dollars pour la relance de certaines filières et la commercialisation des produits agricoles. La relance de la filière ananas bénéficie du soutien de la coopérative agropastorale de Burquiah et de l'importateur français VB international. Ils ont permis la plantation de 350 hectares en 2017 et une récolte de 15 000 tonnes en 2018. Les noix de cajou, la banane et la mangue sont aussi des filières générant de fortes opportunités d'exportation. Quant à la filière café-cacao, elle est en pleine expansion.





Les besoins en infrastructures créent-ils des possibilités d'investissements ?

La maîtrise de l'eau pour ne pas dépendre de la saison pluvieuse et le désenclavement des zones de production sont des enjeux primordiaux. La conjugaison des efforts du gouvernement, du secteur privé et de nos autres partenaires doit permettre la mise en place d'une agriculture adaptable à la plupart des situations liées aux changements climatiques. Dans la mesure où la Guinée vient de loin, tout est prioritaire. Le pays a besoin de tout le monde, en même temps. C'est pourquoi nous créons les opportunités pour attirer les investisseurs, pour faciliter l'accès à la propriété foncière, notamment rurale et pour réduire les risques d'investissements dans le secteur agricole ■



CHIFFRES

L'agriculture en Guinée, c'est :

- 6,2 millions d'ha de terres arables
- 700 000 ha de terres aménageables, 936 000 ha de terres humides et 204 516 ha inventoriés
- une pluviosité de 1 200 à 4 000 mm/an selon les régions
- un réseau fluvial de 6 250 kilomètres



SETRA S.A.

SETRA SA se distingue par son expertise dans les domaines suivants :

- Bâtiment
- Travaux publics
- Génie rural
- Voiries urbaines

Soucieuse d'offrir un service de qualité, SETRA SA dispose des équipements de dernière génération.

Notre politique qualité, santé, sécurité, environnement et communauté est à l'image de notre entreprise et sert à protéger nos employés, nos clients et nos biens.



SETRA SA a reçu la médaille d'or du 18^{ème} trophée international de la construction.

Le siège social de SETRA SA est situé à l'angle de l'autoroute Fidel Castro Ruz et de la rue Ma 296, quartier Coléah Cité, commune de Matam, Conakry
Tél. : (+224) 657 443 424 / (+224) 664 333 191
(+ 224) 622 211 543
contact : setra_sa@yahoo.fr - www.setra-sa.com

SETRA SA (Société d'études et de travaux) a été créée le 4 février 1987. Elle se situe parmi les plus importantes PME nationales et étrangères de Guinée. Depuis son premier contrat, les travaux qu'elle exécute n'ont cessé de progresser pour atteindre aujourd'hui plusieurs milliards de francs guinéens.

L'activité de SETRA SA s'est progressivement étendue pour couvrir l'ensemble du secteur du BTP.

SETRA SA est reconnue pour la qualité de son service, la durabilité de ses réalisations et la sécurité sur ses chantiers.



Le carburant qui nettoie votre moteur km après km

JUSQU'À
93 %
D'ENCRASSEMENT
EN MOINS*



<https://www.facebook.com/TotalGuineeConakry/>



*Par rapport à un carburant ne contenant aucun additif spécifique, empêche l'encrassement des injecteurs des moteurs diesel jusqu'à 89 %, d'après des tests réalisés en novembre 2015 au banc d'essai selon la méthode de référence CEC F-23-01, élimine l'encrassement des soupapes d'admission de moteurs essence à injection indirecte jusqu'à 93 %, d'après des tests réalisés en novembre 2015 au banc d'essai selon la méthode de référence CEC F-05-93. Ces résultats peuvent varier en fonction du type de véhicule utilisé. Vous pouvez en savoir plus sur le site internet : total.com



LE TOURISME D'AFFAIRES ET DE CONFÉRENCES AVANT CELUI DES LOISIRS

Conakry rattrape son retard en infrastructures hôtelières de standing pour accueillir des touristes d'affaires toujours plus nombreux. Les efforts à réaliser dans le tourisme de loisirs sont importants.

Cela faisait six ans que les Conakriens voyaient s'élever les dix-huit étages du Primus Kaloum, un hôtel construit par des investisseurs chinois en lien avec des actionnaires guinéens. Édifié au cœur du quartier d'affaires éponyme de Kaloum, au sud de la presqu'île de Conakry, il a été inauguré en octobre 2018 par le président Alpha Condé. Le cinq étoiles doit contribuer à rattraper le retard de la capitale en termes d'infrastructures hôtelières de standing, avec ses 315 chambres, dont quarante appartements, douze salles de réunion et quatre restaurants. Plus de cent millions de dollars y ont été investis.

Preuve que les entrepreneurs de l'hôtellerie sont présents sur toute la gamme des services : le chef de l'État a inauguré le même jour l'hôtel Onomo, en activité depuis fin 2017. Le groupe hôtelier propose depuis plusieurs années en Afrique « une hôtellerie d'affaire simple et confortable » à un rapport qualité-prix qui se veut imbattable. Construit pour un montant de 23 millions d'euros, l'Onomo Conakry et ses 128 chambres est également situé à Kaloum, sur la côte atlantique.



EDUCATION



CONSTRUCTION



IMMOBILIER



HÔTEL



UNICON, transformer le potentiel de l'Afrique

République du Congo_Guinée_Côte d'Ivoire_Guinée Equatoriale_Espagne

www.unicondevelopment.com

Tel: (+34) 96 331 98 17



■ ■ ■ LE PREMIER « GRAND SHERATON » D'AFRIQUE DE L'OUEST

Ces deux derniers hôtels figurent parmi les derniers entrés en activité à Conakry. En 2013, le Palm Camayenne, premier cinq étoiles de l'histoire du pays construit en 1964, s'était déjà refait une beauté. Propriété de l'État, il avait été rénové par le groupe Unicon, qui en assure la gestion. L'année suivante, ce fut au tour du Millenium d'ouvrir ses portes. Également situé à Dixinn, sur la corniche nord, il offre comme le Palm Camayenne des services de grand standing.

Fin septembre 2016, le Noom Conakry est le premier hôtel cinq étoiles à avoir été construit en Afrique par le groupe Mangalis, filiale du holding sénégalais Teyliom. C'est aussi la capitale guinéenne que le groupe américain Starwood Hotels & Resorts Worlwide, filiale de Marriott International, a choisi en décembre 2016 pour ouvrir les portes de son premier Grand Sheraton d'Afrique de l'Ouest, pour un investissement de 60 millions de dollars environ.

UNE PASSERELLE ENTRE LES AFFAIRES ET LES LOISIRS ?

Le souhait des autorités est de s'appuyer sur ces acquis infrastructurels pour développer le tourisme de loisirs. L'un des principaux projets mis en œuvre dans cette perspective se situe sur les îles de Loos, plus précisément dans le village de Soro, sur l'île de Kassa. Riche de sa flore et de ses plages de sable fin, le paradisiaque archipel se situe à un jet de pierre de la capitale et est aisément accessible par ferries. La Guinée mise aussi sur ses plages et ses montagnes, qui figurent parmi les plus beaux paysages d'Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, les autorités s'appuient sur la Stratégie nationale de promotion du tourisme en cours de réalisation. Elles comptent aussi sur le retour des compagnies aériennes internationales, qui sont déjà une dizaine à desservir l'aéroport international de Conakry, aujourd'hui rénové. La nouvelle compagnie aérienne nationale Guinea Airlines, créée en partenariat avec Ethiopian Airlines, pourrait jouer un rôle, notamment dans des vols domestiques, même si elle tarde à prendre son envol. Plusieurs aérodromes, à Boké, Kankan, Labé, Nzérékoré ou encore Faranah, doivent pour cela être modernisés ■



Thierno Ousmane Diallo,
ministre du Tourisme,
de l'Hôtellerie
et de l'Artisanat

Interview

« NOTRE RÉUSSITE DÉPEND
DE NOTRE CAPACITÉ
À TRAVAILLER EN ÉQUIPE »

« L'un des principaux projets touristiques en cours concerne l'aménagement des îles de Loos, au sud de Conakry. Où en est-on dans sa réalisation ?

Ce projet de développement, qui s'intègre dans le plan général d'aménagement « Conakry 2040 », est très avancé. Il est déjà validé par le gouvernement et la commission interministérielle que celui-ci a mis en place. Composée des ministères en charge du Tourisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, de l'Économie, elle a déjà livré ses conclusions, accompagnées d'un projet de convention. Un bail à construction a également été signé par le ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire en faveur du promoteur du projet, lequel comporte la construction d'un hôtel. La dernière étape porte sur la signature de la convention par les différentes parties.

À quelle échéance la Stratégie nationale du tourisme sera-t-elle disponible ?
L'échéance est fixée au mois de mars 2019. Un bilan diagnostic a déjà été établi suite à une étude de terrain et à l'organisation en décembre 2018 d'un atelier d'analyse SWOT

(« forces, faiblesses, opportunités, menaces »), un outil qui permet de déterminer les options offertes dans un domaine stratégique. Deux ateliers de pré-validation et de validation de la Stratégie nationale de promotion du développement du tourisme et de l'écotourisme durable, assortis d'un plan d'actions prioritaires, se sont tenus les 14 et 26 février 2019 à Conakry.

Comment les discussions autour de cette stratégie se déroulent-elles avec les autres ministères concernés ?

Les discussions se déroulent de manière excellente. Tout le monde a compris que la réussite de cette stratégie dépend de notre capacité à travailler en équipe, en créant une synergie entre toutes les parties prenantes. Le tourisme est une activité multisectorielle et les actions des autres ministères qui s'occupent des questions relatives à la santé, à la sécurité, aux visas, aux transports, à l'agriculture, à l'artisanat, aux travaux publics ou encore aux TIC sont essentielles pour son développement.

Quelles sont les autres priorités de votre ministère destinées à améliorer les entrées de touristes, aussi bien de loisirs que d'affaires ?

Ces priorités portent sur la poursuite des travaux de construction des infrastructures d'hébergement à Conakry et à l'intérieur du pays, sur l'amélioration des conditions d'entrée et de séjour des touristes et sur le désenclavement et l'aménagement des principaux sites touristiques. Le renforcement des capacités des acteurs publics et privés du secteur touristique et hôtelier est aussi une priorité, notamment porté par l'ouverture à venir, à Conakry, du centre de formation aux métiers du tourisme de la CEDEAO. D'une manière plus générale, nos priorités visent aussi l'amélioration du climat des affaires dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie ■

TÉLÉCOMMUNICATIONS, LA GUINÉE TOUJOURS PLUS CONNECTÉE

Multiplication des points d'accès à la fibre optique, création d'un réseau national de la fibre, mise à disposition d'un point d'échange Internet... La Guinée a fait d'importants progrès dans l'accès aux Technologies de l'information et de la communication (TIC).

PREMIÈRE CONNEXION À UN CÂBLE SOUS-MARIN

La Guinée a en 2012 mis en service le câble sous-marin ACE (Africa Coast to Europe), après l'avoir relié à son point d'atterrissage. Réalisé dans le cadre de Warcip-Guinée (Programme régional Ouest-Africain de développement des infrastructures de communications), c'était un premier pas indispensable pour accroître la portée géographique des réseaux à large bande et fournir une connectivité Internet haut débit de qualité et à faible coût.

UN ACCÈS OUVERT AVEC GUILAB

Afin de financer le coût du raccordement de la Guinée au câble ACE, l'État a créé en mars 2011 la Guinéenne de large bande (GUILAB), en partenariat public-privé avec les opérateurs privés nationaux. Chargée de l'exploitation et de la maintenance de la station d'atterrissage nationale, la société met à la disposition de ses actionnaires, au prorata de leur participation financière, la capacité allouée au pays en respectant le principe d'accès ouvert à tous les acteurs titulaires d'une licence. Il en a coûté près de 34 millions de dollars à la Guinée, dont l'essentiel a été pris en charge par la Banque mondiale.

CRÉATION D'UN POINT D'ÉCHANGE INTERNET LOCAL

Le Premier ministre guinéen a inauguré en octobre 2018 le point d'échange Internet national IXP-Guinée. Cette infrastructure vient renforcer la connectivité du pays en faisant en sorte que l'ensemble du trafic des opérateurs mobiles et des fournisseurs d'accès Internet qui a pour origine et destination la Guinée reste dans le pays, au lieu de transiter par des liaisons internationales onéreuses. La Guinée peut devenir l'un des points d'interconnexion régionale grâce à cette structure qui contribue également à réduire les coûts d'accès à Internet.

SQUELETTE NUMÉRIQUE

Le squelette numérique de la fibre optique est en train d'être construit à travers toute la Guinée, depuis le point d'atterrissage du câble ACE. Depuis 2015, l'entreprise chinoise Huawei a la

charge de l'édification de cette dorsale de près de 4 000 kilomètres, pour un coût de 238 millions de dollars, dont 85 % financés par le gouvernement chinois et 15 % par la Guinée. La Société de gestion et d'exploitation du backbone national (SOGEB) a été créée pour accompagner ce projet.

BIENTÔT UN NOUVEAU CÂBLE POUR RENFORCER LA CONNEXION

Un protocole d'accord a été signé le 23 octobre 2018 entre la Guinéenne de large bande (Guilab) et Cabo Verde Telecom, l'opérateur historique du Cap-Vert, pour connecter les deux pays par le câble sous-marin en fibre optique baptisé « Cap Amílcar Cabral ». Le projet, dont le budget s'élève à environ 44 millions de dollars, est partagé entre Cabo Verde Telecom, Guilab et les parties qui se joindront au partenariat en Afrique de l'Ouest. Ce protocole a pour objectif de sécuriser le trafic Internet international de la Guinée ■

Nombre d'abonnements à la téléphonie et à l'internet mobile (en milliers)

	3 ^{ème} trimestre 2017	3 ^{ème} trimestre 2018
Total mobile	11 222	12 009
- dont prépayé	11 208	11 946
Taux de pénétration	99 %	101,2 %
Total Internet mobile	2 913	3 772
Taux de pénétration	25,7 %	31,8 %

(Source : Autorité de régulation des postes et télécommunications de Guinée, ARPT)

Services mobiles et statistiques par opérateur au 3^{ème} trimestre 2018

	Orange	MTN	Cellcom
Parts de marché (mobiles)	59 %	24 %	17 %
Parts de marché (Internet mobile)	61,7 %	30,1 %	8,2 %
Parts de marché (revenus)	68 %	18 %	14 %
Utilisateurs Mobile Money (en milliers)	1 094	104	/
Chefs-lieux de préfectures et sous-préfectures couverts	338	262	88

(Source : Autorité de régulation des postes et télécommunications de Guinée, ARPT)



BANQUES, UN SECTEUR PLUS STABLE ET DYNAMIQUE

Le marché bancaire guinéen s'est diversifié ces dernières années. Globalement sain, il fait néanmoins face à la même problématique que dans les pays voisins concernant les crédits aux entreprises, insuffisants.

Société générale de banques en Guinée, Banque internationale pour le commerce et l'industrie et les filiales du groupe panafricain Ecobank et des banques françaises Société générale et BNP Paribas cumulaient en 2017 plus de 11 000 milliards de francs guinéens de bilan sur les 19 653 milliards totalisés par les seize banques de la place guinéenne. Si ces entités historiques continuent de dominer le système bancaire national, plusieurs banques sont venues le renforcer ces dernières années.

UN SECTEUR PLUS DIVERSIFIÉ

Cinq d'entre elles ont pénétré le marché depuis 2010 pour porter leur nombre total à seize. Il s'agit des trois nigérianes United Bank for Africa (2010), SkyE Bank (2010, cette dernière a été nationalisée en septembre 2018 au Nigeria) et de First Bank of Nigeria (2015, après l'acquisition des actions de la banque internationale pour le commerce de Guinée); de l'ivoirienne Nouvelle société interafricaine d'assurance (NSIA, 2011), qui était déjà présente avec sa branche assurance; enfin de la camerounaise Afriland First Bank (2012). ■■■■



Retraite



Études

NOS PRODUITS VIE

Prévoyance



Pension



Multirisque Habitation



Auto



Individuelle Accidents

NOS PRODUITS IARD



Tous Risques Informatiques



Transports



Multirisque Professionnelle PME-PMI et Industrielles



Santé

(+224) 666 18 12 82
(+224) 625 00 00 70

Guinée :
Immeuble NSIA, BP : 5884 Avenue de la République Kaloum Conakry
www.groupensia.com - nsiaguinee@groupensia.com



NSIA, le vrai visage de l'Assurance et de la Banque.



Nos Produits

Pour les Particuliers

- COMPTE ÉPARGNE
- COMPTE SALAIRE
- COMPTE MINEUR
- PRÊTS

Pour les Entreprises

- Avance sur Facture
- Avance sur Bon de Commande
- PP
- Garantie Bancaire
- Cautions
- CRÉDIT SPOT
- DÉCOUVERT
- CRÉDIT BAIL

(+224) 628 68 36 20
(+224) 628 68 36 35

Guinée :
Immeuble NSIA, BP : 5884 Avenue de la République Kaloum Conakry
www.groupensia.com - nsiabanquegn@groupensia.com



NSIA, le vrai visage de l'Assurance et de la Banque.



DE BONNES PERFORMANCES EN 2017

Ces banques ont réalisé en 2017 un résultat net de 291 milliards de francs guinéens, contre 273 milliards en 2016. À la fin du mois de décembre 2017, la position extérieure nette des banques commerciales se situait à 2 034,24 milliards de francs guinéens contre 1 439,71 milliards un an plus tôt. Sur la même période, les dépôts en devises et en francs guinéens ont augmenté respectivement de 27,8 % et 8,36 %, grâce au dynamisme de l'économie, notamment des secteurs minier et agricole, ainsi qu'à la politique menée ces dernières années par la banque centrale de la république de Guinée (BCRG).

Les conditions de liquidité dans le secteur bancaire se sont améliorées passant de 10,6 % en 2016 à 16,7 % à la fin de 2017, mais les crédits au secteur privé sont restés faibles, avec une croissance de 2,3 %. Les prêts des banques commerciales au gouvernement ont quant à eux augmenté de 16,5 %. La décision prise en mars 2017 de réduire les réserves obligatoires de 18 à 16 % a bien libéré des liquidités. Mais la plus grande partie a été absorbée

par la souscription par les banques d'un emprunt d'État de 500 milliards de francs guinéens destiné à financer les infrastructures routières.

Les banques restent réticentes à faire crédit au secteur privé en raison de la détérioration de leur portefeuille de prêts : les prêts improductifs ont atteint 10,7 % en décembre 2017 contre 9,4 % en 2016 et 6 % en 2015. Sur les 5 520 milliards de francs guinéens d'engagements des seize banques en 2017 auprès des entreprises, 799 milliards seulement s'inscrivaient à long terme.

La réforme en cours devrait consolider l'unification des marchés de change officiel et parallèle et éviter une surévaluation de la monnaie nationale. Grâce notamment à la diversification du marché, le taux de bancarisation en Guinée était estimé à 8 % en 2015, contre 3,7 % en 2010. Il y avait par ailleurs 1,2 million d'utilisateurs de Mobile Money au troisième trimestre 2018 contre 890 000 en décembre 2017 ■

SOCIETE GENERALE DE BANQUES EN GUINEE : UNE EXPERTISE LOCALE

- N°1 sur les devises, notamment sur le marché de l'USD
- N°1 sur le marché des garanties internationales
- N°1 en fonds propres (GNF 584 Milliards au 31/07/2018)
- N°1 sur l'octroi de nouveaux crédits aux Entreprises comme aux Particuliers
- N°1 en encours de crédits
- N°1 sur les Grandes Entreprises et les miniers
- Profonde intégration au sein d'un groupe bancaire de premier rang, présent sur tous les continents et leader en Afrique.



||||||| Bilan des banques guinéennes au 31 décembre 2017 et autres indicateurs

	Total Bilan (en millions de francs guinéens)	Clients particuliers	Clients entreprises	Agences
Ecobank Guinée	4 172 300	175 364	5 568	20
Société générale de banques en Guinée	3 919 776	101 333	4 717	23
Banque internationale pour le commerce et l'industrie (groupe BNP)	3 011 069	80 438	436	31
Orabank	1 497 980	31 616	3 794	14
United Bank for Africa	1 120 474	22 253	4 663	6
First international Bank	1 024 002	46 722	11 680	18
Banque populaire maroco-guinéenne	964 262	17 722	1 343	8
Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce	796 315	17 653	2 228	10
First Bank of Nigeria	596 497	18 987	2 186	7
Banque islamique de Guinée	566 802	17 504	4 320	8
Afriland First bank	538 981	9 368	2 443	8
Banque pour le commerce et l'industrie	522 868	2 957	812	6
NSIA Banque Guinée	452 688	8 681	1 466	6
SkyE Bank	240 978	7 173	2 037	2
Banque de développement de Guinée	123 441	0	2	1
Banque nationale de Guinée	105 420	742	280	2

(Source : Association professionnelle des établissements de crédit de Guinée)

SGBG est la banque de référence des sociétés minières, des grandes entreprises et des investisseurs internationaux actifs dans les secteurs stratégiques tels que l'industrie, les télécommunications, l'énergie, l'agroalimentaire ou le BTP.

Elle est présente dans les quatre régions du pays avec son réseau de **24 agences et 18 points money POP** (réseau de mini-guichets installés dans des lieux de vie, comme des stations-service ou supérettes). La puissance du Groupe, la qualité de ses services et l'expérience de son personnel sont des atouts certains pour accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets et de leurs opérations courantes.

24 AGENCES
18 POINTS MONEY POP
51 DISTRIBUTEURS
106 000 CLIENTS dont
5 637 ENTREPRISES
329 COLLABORATEURS

Société Générale de Banques en Guinée élue « Meilleure Banque » de Guinée en 2017 et 2018 par GLOBAL FINANCE.



1. Global Transaction Banking



Le **Global Transaction Banking (GTB)** a été créé par SGBG pour mieux accompagner nos clients, entreprises et institutions financières, dans le développement de leur activité. Il regroupe un ensemble de produits et services de banque de flux visant à offrir aux clients :

- des **solutions globalisées et industrialisées pour la gestion de leurs opérations bancaires courantes.**
- des **solutions de financement à court-terme et d'optimisation de trésorerie** sur leur marché domestique ou international.

COMMERCE INTERNATIONAL

- **Opérations internationales** régies par les règles et usances de la CCI (Crédocs, remdocs, garanties internationales).
- **Transferts internationaux** (open account).
- **Escomptes sur base de crédits.**
- N°1 sur l'ouverture de **lettres de crédits.**

CHANGE

- **Ouverture de comptes en devises étrangères** pour la clientèle bancaire (USD – EUR – GNF).
- Négociation des **conditions de change** au quotidien
- **Leader** sur le change.



CASH MANAGEMENT ET MONÉTIQUE ENTREPRISES

- **Gestion comptes courants**
- **Banque électronique** : internet Banking, télétransmission, consultations etc.
- **Paiements** (en monnaie locale ou en devises, paiements multiples, swift), salaires, fournisseurs, etc.
- **Encaissements** : collecte d'espèces, chèques, virements reçus, prélèvements, télépaiement, etc.)
- **Gestion de la Liquidité** : cash pooling, dépôts à terme, découverts etc.
- **Garanties domestiques**
- **Vaste réseau de banques correspondantes** partout dans le monde pour des virements internationaux plus sûrs et plus rapides.
- **TPE (POS)** pour les entreprises.
- **Service de e-commerce**
Peut inclure :
 - DAB (ATM) sur le site de l'entreprise
 - Cartes affaires
 - Cartes achat ou prépayées
 - Cartes de salaire, DAB (ATM)
 - Activités monétiques à destination des particuliers (cartes, DAB)

2. Les produits et services SGBG

BANQUE AU QUOTIDIEN

- **Comptes Courants** en monnaie locale et en devises.
- **Moyens de Paiement** : effets de commerce, chèques, mise à disposition de fonds, prélèvements automatiques, virements de masse.
- **Services Monétiques** : cartes salaires, cartes Visa, terminaux de paiement électronique, cash advance.
- **Services à l'International** : domiciliations import/export, transferts reçus et émis, crédits et remises documentaires, garanties internationales, opérations de change.
- **Banque Electronique et outils de Cash Management** :
 - **SGBGnet** : gestion de vos comptes domestiques à distance.
 - **SOGECASHNET** : consultation multi-comptes, consultation comptes d'engagements, téléchargement des soldes et écritures, consultation autres banques et des intradays, téléchargement des avis/reporting spécifiques, virement domestiques et internationaux, transferts de fichiers d'ordre...
 - **SOGECASH WEB** : intégration de vos comptes domestiques dans l'abonnement multi-pays de votre groupe, traitement automatique du paiement des salaires, relevés de compte fin de journée MT940, réception des ordres de paiement MT101.

SERVICES POUR VOS SALARIÉS

- **Conventions Entreprises** : crédits à taux préférentiels, produits et services pour les salariés d'entreprises clientes à des conditions avantageuses, services sur mesure de retrait de salaires.

PLACEMENTS

- **Dépôts à terme** : de 3 mois à 12 mois en GNF et devises (USD et EUR), avec une rémunération attractive dans une banque solide.
- **Compte à Préavis** : dépôts de quelques jours à quelques semaines, retrait à tout moment avec un préavis de 48h Compte de placement qui génère des intérêts et pour toute opération il faut faire un préavis.

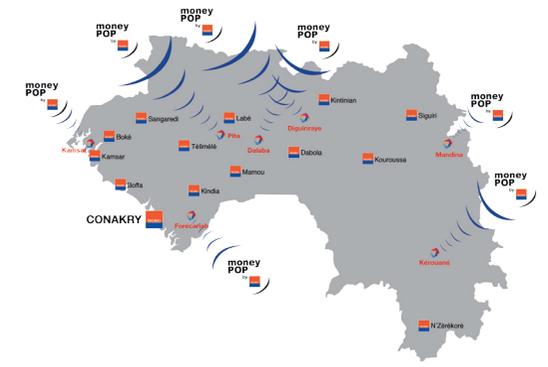
FINANCEMENTS

- **Financement du cycle d'exploitation** : découvert, facilité de caisse, escompte de papier commercial, crédits de campagne, cautions, garanties financières, crédit spot.
- **Financement des investissements** : crédits à moyen et long terme en monnaie locale et en devises (US et EUR). Financements complexes, structurés, syndication.

RÉSEAU SGBG



Conakry et sa banlieue



La province

Contacts Privilégiés

DCE : Lorenzo BERTHO : Lorenzo.bertho@socgen.com / Abdourahim BAH: abdourahim.bah@socgen.com

Global transaction banking (GTB) : Mamadou FOFANA: mamadou.fofana@socgen.com

Site internet : www.guinee.societegenerale.com / **Service clients** : Tél. : +224 664 888 444

#4

DES RESSOURCES MINIÈRES CONSIDÉRABLES

- Les Mines : Support de l'économie guinéenne >>> **80**
- Mieux développer et partager les infrastructures stratégiques >>> **86**
- Principales réformes mises en oeuvre dans l'industrie minière >>> **92**
- Contenu local, transformation des minerais >>> **94**
et renforcement des ressources humaines

LES MINES : SUPPORT DE L'ÉCONOMIE GUINÉENNE

La bauxite et l'or portent la croissance du secteur minier. La diversification des minerais exploités et l'accroissement de leur transformation locale doit permettre de soutenir la transformation de l'économie.

La reprise de la demande mondiale, couplée à la mise en place d'une nouvelle politique minière et aux investissements qui sont venus développer l'exploitation de la bauxite, portent la croissance de l'industrie extractive depuis trois ans. Celle-ci compte pour environ 80 % des exportations de la Guinée, 13,3 % de son PIB et près de 15 % des recettes de l'État.

Si les autorités encouragent le développement des projets miniers, c'est pour qu'ils puissent contribuer, grâce aux ressources mobilisées, à transformer l'économie, en modernisant les infrastructures et en développant le secteur agricole et celui des services, pourvoyeurs d'emplois.

UN BOULEVARD POUR LA BAUXITE GUINÉENNE

Près de 80 % des exportations de minerais en valeur étaient composées en 2017 et en 2018 par la bauxite et l'or. Ces dernières années, la Guinée a bénéficié de la forte demande de la Chine pour la bauxite, premier pays producteur et consommateur, et des exportations trop aléatoires des anciens fournisseurs de Pékin, à savoir l'Indonésie et la Malaisie. La Guinée, qui détient selon les estimations entre un tiers et la moitié des réserves mondiales connues, de quoi produire 100 millions de tonnes de bauxite par an pendant 400 ans, a vu dix milliards de dollars d'investissements étrangers affluer dans la filière en huit ans.

Production et exportation de bauxite (en milliers de tonnes)

Production par société	2014	2015	2016	2017	2018*
Compagnie des bauxites de Guinée	16 915	16 440	17 708	17 504	8 725
Compagnie des bauxites de Kindia	3 372	3 597	3 538	3 124	2 542
Société minière de Boké		866	11 177	29 564	19 674
Henan-Chine				1 509	4 007
Compagnie des bauxites de Dian Dian					577
Total production	20 287	20 904	32 423	51 701	35 526
Total exportations	18 611	19 721	29 448	48 638	34 615

(Source : base de données du Bureau de stratégie et de développement/ministère des Mines et de la Géologie - * de janvier à juillet 2018)

Les financements proviennent aussi bien des États-Unis que de l'Allemagne, de la Chine, des Émirats arabes unis, de la Russie, de la Grande-Bretagne, de l'Afrique du Sud ou encore de l'Australie, pour ne citer que ces pays. Rien qu'en novembre dernier, le consortium SMB-Winning et les autorités guinéennes ont signé trois conventions portant sur la construction d'une raffinerie, d'une voie ferrée de 135 km et sur l'acquisition de nouveaux permis d'exploitation de bauxite dans le nord-ouest du pays. Coût de l'opération : trois milliards de dollars.

DES PROJETS EN CASCADE DANS LA BAUXITE

En 2015, la société minière de Boké (SMB) a démarré l'exploitation de ses blocs pour devenir rapidement le plus grand producteur de bauxite du pays. Les producteurs historiques que sont la compagnie des bauxites de Guinée (49 % État guinéen et 51 % Halco Mining), à Boké, et le géant mondial Rusal, présent à Fria et Kindia, ont de leur côté engagé des investissements pour accroître leurs capacités. La compagnie des bauxites de Guinée a reçu en 2016 un accord de prêt de 643 millions de dollars de la part de plusieurs institutions internationales dans cette perspective. Rusal a commencé en 2018 à exploiter la mine de bauxite et d'alumine de Dian-Dian, pour laquelle près de 220 millions d'euros ont été nécessaires, alors qu'elle relançait la même année sa raffinerie d'alumine à Friguia, à l'arrêt depuis 2012, pour un coût estimé à 825 millions de dollars.

Parmi les nouveaux acteurs, Guinea Alumina Corporation (GAC), filiale d'Emirates Global Aluminium (EGA), compte démarrer cette année l'exploitation de son site à Boké. La compagnie britannique Alufer Mining a débuté en décembre 2018 l'exploitation du gisement de Bel Air, dans la ville de Boffa. Quant à Henan-Chine, après avoir entrepris l'exploitation de son bloc en 2017, à Boké, la société a signé en décembre dernier une nouvelle convention intégrant une usine de transformation de bauxite.

Production et exportation d'or (en onces)

Production par société	2014	2015	2016	2017	2018*
Société AngloGold Ashanti	176 797	300 254	305 359	380 269	212 984
Société minière de Dinguiraye	203 402	214 853	194 985	208 882	134 461
SEMAFO	4 965	776	0	0	0
KASSIDY		776		2 076	2 122
Total production	385 164	516 659	500 344	591 227	349 567
Total exportations	379 520	527 147	501 828	585 050	357 316

(Source : base de données du Bureau de stratégie et de développement/ministère des Mines et de la Géologie - * de janvier à juillet 2018)



LE SECTEUR AURIFÈRE ASSAINIT

Les recettes d'exportation d'or en Guinée ont été évaluées à 470 millions de dollars au terme des six premiers mois de l'année 2017, contre 304 millions de dollars l'année précédente. Outre la bonne tenue de l'exploitation de cette ressource, cette performance s'explique aussi par l'assainissement du secteur amorcé en mai 2016, afin de rétablir l'équilibre entre les quantités d'or exportées et les recettes en dollars rapatriées dans le pays, comme l'exige la loi. Pour y parvenir, le ministère des Mines et de la Géologie a amélioré le contrôle des comptoirs d'achat et d'exportation, dont une dizaine se sont vus retirer leurs licences. La quasi-totalité des recettes sont désormais rapatriées, contre 42 % avant les mesures prises par le ministère, en collaboration avec la Banque centrale.

UN LARGE POTENTIEL DE MINERAIS

Outre la bauxite, le fer, l'or ou le diamant, la Guinée regorge de minerais et de ressources naturelles minières dont les autorités s'attachent à améliorer la connaissance à travers la recherche géologique. C'est le cas du calcaire, du cuivre, du plomb, du zinc, du cobalt ou encore du nickel. L'Office national du pétrole continue de son côté, avec ses partenaires privés, à forer à la recherche d'hydrocarbures dans des zones où leur existence a été confirmée ■

Nombre de permis par substance et par phase depuis la mise en ligne du cadastre en 2016

	Bauxite	Or	Diamant	Carrières	Fer	Métaux de base
Octroyés	87	303	48	67	14	4
Retirés	68	242	52	4	55	21
Renouvelés	4	64	3	12	3	/

(Source : CPDM/ministère des Mines et de la Géologie)

Nombre de permis par substance et par phase depuis la mise en ligne du cadastre en 2016

	Bauxite	Or	Diamant	Carrières	Fer	Métaux de base
Exploitation	9	3	2	48	0	0
Recherche	37	177	23	0	5	2
Développement	9	13	7	0	4	0

(Source : CPDM/ministère des Mines et de la Géologie)

Quelle approche pour une activité minière inclusive et créatrice de valeur partagée ?

What is the adequate approach for an inclusive and sustainable mining activity generating shared value?



Aujourd'hui, toute activité extractive et d'infrastructures se doit non seulement de bien gérer ses impacts sociaux et environnementaux, mais aussi d'avoir un impact positif, notamment sur les communautés locales.

Cette attente impérieuse des différentes parties prenantes, depuis les populations riveraines jusqu'aux décideurs nationaux, est également un pré-requis pour les organisations internationales et les ONGs.

Y répondre nécessite de maîtriser et articuler :

- cadres réglementaire et normatif du secteur minier et au-delà
- dialogue multipartites prenantes et compréhension des attentes de chacun
- équilibre entre efficacité opérationnelle et communication responsable
- Innovation en matière de local content, de projets inclusifs et de partenariats public-privé durables

Forte de ses métiers et de son expérience, Affectio Mutandi vous conseille et accompagne dans la recherche de solutions à impact positif, pour une plus grande pérennité et acceptation de vos activités.

www.affectiomutandi.com | Think Hybrid

Contact :
Pierre-Samuel Guedj
ps.guedj@affectiomutandi.com

Affectio Mutandi préside depuis 2015 la commission Responsabilité Sociétale d'Entreprise et Droits Humains du CIAN, Conseil Français des Investisseurs en Afrique

**affectio
mutandi**
CSR, Legal, Corporate & Public Affairs



CONSTRUIRE UN AVENIR FAIT DE FIERTÉ POUR LA GUINÉE

La société Guinea Alumina Corporation (GAC) est une filiale à part entière d'Emirates Global Aluminium (EGA) le plus grand producteur mondial d'aluminium haut de gamme. Elle développe dans la région de Boké une mine pour l'extraction de la bauxite qui sera acheminée par voie ferrée jusqu'au port de Kamsar. Le coût du projet est de près de 1,4 milliard de dollars et les premières exportations sont prévues pour la seconde moitié de 2019.

La concession de GAC est située près de mines qui sont déjà exploitées par d'autres entreprises. Ce projet a tout été conçu pour utiliser les infrastructures existantes tout en les améliorant. Près de 700 personnes travaillent à la construction des installations minières dans la région de Boké et presque autant à l'amélioration des 100 km de chemin de fer reliant la mine au port de Kamsar. Dans la zone du port, ce sont près de 2 500 personnes qui réalisent les travaux de construction d'une jetée longue de 1,5 km destinée à charger la bauxite produite par GAC sur les bateaux.

Une fois la mise en service terminée, la production de GAC devrait atteindre environ 12 millions de tonnes de bauxite par an.

« Ce nouveau projet représente l'un des plus importants investissements réalisés en Guinée au cours des 40 dernières années, déclare **Moussa Mara, directeur de la production minière**. Mais il ne se limite pas à l'exploitation de la bauxite. Notre objectif est aussi de contribuer à l'amélioration de la société. Je suis Guinéen, mais j'ai vécu à l'étranger avant de revenir travailler chez GAC. Nous avons tellement de ressources en Guinée qu'il nous suffit d'en faire bon usage pour favoriser le développement de notre pays. »

Sur les 4 000 personnes qui travaillent actuellement à ce projet, plus de 80 % d'entre elles sont Guinéennes. Ces chiffres s'expliquent par le fait que GAC a ouvert des agences de recrutement dans les villes de Kamsar, Sangaredi et Boké favoriser l'embauche d'une main d'œuvre locale. Les maîtres d'œuvre et sous-traitants sont également tenus de passer par ces agences pour recruter.

À plus long terme, les activités de GAC seront assurées par une équipe d'environ 400 personnes. À ce titre, l'entreprise souhaite proposer des offres d'emplois aux Guinéens, et ce, à tous les niveaux de l'entreprise. Selon **Mamady Camara, directeur des ressources humaines chez GAC** : « Chaque jour, nous nous rapprochons un peu plus de la phase d'exploitation qui durera des décennies. Mon rôle est de former nos employés et construire des projets professionnels ambitieux et stimulants. J'éprouve un sentiment de fierté lorsque j'observe l'évolution de carrière des employés GAC. »

GAC a investi plus d'un million de dollars dans le programme GAC Skills. Ce dernier a permis à 40 personnes de bénéficier de plus de 22 000 heures de formation et de développement des compétences au cours des deux dernières années dans des domaines variés : management, anglais et spécialisations professionnelles.

« Nous créons des emplois et nous offrons des occasions d'affaires chez nos fournisseurs et à tous les niveaux de l'économie locale », ajoute Moussa Mara.

GAC a travaillé avec les autorités pour mettre en place une chaîne d'approvisionnement adaptée à ses besoins, en donnant, si possible, la priorité aux entreprises locales, puis aux entreprises guinéennes et enfin aux fournisseurs internationaux.

« En Guinée, l'industrie minière a toujours eu recours à des matériaux, des équipements et des savoir-faire étrangers, c'est pourquoi nous ne sous-estimons pas l'ampleur de la tâche, précise Moussa Mara. Mais nous sommes conscients qu'une chaîne d'approvisionnement locale compétitive et performante est essentielle aussi bien pour la croissance économique de la région de Boké que pour la réussite de notre société. »

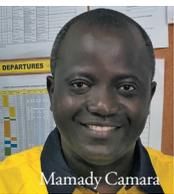
Plus de la moitié des contrats d'approvisionnement passés par GAC depuis 2016 a été octroyée à des entreprises guinéennes pour un montant total de près de 40 millions de dollars.



● ● GAC avance à grands pas vers l'exploitation minière, lorsque son personnel se stabilisera autour de 400 postes, la plupart sera destiné à des Guinéens.



Moussa Mara



Mamady Camara



MIEUX DÉVELOPPER ET PARTAGER LES INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES

En plus de contribuer à la construction d'installations énergétiques et de transports publics, les sociétés minières pratiquent de plus en plus la mutualisation de leurs infrastructures auxiliaires.

L'une des principales ambitions du gouvernement pour le secteur minier est que celui-ci puisse contribuer à la diversification de l'économie et au développement des infrastructures de base, grâce aux revenus qu'il engendre. C'est la raison qui a poussé les autorités à signer un contrat-cadre à travers lequel la Chine s'engage à investir près de vingt milliards de dollars sur vingt ans dans les infrastructures contre un accès aux ressources minières guinéennes. Un financement de 515 millions d'euros a été approuvé dans ce cadre par le parlement guinéen en décembre 2018.

MINIERS ET EXPLOITANTS PORTUAIRES

Dans le cadre d'un autre modèle économique, le ministère guinéen des Mines et de la Géologie a signé avec la société chinoise Tebian Electric Apparatus stock (TBEA) un accord global de 2,89 milliards de dollars qui porte sur l'exploitation et la transformation de bauxite, mais aussi sur la réalisation du barrage hydroélectrique d'Amaria et d'un port en eau profonde à Tayigbé. Les ports jusqu'ici exploités par des sociétés minières sont des infrastructures de soutien indispensables à l'industrie extractive et devraient à terme devenir des infrastructures multisectorielles.

C'est particulièrement le cas dans la filière de la bauxite, dont d'énormes quantités sont exportées directement depuis la zone de Boké vers la Chine. En octobre 2016, le consortium SMB-Winning est l'un des premiers à avoir inauguré une extension du port fluvial de Katougouma, à Dapilon (Boké), afin d'augmenter ses capacités d'exportation. L'entreprise est devenue en trois ans le plus gros producteur guinéen de bauxite, d'abord chargée sur des camions, puis sur des barges, depuis les rives du fleuve Rio Nunez, et enfin au large de la côte atlantique sur des bateaux minéraliers.

La Banque africaine de développement a approuvé en décembre 2017 un prêt de 100 millions de dollars pour la société Guinea alumina corporation (GAC, filiale de Emirates Global Aluminium). Outre l'exploitation de la bauxite, son projet comporte la modernisation d'un système ferroviaire multi-utilisateurs déjà existant et le développement d'installations portuaires à Kamsar. Quant au mégaprojet mondial de fer de Simandou, sa seule exploitation, qui tarde à se concrétiser, nécessite la construction d'une voie ferrée de 650 km, de 35 ponts, de 24 kilomètres de tunnel et d'un port.

UN TEXTE POUR LA MUTUALISATION DES INFRASTRUCTURES

« Face aux coûts exorbitants et aux autres aléas inhérents (impacts environnementaux) à la construction d'infrastructures d'envergure, les entreprises sont aujourd'hui amenées à explorer toutes les opportunités de mutualisation sur les infrastructures publiques ou privées déjà opérationnelles », explique Malick N'Diaye, le président de la chambre des mines de Guinée. C'est pour faire face à ces coûts que le gouvernement a adopté en 2014 le Schéma directeur du développement des infrastructures auxiliaires aux mines (SDIAM), dont l'une des idées fortes est la mutualisation. La signature en 2015 d'un tel accord de mutualisation entre la compagnie des bauxites de Guinée (CBG), Rusal et Guinea Alumina Corporation a permis de rendre les projets de ces entreprises plus viables économiquement.

« Il faut noter que ce concept innovant permet aux privés d'investir sur les infrastructures de l'État à titre onéreux et sans contrepartie de remboursement, souligne Malick N'Diaye, qui est également le directeur financier de GAC. Toutes ces infrastructures vont contribuer à rendre le secteur minier et la Guinée plus attractive dans le futur ». GAC, qui développe une mine de bauxite dans la région de Boké, a annoncé en décembre 2018 que son premier train, composé de 120 wagons, a quitté la plateforme de Kamsar, sur la côte atlantique, à une trentaine de kilomètres de Boké, pour aller jusqu'à son site minier, près de Sangaredi, dans le cadre d'un test critique de son infrastructure ferroviaire. Ce premier test réussi a impliqué l'équipe de la compagnie des bauxites de Guinée ■

Focus

LE CENTRE AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT MINIER INSTALLÉ EN GUINÉE

L'Union africaine (UA) a choisi la Guinée, en juillet dernier, à l'occasion de son 31^{ème} sommet, pour abriter le Centre africain de développement minier (CADM). La candidature de la Guinée avait été déposée en octobre 2015 face à celles du Kenya, du Mali, de la Zambie et du Soudan. Le CADM a été créé à l'initiative de la commission de l'UA, avec le soutien de la commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies et de la Banque africaine de développement, pour promouvoir le rôle transformatif des ressources minérales dans le développement du continent. C'est aussi un cadre de collaboration et de coordination entre les gouvernements africains et le secteur privé pour la mise en œuvre de la Vision minière africaine, telle que définie par les États membres de l'UA. En tant qu'institution spécialisée de l'UA, le CADM doit s'assurer que les États membres tirent le maximum de revenus et bénéficient de leurs ressources minières dans le respect de la transparence mutuelle et de la responsabilité, tant de la part des entreprises minières que des gouvernements. Artisan de la création de l'OUA, devenue UA, la Guinée n'abritait jusque-là aucune institution de l'organisation africaine.



Mohamed Lamine Sy Savané,
directeur général,
Centre de promotion
et de développement
miniers (CPDM)

Interview

« NOUS OFFRONS AUX INVESTISSEURS MINIERES DES PRESTATIONS DE QUALITÉ DANS LA TRANSPARENCE, LA CONFIANCE ET L'EFFICACITÉ »

Le CPDM a été créé en 1995 dans le cadre des réformes entreprises pour relancer le secteur minier. Il s'appuie aujourd'hui sur des outils rénovés pour remplir ses missions d'accompagnement des industriels miniers.

« Quelles sont les principales missions du CPDM ?

Sous l'autorité du ministre des Mines et de la Géologie, il a pour mission de mettre en œuvre la politique de promotion et de valorisation des ressources minérales du gouvernement. Il est notamment chargé d'instruire les dossiers de demandes de titres miniers, d'examiner les dossiers d'exonération des équipements, matériels et carburant des sociétés minières, et de recevoir et transmettre les rapports de ces dernières aux autres services administratifs miniers compétents. Le CPDM fait ainsi office d'interface et de facilitateur entre l'administration et les investisseurs miniers, intégrant les aspects réglementaires, institutionnels ou technologiques de la gestion des droits miniers. C'est la pierre angulaire d'une gestion transparente des ressources minérales.

Le CPDM dispose d'outils modernisés depuis quelques années...

Le Système d'information géologique et minière (SIGM), mis en place en 1999, n'était plus convenablement maintenu et n'avait pas évolué depuis 2002, ce qui entravait le CPDM dans ses missions. Nous n'arrivions plus à fournir des informations cadastrales

fiables et à gérer de façon adéquate la propriété minière. Face à ce constat et suite à l'audit du SIGM réalisé en 2014, le gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale, à travers le Projet d'appui à la gouvernance dans le secteur minier (PAGSEM), a modernisé le cadastre. Ce processus, qui a débuté en 2015 et s'est achevé en 2017, a notamment porté sur l'assainissement du cadastre minier, aujourd'hui l'un des plus modernes au monde ; sur la mise en place d'un nouveau système informatisé, conforme aux meilleurs standards ; et sur une nouvelle procédure cadastrale pour une gestion efficace et transparente des titres miniers et autorisations diverses.

Comment le CPDM participe-t-il à l'amélioration des conditions d'investissement des entreprises ?

Le CPDM valorise l'information géologique et cadastrale en la mettant à la disposition du public et des décideurs via le web ou à travers les événements promotionnels qu'il organise ou auxquels il participe pour mobiliser les investisseurs. La procédure cadastrale, les taux et tarifs des droits fixes, des taxes et redevances relatifs aux titres miniers et autorisations diverses, les cartes géologique et minéralogique ainsi que les rapports associés sont aujourd'hui accessibles en ligne (<http://cpdm.mines.gov.gn/fr> et <http://mines.gov.gn>). De la même façon, nous avons mis en place en mars 2017 un portail web qui donne accès aux données cadastrales officielles à jour (<http://guinee.cadastreminier.org>).

Comment les industriels du secteur apprécient-ils leurs relations avec le CPDM ?

Ils apprécient la transparence des procédures et la célérité avec laquelle les dossiers sont traités. J'en veux pour preuve les délais de traitement des demandes de permis de recherche qui sont passés de trois mois à moins de deux semaines en moyenne. Avec cette question, l'opportunité m'est donnée d'inviter les investisseurs miniers à venir en Guinée. Nous leur offrons des prestations de qualité dans la transparence, la confiance et l'efficacité. Le secteur minier guinéen, qui bénéficie de richesses minérales de qualité considérables et diversifiées, connaît une croissance sans précédent, fruit de la dynamique de réformes entreprises depuis 2011 ■



AFRIMARINE VOTRE PARTENAIRE COMMERCIAL DE CONFIANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST, DEPUIS 2005.

AFRIMARINE est une agence de consignation, manutention, commissionnaire agréée en douanes, proposant des solutions consolidées en logistique et transport multimodal. Nous sommes implantés sur l'ensemble des ports de Guinée et Sierra Leone.

Afrimarine propose des services structurés vers le secteur minier, les industries, le secteur agricole et les organisations internationales.

Nos services :

- Agence maritime (consignation maritime)
- Manutentionnaire portuaire
- Expertise en inspections techniques maritimes diverses
- Dédouanement des colis et marchandises,
- Logistique et transport multimodal (terre, air et mer),
- Transport de colis hors gabarit (terre et mer)
- Affrètement et gestion de navires
- Représentation commerciale,
- Développement de projets maritimes

Partenaire de confiance pour du contenu local de qualité

AFRIMARINE est votre partenaire commercial de confiance en Guinée et en Sierra Leone.



afrimarine

EXPERTISE, ENGAGEMENT ET SATISFACTION CLIENT



Abdoulaye Magassouba,
ministre des Mines
et de la Géologie

Interview

« LE PAYS EST DEVENU LE PORTE FLAMBEAU DE LA VISION MINIÈRE AFRICAINE »

Abdoulaye Magassouba est le ministre des Mines et de la Géologie depuis le 4 janvier 2016. Il explique comment son département cherche à développer l'industrie extractive en maximisant ses impacts positifs et en réduisant ses impacts négatifs.

« Quelles sont les principales réformes réalisées ces dernières années pour améliorer le climat des affaires dans le secteur minier ?
Pour transformer l'éternelle promesse du secteur minier en réalité et pour en faire un catalyseur de l'économie nationale, le président de la République, Alpha Condé, a dès son élection en 2010 décidé d'opérer une transformation radicale dans la gouvernance du secteur. En effet, malgré la qualité, la diversité et la quantité exceptionnelles des ressources minières dont dispose la Guinée, le secteur n'a jamais connu le développement escompté. La nouvelle politique minière mise en place a porté sur le cadre législatif et réglementaire, les capacités institutionnelles, la gouvernance ou encore l'équilibre de partage des bénéfices entre acteurs. Un code minier incitatif a été adopté en 2011. Amendé en 2013, il intègre des innovations importantes inspirées des meilleures pratiques internationales pour la promotion

de la transformation, de la main-d'œuvre et des PME locales, pour la protection de l'environnement, pour la transparence et la lutte contre la corruption. Nous avons également adopté en 2014 une importante politique de mutualisation des infrastructures auxiliaires aux mines, créé un Comité interministériel de suivi des projets miniers intégrés (CISPMI) et modernisé le cadastre minier. Grâce à ces mesures, le délai de traitement des demandes de permis de recherche est passé de 3 mois à 2 semaines en moyenne. Notre pays a obtenu en 2014 le statut de conformité à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et toutes les conventions signées avec les sociétés minières sont désormais publiées sur Internet. En quelques années, le pays est devenu le porte flambeau de la Vision minière africaine (VMA). C'est pourquoi il a été choisi en 2018 pour abriter le siège du Centre africain de développement minier (CADM) de l'Union africaine.

Êtes-vous satisfait du niveau des investissements que ces réformes ont contribué à attirer ?

L'intérêt des investisseurs s'est traduit par des nouveaux projets et par la relance des projets en souffrance. Entre 2011 et le début de cette année, 10 milliards de dollars ont été mobilisés dans le secteur minier, dont plus de 3 milliards sont en cours d'exécution. Cela représente plus du double des sommes investies entre notre indépendance en 1958 et l'année 2011. Cette nouvelle dynamique a permis de créer plus de 17 000 emplois directs et plus de 50 000 emplois indirects entre 2011 à la fin 2018, sans compter les emplois induits. Le niveau de production de la bauxite, qui stagnait sous les 20 millions de tonnes par an, a atteint pour la première fois 60 millions de tonnes en 2018. Le pays est passé pour ce minerai de la 7^{ème} à la 3^{ème} place mondiale, devant le Brésil et derrière la Chine, dont nous sommes le premier fournisseur, et l'Australie. Le nombre de sociétés en phase d'exploitation minière est passé de 6 en

2010 à 11 en 2018. La contribution du secteur minier au budget de l'État a augmenté de 43 % en 2017. Quant au suivi régulier des activités minières, il a eu pour résultat l'amélioration des performances des filières artisanales d'or et de diamant. En effet, le niveau de rapatriement des devises issues des exportations de ces ressources est passé de 42 % avant 2016 à plus de 90 % en 2018. Cela permet de soutenir la stabilité du franc guinéen, notamment grâce à des rapatriements d'un montant de près d'un milliard de dollars en 2017. Le renforcement du suivi et du contrôle nous a aussi amené à retirer plusieurs centaines de permis de recherche à des titulaires qui n'ont pas respecté leurs obligations et engagements légaux et contractuels.

Outre la bauxite et l'or, quels sont les minerais dont vous souhaitez voir le plus rapidement la mise en exploitation ?

La diversification de la production minière fait effectivement partie des défis que nous devons encore relever pour faire du secteur minier un levier efficace de transformation de l'économie. Pour y parvenir, plusieurs nouveaux projets sont susceptibles d'améliorer notre connaissance géologique. Depuis près de 40 ans, presque aucun programme de recherche géologique interne n'avait été réalisé, ou en tout cas mené à terme. En 2018, nous avons lancé un projet de levée géophysique pour la recherche de métaux précieux (or et argent). Celui de la création d'une banque de données géospatiales et géoscientifiques intégrale, engagé en 1979, sera bientôt achevé, de même que le projet d'une banque de données hydrogéologiques et géotechniques. À ces programmes financés par l'État, s'ajoute celui de levée géochimique dans les sédiments des ruisseaux, financé avec l'appui de la Banque mondiale, pour la recherche d'indices permettant la localisation des métaux de base (cuivre, chrome, cobalt, zinc, plomb, nickel, etc.).

Où en êtes-vous dans la mise en œuvre d'un autre défi : la transformation locale des minerais ?

Avant 2010, l'investissement dans la transformation se limitait à la seule usine de Friguia, relancée en 2018 avec plus de 2 000 travailleurs guinéens. Notre nouvelle politique minière a permis d'initier six nouveaux projets de raffineries et un nouveau projet de fonderie d'aluminium. Cette volonté de transformation locale doit nous permettre d'accroître la valeur ajoutée et les revenus de l'État, de résorber le chômage, mais aussi de constituer un capital humain à même de soutenir l'industrialisation du pays au-delà du secteur minier.

La gestion des impacts du secteur minier s'est-elle améliorée ?

C'est le défi qui nous interpelle avec le plus d'urgence. Le lancement en 2018 de la Bourse de sous-traitance et de partenariats et la mise en œuvre du dispositif du Fonds de développement économique local (FODEL), qui prévoit un versement à hauteur de 0,5 ou 1 % des revenus des sociétés minières en faveur des communautés riveraines des sites miniers, offre un début de réponse. En outre, la loi de finances de 2019 prévoit l'affectation de 15 % des revenus miniers de l'État aux collectivités, dans le cadre du Fonds national de développement local. Par ailleurs, une étude stratégique sur les impacts environnementaux et sociaux a été réalisée, alors que le dispositif de suivi et de contrôle s'améliore progressivement par le renforcement des capacités du Bureau guinéen d'études et d'évaluation environnementale (BGEE) ■

PRINCIPALES RÉFORMES MISES EN ŒUVRE DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE

Depuis 2011, la Guinée a adopté une nouvelle politique minière dont les réformes ont porté sur le cadre législatif et réglementaire, les capacités institutionnelles, la gouvernance et l'équilibre de partage des bénéfices entre les parties prenantes.

LES PRINCIPALES RÉFORMES SONT :

- **L'adoption d'un code minier incitatif en 2011, amendé en 2013.** Celui-ci intègre des innovations importantes inspirées des meilleures pratiques internationales pour la promotion de la transformation locale, la promotion de la main-d'œuvre et des PME locales, la protection de l'environnement, la transparence et la lutte contre la corruption, et la promotion du développement local.
- L'adoption en 2014 d'une politique de **mutualisation des infrastructures auxiliaires aux mines**, avec un **Schéma directeur des infrastructures annexes aux mines (SDIAM)**, actualisé en 2018, pour servir de cadre optimal de développement et d'exploitation de ces infrastructures.
- **La création en 2016 d'un Comité interministériel de suivi des projets miniers intégrés (CISPMI).** Sorte de guichet unique destiné à faciliter et à accélérer les procédures administratives d'obtention des permis et les autorisations des projets miniers intégrés permettant de mettre un terme à la bureaucratie qui allongeait les délais et augmentait les coûts.
- **La modernisation du cadastre minier** qui a permis de passer d'un système cadastral opaque et inefficace pour les investisseurs à un système parmi les plus modernes au monde, accessible en ligne depuis mars 2017. Aujourd'hui, le **délai de traitement** des demandes de permis de recherche est passé **de 3 mois à 2 semaines en moyenne.**
- La mise en œuvre de la politique de transparence a été rendue effective par l'obtention en 2014 de la conformité de la Guinée à **l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)**. C'est dans cet esprit de transparence que **toutes les conventions signées avec les sociétés minières sont publiées sur Internet.**
- L'adoption en 2017 des **Lettres de politique de la responsabilité sociétale des entreprises et de la promotion du contenu local**, afin que l'afflux d'investissements débouche sur de nouveaux projets porteurs de retombées positives pour l'ensemble de la population guinéenne ■



Malick N'Diaye,
président de la chambre
des mines de Guinée
(CMG)

Interview

« NOUS REDOUBLONS D'EFFORTS POUR CONSOLIDER LE DIALOGUE AVEC LE MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE »

Créée en 1997, la chambre des mines de Guinée représente une soixantaine de membres titulaires, associés et affiliés auprès des instances gouvernementales, de ses partenaires et de l'opinion publique.

“ Comment le dialogue avec l'État se déroule-t-il ?

La chambre des mines de Guinée s'est résolument engagée dans la promotion du dialogue avec tous les acteurs du secteur minier, au premier titre desquels l'État. Elle a souvent été consultée lors de la rédaction d'importantes réformes, comme lors de l'adoption du code minier de 2011, pour faire part de ses observations sur les préoccupations des populations des sites d'exploitation ou sur les aspects susceptibles d'encourager les investissements. Cependant, je dois avouer que nos observations et nos préoccupations n'ont pas toutes été prises en compte. Cela ne nous empêche pas de redoubler d'efforts pour consolider le dialogue avec le ministère des Mines et de la Géologie pour rechercher ensemble des solutions pérennes aux nouveaux défis.

Ces réformes ont-elles contribué à attirer des investissements ?

Le contexte économique est caractérisé par la globalisation et la concurrence, et en ratifiant des amendements au code minier visant à assouplir le régime fiscal, la Guinée a envoyé un signal positif.

Cela a favorisé naturellement l'arrivée de plusieurs projets, aujourd'hui en phase de développement pour la production, la transformation et l'exportation de minerais de fer et de bauxite. La réforme du cadastre minier a quant à elle introduit une plus grande transparence et un accès plus facile aux permis miniers disponibles.

Quelles sont les principaux défis auxquels vous devez trouver des solutions ?

Nous soulevons tout d'abord la question récurrente de la TVA, au sujet de laquelle nous avons eu des discussions, avec le ministre du Budget et le ministre des Mines et de la Géologie qui nous rendent optimistes. La plupart des sociétés minières sont exonérées de TVA. Mais elles doivent tout de même payer pour se la faire rembourser. Malheureusement le crédit de TVA a énormément gonflé et le gouvernement ne parvient pas à nous le restituer. En ce qui concerne la douane, nous avons abordé les questions relatives à l'approbation de la liste minière des équipements et matières premières bénéficiant d'exonérations pour la mise en place d'un guichet unique du secteur. Nous voulons aller plus loin sur ce point avec la digitalisation de cette liste minière, qui va générer un gain de temps considérable et introduire une plus grande transparence dans les exonérations qui nous sont accordées. Ces questions ont également été abordées avec le ministre du Budget et le ministre des Mines et de la Géologie avec lesquelles et nous travaillons. L'harmonisation des standards est aussi au centre des préoccupations de la CMG. Le secteur minier guinéen est en plein essor, c'est pourquoi je voudrais encourager toutes les entreprises à adhérer à la CMG, pour les amener à observer les « Best Practices » en matière d'exploitation, d'éthique, de normes environnementales et surtout d'installations qui soient durables et respectueuses des communautés d'accueil. Enfin, nous avons mis en place une commission au sujet de la révision de la convention collective mines et carrières. La réforme du code du travail en 2014 et les amendements portés au code minier en 2013, amènent à nous pencher sur cette convention collective pour mieux l'adapter aux réalités administratives ■

CONTENU LOCAL, TRANSFORMATION DES MINERAIS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Les autorités mettent en œuvre de nombreuses mesures afin que les activités extractives et les richesses qui en sont issues profitent davantage aux citoyens.

Le gouvernement guinéen a adopté en 2017 une Lettre de politique de promotion du contenu local dans le secteur minier. Celle-ci énonce les mesures à mettre en œuvre pour maximiser les retombées économiques et sociales découlant des investissements dans l'industrie extractive mais aussi les mesures pour renforcer les capacités des ressources humaines et entrepreneuriales locales. Plusieurs projets publics ou/et privés concourent déjà à atteindre ces objectifs.

RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

La formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans les métiers liés aux mines est une priorité du gouvernement. Elle est notamment mise en œuvre

avec la transformation de l'institut supérieur des mines et de la géologie de Boké (ISMGB) en un centre d'excellence sous-régional. C'est dans cette perspective que le chef de l'État a procédé en septembre 2018 à la désignation des membres du conseil d'administration de cette institution. C'était là une exigence de la Banque mondiale, qui devrait financer une partie de cet ambitieux projet. La construction de huit écoles régionales des Arts et Métiers (ERAM) à Boké, Labé, Siguiiri, Nzérékoré, Coyah, Dabola, Kindia et Mamou vise aussi le renforcement des ressources humaines. Ces écoles doivent combler le déficit en termes d'infrastructures d'enseignements technique et professionnel et de désengorger l'école nationale des Arts et Métiers (ENAM) de Conakry. Elles sont en cours

La compagnie des bauxites de Guinée (CBG) a récemment engagé la réalisation de l'étude de pré-faisabilité pour la construction de sa raffinerie d'alumine. Parmi les projets en cours figure aussi celui de China Power Investment Corp dans une autre raffinerie d'alumine. Le 17 décembre 2018, ce sont les responsables de compagnie de développement des mines internationales Henan-Chine (CDM) qui ont signé une convention pour la construction et l'exploitation d'une mine de bauxite, d'un chemin de fer et d'une usine d'alumine dans les préfectures de Boké et Téliélé. Quant au consortium SMB-Winning, plus grand producteur de bauxite en Guinée, il a signé en novembre 2018 trois conventions dont l'une porte sur la construction d'une raffinerie.

La société chinoise Tebian Electric Apparatus stock (TBEA), dans le cadre d'un accord global de 2,89 milliards de dollars, met également en œuvre un projet qui comptera une raffinerie (un million de tonnes par an) et une fonderie d'aluminium (200 000 tonnes par an). Dernière convention en date signée, celle du 17 décembre 2018 qui lie l'État et bauxite de Kimbo SA, une structure sino-guinéenne, et qui porte notamment sur la construction d'une nouvelle raffinerie d'alumine à Fria.



ENCOURAGER LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS MINIERES

Selon les données du ministère des Mines et de la Géologie, la société Rusal a produit 390 233 tonnes d'alumine entre janvier et août 2018 dans son usine de Friguia. Cette bonne nouvelle fait suite à la relance par l'entreprise russe de sa raffinerie d'alumine, à l'arrêt depuis 2012, pour un coût estimé à 825 millions de dollars. Au total, la mise en œuvre de la nouvelle politique minière de la Guinée a permis d'initier six nouveaux projets de raffineries et un nouveau projet de fonderie d'aluminium, comme indiqué par le ministre des Mines et de la Géologie dans l'interview qu'il a accordée à DBI.

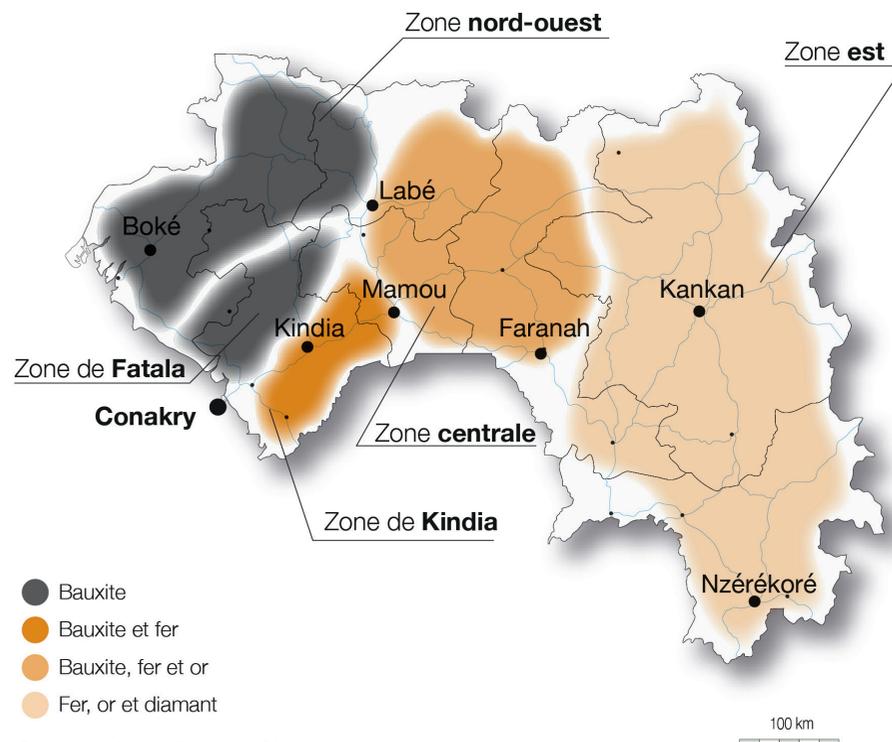


CONTENU LOCAL

Le gouvernement guinéen, avec l'appui de la Société financière internationale (groupe Banque mondiale), a lancé en décembre 2018 les activités de la Bourse de sous-traitance et de partenariats (BSTP). Son objectif est d'être un centre d'information, d'appui technique et de mise en relation des entreprises locales en quête de marchés et des entreprises étrangères, en vue d'accroître l'utilisation des capacités productives des premières. Dans un premier temps le secteur pilote de la BSTP est celui de l'industrie minière, en raison du nombre important d'opportunités de sous-traitance que celui-ci offre. C'est sur sa plateforme Internet que les sociétés nationales doivent s'inscrire pour améliorer leur visibilité et accéder aux marchés du secteur.

Cette bourse permet aussi d'outiller le secteur privé guinéen par la formation et l'accès à l'encadrement technique, une nécessité selon Malick N'Diaye, le président de la chambre des mines de Guinée. S'il saluait la mise en place de la BSTP, ce dernier souligne que « le problème du contenu local n'est pas tant l'accès des locaux aux marchés que le développement de leur capacité technique et financière à satisfaire les besoins des miniers. Il faut, poursuit-il, que le gouvernement mette un accent particulier sur une facilitation de l'accès aux crédits des PME et aux quelques grandes entreprises locales pour que celles-ci puissent entrer en compétition avec les sociétés étrangères. Les miniers ne demandent qu'à acheter local mais les produits et services doivent être de qualité et compétitifs. » ■

Localisation des principaux minerais



Source : ministère des Mines et de la Géologie - 2006

Focus

LE CENTRE DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT MINIER (CPDM)

Le Centre de promotion et de développement minier (CPDM) est le guichet unique au service de l'investisseur minier en Guinée. Il a été créé pour soutenir la politique d'incitation aux investissements en servant d'interface avec l'administration publique. Le CPDM travaille en étroite collaboration avec les autres services du ministère des Mines et de la Géologie. Il offre une assistance dans la préparation des demandes de permis, l'accomplissement des formalités administratives, l'instruction rapide des dossiers d'investissements et l'acquisition de titres miniers en Guinée.

Avec le Centre de promotion et de développement minier :

- La population guinéenne est mieux informée.
- Les sociétés minières bénéficient d'une base juridique renforcée assurant la stabilité et la durabilité de leurs conventions.
- La Guinée, par l'amélioration du climat des affaires, renforce son attractivité et bénéficie d'investissements plus conséquents pour la mise en valeur de ses immenses ressources minières.

C'est le CPDM qui a mis en place en septembre 2016 un nouveau système de gestion du cadastre minier qui inclut un portail sur les titres miniers accessible au public. Destiné à améliorer la transparence du secteur, ce système permet la revue et la renégociation des titres miniers et des conventions. L'entité chargée de cette revue est le Comité technique de revue des titres et conventions minières (CTRTCM), qui a l'obligation de rendre compte du processus de revue et de ses résultats.

Le CPDM joue également un rôle de promotion des opportunités d'investissements dans l'industrie extractive guinéenne. Dans cette perspective, il est régulièrement présent auprès des autres services du ministère des Mines et de la Géologie à Mining Indaba, le plus grand forum consacré au développement de l'exploitation minière en Afrique, organisé chaque année à Cape Town, en Afrique du Sud, et réunissant plus de cent pays. Outre les potentialités minières du pays, le CPDM y présente les procédures d'attribution de permis et les réformes entreprises depuis le début de la décennie pour assainir l'environnement des affaires.





GUINÉE PRATIQUE

- Où loger à Conakry >>> **100**
- Vivre à Conakry >>> **102**
- Conakry en bref >>> **104**
- Informations pratiques >>> **106**
- Acronymes & sigles >>> **108**
- Contacts annonceurs >>> **112**



OÙ LOGER À CONAKRY

POUR QUELQUES JOURS

Hôtel Palm Camayenne

Premier grand hôtel de la Guinée indépendante construit en 1964, à Dixinn, le Palm Camayenne a été rénové en 2013. Il dispose de 123 chambres et suites, de trois restaurants, de deux bars, d'une grande piscine, d'un jardin ainsi que de trois salles de conférence et d'un centre d'affaires.

info@palmcamayenne.com

www.palmcamayenne.com

Onomo Hôtel

Onomo, qui cherche à offrir en Afrique le meilleur rapport qualité-prix possible, dispose dans son hôtel conakryen de 123 chambres, dont trois pour les personnes à mobilité réduite, de douze chambres supérieures, d'une résidence hôtelière - « Made in Onomo » - et de 29 appartements.

onomo.conakry@onomohotel.com

www.onomohotel.com

Sheraton Grand Conakry

Sheraton Grand Conakry propose des établissements « offrant les plus hauts niveaux de conception et de service ». Situé dans le quartier résidentiel de Kipé, au nord-ouest de Conakry, il a été inauguré en décembre 2016 et dispose de chambres allant de 36 m² pour la « Club » à 186 m² pour la suite présidentielle.

www.sheratongrandconakry.com

Hôtel Noom

De tous les nouveaux établissements hôteliers de la capitale, c'est celui qui joue le plus la carte de la modernité avec une terrasse et un restaurant qui attirent le Tout-Conakry. L'hôtel est situé en plein centre-ville, sur la presqu'île de Kaloum.

info.conakry@noomhotels.com

conakry.noomhotels.com/fr/



Information et réservations

www.palmcamayenne.com

+224 656 10 10 10



Le monde exclusif d'un cinq étoiles vous ouvre ses portes à Conakry



Un service personnalisé d'une équipe toujours à votre écoute



Un projet réalisé par:



www.unicondevelopment.com



VIVRE À CONAKRY

par Lina Netzer, manager au sein de l'agence MAPS
www.mapsguinee.com

« Le loyer mensuel d'un appartement destiné à un expatrié varie entre 1 500 et 5 000 euros en fonction de la taille du bien, de son standing, du cadre dans lequel il s'inscrit ou encore du quartier. En général, un expatrié en famille ou un cadre supérieur peut payer au minimum l'équivalent de 2 500 euros pour être bien logé. Les villas se louent entre 3 000 et 8 000 euros sans les charges, bien qu'il existe aussi des produits à des tarifs moindres mais avec des niveaux de standing (taille, quartier, distance centre-ville, etc.) inférieurs. Conakry est plus cher que Dakar ou Abidjan, c'est pourquoi la prime des expatriés est plus élevée dans la capitale guinéenne. Ce niveau est notamment dû à l'accroissement de la demande en lien avec la croissance de l'industrie minière. Le manque d'électricité est aussi un facteur aggravant le coût du logement. Les résidences sont équipées de groupes électrogènes dont

le propriétaire paye les frais (gasoil). Les surfaces, importantes, peuvent osciller entre 160 et 360 m² pour les appartements. Les quartiers de Camayenne et Coleah, corniche sud, proches du centre-ville, sont les plus prisés. C'est aussi le cas de « Minière », à mi-chemin entre la ville et l'école française Albert Camus (primaire au lycée). Viennent ensuite Ratoma, Taouyah et Kipé, pour les personnes qui souhaitent notamment être près du lycée. » ■

ONOMO[®]
HOTEL CONAKRY



IL ÉTAIT UNE FOIS 3 ÉTOILES

Les hôtels ONOMO sont implantés dans les zones d'affaires ou aéroportuaires des capitales et principales villes du continent africain. Nous proposons une hôtellerie d'affaire simple, accessible, interactive, confortable, en harmonie avec son environnement naturel et culturel.

Le service, la sécurité, la culture sont notre priorité, sans oublier la gastronomie avec onomo Taste.

ONOMO Hotel Conakry
Quartier Tombo
en face du jardin du 02 octobre
à proximité de la Résidence 2000
Commune de KALOUM - Conakry - Guinée

+224 6 24 93 16 16
sales.conakry@onomohotel.com
www.onomohotel.com





CONAKRY EN BREF

Historiquement, c'est sur l'île de Tombo, non loin des îles de Loos, que Conakry a poussé à l'extrémité sud d'une péninsule longue d'une quarantaine de kilomètres. Durant la colonisation, Tombo a été rattachée par une digue à la péninsule elle-même, permettant un développement urbain vers le nord, d'abord vers Kaloum, puis plus encore au nord. L'agglomération comptait près de 3,7 millions d'habitants en 2016. Elle est composée des communes de Kaloum, de Dixinn, où se trouve l'université de Conakry ainsi que de nombreuses ambassades, de Ratoma, de Matam et de Matoto, qui héberge l'aéroport. Ces cinq communes forment la région de Conakry, l'une des huit que compte la Guinée.

Aujourd'hui, rejoindre Kaloum, centre des affaires et de l'administration, est une calamité en voiture, car seules deux routes, bondées durant les heures de pointe, le permettent. Le programme Grand Conakry Vision 2040 doit permettre de réorganiser la ville en l'aménageant, tout en la dotant de davantage de logements salubres.

Le projet vise aussi à mieux répartir la population de la capitale et à renforcer l'attractivité des villes secondaires voisines. Les autorités ont présenté en octobre 2017 un schéma directeur d'aménagement circonscrit à la commune de Kaloum et des îles de Loos, à l'extrême sud de la capitale.

Cet aménagement doit permettre l'optimisation du front de mer et la construction/réhabilitation de logements sociaux et d'infrastructures routières.

OÙ SE FAIRE SOIGNER

Située à l'entrée du centre-ville de Conakry, sur la corniche nord, la clinique Ambroise Paré offre des services de soins de qualité. Elle dispose d'une capacité de 60 lits, d'un parc technologique en constante amélioration et elle forme régulièrement son personnel soignant aux nouvelles pratiques en vigueur. Elle dispose d'un service des urgences qui s'appuie sur une flotte d'ambulances médicalisées.

OÙ ÉTUDIER

<http://www.lyceealbertcamus-conakry.net>
Créée en 1963 à Kaloum, à proximité de l'ambassade de France, l'école française s'est installée en 1986 à Kipé sur son actuel emplacement. Baptisée lycée Albert Camus, « elle dispense un enseignement conforme aux instructions officielles du ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ». Conventionné par l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE), qui dispose de près de 500 lycées dans 137 pays à travers le monde, l'école réunit les quatre cycles d'enseignement : maternelle, élémentaire, collège et lycée ■



BONAGUI S.A.

Zone Industrielle Matoto
BP.3009 Conakry- GUINÉE
Tél.:+224 628 68 98 98

CERTIFIÉ ISO 9001 VERSION 2008

CERTIFIÉ FSSC 22000



Coca-Cola

TASTE THE FEELING



Donne Du Goût À Ta Vie

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMALITÉS ET SANTÉ

Plusieurs pays sont exemptés de visa à l'entrée en république de Guinée : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Togo et Tunisie.

Les ressortissants de tous les autres pays doivent demander un visa auprès de la représentation diplomatique guinéenne compétente et ce, avant de voyager vers la Guinée. Pour information, le coût du visa à l'ambassade de Guinée à Paris s'élève à 60 euros pour un mois et une seule entrée. Certains visas peuvent autoriser plusieurs entrées et sorties. Le certificat de vaccination doit mentionner le vaccin contre la fièvre jaune. Il est conseillé de prévoir un traitement contre le paludisme.

Y ALLER

De plus en plus de compagnies aériennes desservent l'aéroport international de Conakry Gbessia : Air France, Royal Air Maroc, Brussels Airlines, Turkish Airlines, Ethiopian Airlines, Emirates, Tunis Air, Mauritania Airlines. Guinea Airlines est en cours de création en partenariat avec Ethiopian Airlines et Asky Airlines. Outre quelques aéroports d'Afrique de l'Ouest, elle reliera les grandes villes guinéennes.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Le climat de la Guinée est tropical, mais il varie selon les régions, la différence étant importante entre la côte et le centre, où culmine le Fouta-Djalon à plus de 1 500 mètres. L'Ouest est humide, le centre tempéré, le Nord-Est tropical et le Sud-Est subéquatorial. En revanche, Conakry, située sur la côte, connaît peu de variations de températures au cours de l'année. En hiver, les températures diurnes sont d'environ de 30 degrés et pendant la saison des pluies, elles sont de l'ordre de 27 degrés, bien que l'humidité élevée donne une impression de chaleur plus forte.

MONNAIE

Le franc guinéen (GNF) ne peut s'échanger que sur place et l'on ne peut repartir de Guinée qu'avec une somme maximale de 10 000 francs guinéens. L'utilisation de la carte de crédit (Mastercard, Visa) est possible dans certains hôtels du pays. Le cours du franc guinéen est flottant, un euro correspond environ à 10 300 francs guinéens.

DÉCALAGE HORAIRE

GMT : + 00h00



La société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Conakry (SOGEAC)

NOS MISSIONS :

La gestion, l'exploitation, l'entretien et le renouvellement des infrastructures de l'aéroport de Conakry que lui concède l'État guinéen y compris le service sécurité incendie et les services d'escala (assistance aéroportuaire) aux compagnies aériennes.

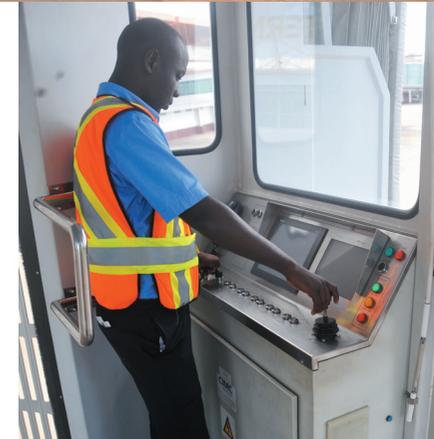
Dans le cadre de cette mission, SOGEAC travaille activement avec ses partenaires pour :

- Promouvoir la desserte en fidélisant les liaisons existantes et en attirant de nouvelles compagnies aériennes.
- Améliorer continuellement la qualité de service et des installations avec une forte prise en compte des mesures de sûreté et de sécurité.
- Augmenter la capacité afin de répondre aux besoins opérationnels des usagers .
- Moderniser l'aéroport et renforcer la compétence des employés.

La SOGEAC a enregistré ces dernières années une augmentation significative de son trafic dû à l'arrivée de nouvelles compagnies parmi lesquelles :

Emirates, Group Transair, Turkish Airlines, Ethiopian Airlines et TunisAir. Elle va poursuivre les contacts à travers des rencontres pour inciter les compagnies à entreprendre de nouvelles dessertes dès 2019 et au-delà.

Ces actions permettront d'accroître d'avantage le trafic afin d'offrir aux voyageurs plus de connectivités.



SOGEAC
AÉROPORT DE CONAKRY

ACE	<i>Africa Coast to Europe</i>
AEFE	<i>Agence pour l'enseignement du français à l'étranger</i>
AFD	<i>Agence française de développement</i>
APIP	<i>Agence pour la promotion des investissements privés</i>
ARPT	<i>Autorité de régulation des postes et télécommunications de Guinée</i>
BAD	<i>Banque africaine de développement</i>
BCRG	<i>Banque centrale de la république de Guinée</i>
BES	<i>Bureau d'exécution stratégique</i>
BGEE	<i>Bureau guinéen d'études et d'évaluation environnementale</i>
BID	<i>Banque islamique de développement</i>
BOT	<i>Built, operate, transfer</i>
BPI	<i>Banque publique d'investissement</i>
BSTP	<i>Bourse de sous-traitance et de partenariats</i>
CADM	<i>Centre africain de développement minier</i>
CAF	<i>Coût, Assurance, Fret</i>
CBG	<i>Compagnie des bauxcites de Guinée</i>
CBK	<i>Compagnie des bauxcites de Kindia</i>
CCEF	<i>Commerce extérieur de la France</i>
CDM	<i>Compagnie de développement des mines internationales Henan-Chine</i>
CEA	<i>Commission économique pour l'Afrique des Nations unies</i>
CEDEAO	<i>Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest</i>
CFE	<i>Centre de formalités d'entreprises</i>
CFU	<i>Contribution foncière unique</i>
CHEC	<i>China Harbour Engineering Company</i>
CIFEG	<i>Club des investisseurs français en Guinée</i>
CIRAD	<i>Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement</i>
CISPMI	<i>Comité interministériel de suivi des projets miniers intégrés</i>
CMG	<i>Chambre des mines de Guinée</i>
CNSS	<i>Contribution à la caisse nationale de sécurité sociale</i>
CPDM	<i>Centre de promotion et de développement minier</i>
CPI-PPP	<i>Conseil présidentiel des investissements et des partenariats public-privé</i>
CTRTCM	<i>Comité technique de revue des titres et conventions miniers</i>
CWE	<i>China International Water and Electric Corporation</i>
DSRP	<i>Document de stratégie de réduction de la pauvreté</i>
EDG	<i>Électricité de Guinée</i>
EGA	<i>Eminates Global Aluminium</i>
ENAM	<i>École nationale des Arts et Métiers</i>
EPC	<i>Engineering, Procurement and Construction</i>
ERAM	<i>Écoles régionales des Arts et Métiers</i>
FAB	<i>Franco à bord</i>
FEC	<i>Facilité élargie de crédit</i>
FED	<i>Fonds européen de développement</i>
FMI	<i>Fonds monétaire international</i>
FODEL	<i>Fonds de développement économique local</i>
FSD	<i>Fonds saoudien de développement</i>
GAC	<i>Guinea Alumina Corporation</i>
GNF	<i>Franc guinéen</i>



CANAL+, GROUPE INCONTOURNABLE EN AFRIQUE FRANCOPHONE



CANAL+ EN AFRIQUE, C'EST...

UNE PRESENCE...

... dans plus de 25 pays, plus de 30 partenaires et plus de 5 500 emplois créés sur le continent.

UN SOUTIEN...

... au développement et à la production audiovisuelle du continent africain à travers un éventail de programmes dédiés.

UN ENGAGEMENT...

... fort dans le rayonnement du cinéma africain en soutenant des producteurs, acteurs et réalisateurs dans leurs **projets audiovisuels**, notamment lors de festivals.

DES OFFRES TV POUR TOUS

... avec **LES BOUQUETS CANAL+**, une offre de télévision incomparable proposant plus de 200 chaînes et radios d'exception.

DES SERVICES INNOVANTS

... avec **myCANAL**, un service inédit donnant accès à une sélection des meilleurs contenus des **BOUQUETS CANAL+** sur tous les écrans ; et **IROKO+**, le premier service SVOD sur mobile d'Afrique francophone.

CANAL+ GUINEE, ACTEUR MAJEUR DE DEVELOPPEMENT

Présent en Guinée par l'intermédiaire de sa filiale, la société est dirigée par M. Aubin Mwansa depuis août 2017 et le lancement des opérations de la filiale a été effectué en avril 2018.

CANAL+ GUINEE, C'EST...

+ DE 500 POINTS DE VENTE DANS TOUT LE PAYS AVEC 15 GROSSISTES REGIONALISES

+ DE 150 EMPLOIS DIRECTS ET + DE 500 EMPLOIS INDIRECTS

CANAL+

GROUPE

■■■	
GUILAB	Guinéenne de large bande
ICBC	Industrial and Commercial Bank of China
IDE	Investissements directs étrangers
IGP	Indication géographique protégée
IMF	Impôt minimum forfaitaire
INN	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée
IRVM	Impôt sur le revenu des valeurs mobilières
IS	Impôt sur les sociétés
ISMGB	Institut supérieur des mines et de la géologie de Boké
ITIE	Initiative de transparence dans les industries extractives
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
NSIA	Nouvelle société interafricaine d'assurance
ODD	Objectifs de développement durable
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAC	Port autonome de Conakry
PAGSEM	Projet d'appui à la gouvernance dans le secteur minier
PCSPG	Plateforme de concertation du secteur privé guinéen
PIDA	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique
PNDES	Plan National de développement économique et social
PNI	Programme national d'investissement
PNRJ	Politique nationale de réforme de la justice
PPP	Partenariats public-privé
PPTE	Pays pauvres très endettés
PREMA	Programme de réforme et de modernisation de l'administration
PwC	PricewaterhouseCoopers
RTL	Redevance pour traitement de liquidation
RTS	Retenue sur traitements et salaires
SDIAM	Schéma directeur des infrastructures annexes aux mines
SFI	Société financière internationale
SIGM	Système d'information géologique et minière
SMB	Société minière de Boké
SOGEB	Société de gestion et d'exploitation du backbone national
SOGUIPAH	Société guinéenne de palmiers à huile et d'hévéas
SWOT	« Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces »
SYNERGUI	Système national d'enregistrement des entreprises en république de Guinée
TA	Taxe d'apprentissage
TBEA	Tebian Electric Apparatus stock
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UA	Union africaine
UE	Union européenne
VMA	Vision minière africaine
WARCIP	West African Regional Communications Infrastructure Program

World Cola



Réalise tes rêves!

ADM PARTNERS CONSULTING

Conseil

Aly THÉRIAN, président directeur général
<http://adm-partners-consulting.com>
 n° de page : 36

AFFECTIO MUTANDI

Conseil en responsabilité sociétale

Pierre-Samuel GUEDJ, président
www.affectiomutandi.com
 n° de page : 83

AFRICA PORTS & AIRPORTS

Agence maritime, transport et logistique

Jean-Jacques GRENIER, président directeur général
www.amaguinee.com
 n° de page : 15

AFRIMARINE

Agence maritime, transport et logistique

Ibrahima SOW, CEO Business Développement
<http://afrimarine-guinea.com>
 n° de page : 89

AMBASSADE DE FRANCE

Représentation diplomatique

Jean-Marc GROSGURIN,
 ambassadeur de France
<https://gn.ambafrance.org>
 n° de pages : 12 - 13

APIP-GUINÉE (Agence de promotion des investissements privés)

Promoteur de l'investissement privé en Guinée

Dienaba Keïta HANN, directrice générale adjointe
www.apip.gov.gn
 n° de page : 44

BAEC (Bureau africain d'études et de contrôle)

Ingénierie et architecture

Pascal FABER, gérant, architecte DPLG
www.baec-scp.com
 n° de page : 37

BETEC

Bureau d'études techniques et de contrôle

Agassimou DOUMBOUYA,
 directeur général
www.betecsa.org
 n° de page : 29

BONAGUI

Brasserie

Jean NTAMBWE, directeur général
www.eccbc.com
 n° de page : 105

BPMG (Banque populaire maroco-guinéenne)

Banque commerciale

Mohamed SIMPORÉ, directeur général
www.bpmg.net.gn
 n° de page : 61

BRUSSELS AIRLINES

Compagnie aérienne

Donatien d'HOOP de SYNGHEM,
 directeur général
www.brusselsairlines.com
 n° de page : 2^{ème} de couverture

CABINET 2i

Conseil

Mamady KABA, fondateur, directeur général
www.cabinet-2i.fr
 n° de page : 33

CANAL + INTERNATIONAL

Distribution de chaînes de télévision

Aubin MWANSA, directeur pays
www.canalplus-afrique.com
 n° de page : 109

CMG (Chambre des mines de Guinée)

Organisation consulaire

Malick N'DIAYE, président
<https://chambredesminesgn.com>
 n° de page : 93

CPDM (Centre de promotion et de développement miniers)

Organisme de promotion

Mohamed Lamine SY SAVANÉ,
 directeur général
<http://mines.gov.gn>
 n° de page : 88

DJOMA GROUP

Immobilier, exploration minière, logistique et médias

Fatoumata DIAKITÉ, administratrice générale
www.djomagroup.com
 n° de page : 17

ECO-BETAPE

Bâtiment et travaux publics

Lansana SANGARÉ, directeur général
www.ecobetape.com
 n° de page : 53

EDG (Électricité de Guinée)

Gestion et commercialisation d'électricité en Guinée

Antoine BRANCO, directeur commercial
<https://edg.com.gn>
 n° de page : 59

GAC (Guinea Alumina Corporation)

Mines

Malick N'DIAYE, directeur administratif et financier
www.gacguinee.com
 n° de pages : 84-85

HAROPA PORTS

Système portuaire

Patrick BRET, responsable commercial Afrique
www.haropaports.com
 n° de page : 3^{ème} de couverture

LANALA ASSURANCES

Assurances

Bernard GOUMOU, directeur général
www.lanala-assurances.com
 n° de page : 11

LC AVIATION Guinée

Partenaire de l'aviation en Afrique pour avions et hélicoptères

Daniel COLIN, gérant
www.csaviation.fr
 n° de page : 115

MANUTENTION GUINÉENNE

Représentant Caterpillar en Guinée

Gilles LE PERRIGAUD, directeur pays
www.manuguinee.com
 n° de page : 4^{ème} de couverture

Ministère des Investissements et des Partenariats public-privé

Division de l'administration publique centrale

Gabriel CURTIS, ministre
<http://invest.gov.gn>
 n° de pages : 34 - 35

Ministère des Mines et de la Géologie

Division de l'administration publique centrale

Mohamed Lamine SY SAVANÉ,
 directeur général
<http://mines.gov.gn>
 n° de pages : 90-91

Ministère du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Artisanat

Division de l'administration publique centrale

Thierno Ousmane DIALLO, ministre
www.facebook.com/www.Mithagco
 n° de page : 71

NCWEST PRODUCTION AFRICA

Production et prestations audiovisuelles

Nicolas CUQUEL, directeur général
<http://ncwestproduction.com>
 n° de page : 64

NSIA ASSURANCES

Assurances

Momar SECK, directeur général
www.groupensia.com
 n° de page : 77

NSIA BANQUE

Banque commerciale

Souleymane TALL, directeur général
www.groupensia.com
 n° de page : 75

ONOMO

Hôtel

Souana NODJITAN, directeur
www.onomohotel.com
 n° de page : 103





PALM CAMAYENNE
Hôtel
 Leonardo VAQUERO, directeur général
www.palmcamayenne.com
 n° de page : 101

PCSPG (Plateforme de concertation
 du secteur privé guinéen)
*Association réunissant organisations patronales
 et socioprofessionnelles*
 Madani DIA, secrétaire exécutif
<http://pcspgn.org>
 n° de page : 48

PWC (PricewaterhouseCoopers)
Audit
 Mohamed LAHLOU, directeur assurance
 and advisory
www.pwc.com
 n° de page : 31

SETA GUINÉE
Concessionnaire automobile
 Saïd MOUDAD, directeur général
dirseta@biasy.net
 n° de page : 21

SETRA (Société d'études et de Travaux)
BTP
 El Brahim KOUROUMA, directeur général
www.setra-sa.com
 n° de page : 66

SGBG (Société générale de banques
 en Guinée)
Banque commerciale
 Gilles MULSANT, directeur commercial
<https://guinee.societegenerale.com/fr>
 n° de page : 75

SIMACO ENGINEERING
Assainissement
 Yéro SIDIBÉ, président directeur général
tradin2002@yahoo.fr
 n° de page : 19

SOBRAGUI
Brasserie
 Ariski AZZOUG, directeur général
www.sobragui.com
 n° de page : 111

SOGAM (Société guinéenne d'assurances
 et de réassurances)
Assurances
 Thierno Mamadou DIALLO, administrateur,
 délégué général
<http://sogamguinee.com>
 n° de page : 49

SOGEAC
Gestion de l'aéroport de Conakry
 Alpha Oumar DIALLO, directeur commercial
www.aerportdeconakry.com
 n° de page : 107

STRATHEG
Bureau d'ingénierie conseil
 Daouda CAMARA, directeur général
<https://stratheg-sarl.business.site>
 n° de page : 47

SUNU ASSURANCES
Assurances
 Mandiaye GUEYE, directeur général adjoint
<http://sunu-group.com>
 n° de page : 27

TGH PLUS INDUSTRIES
Concessionnaire
 Sidi TIDJANI, directeur concession
www.guinea.renault-trucks.com
 n° de page : 55

TOTAL GUINÉE
Distribution d'hydrocarbures
 Cheick Omar DIALLO, directeur général
www.total.com
 n° de page : 67

UNICON DEVELOPMENT
Design, ingénierie et construction
 Miguel Angel Garcia CUENCA, directeur
 général adjoint
www.unicondevelopment.com
 n° de page : 69

bloc notes



 **CS AVIATION**



LC AVIATION

YOUR AVIATION PARTNERS IN AFRICA

FOR AEROPLANES AND HELICOPTERS
 AVIONS ET HELICOPTÈRES

Sales • Consulting • Airworthiness & Technical Management • Spare Parts
 Ventes • Conseil • Suivi Technique et de Navigabilité • Pièces Détachées

Safety • Cost Control • Experience
 Sécurité • Contrôle des coûts • Expérience



1932 - 2017
85 ANS

JA DELMAS | CATERPILLAR

Le Réseau JA Delmas est fier de célébrer 85 ans de partenariat avec Caterpillar. Nous remercions tous nos clients de leur confiance.



VOTRE REPRÉSENTANT CATERPILLAR® EN GUINÉE

NOS DOMAINES D'INTERVENTION - Construction & Infrastructures - Mining - Energy, Manufacturing & Services

NOTRE SAVOIR-FAIRE - Équipements & Pièces Détachées - Formation - Contrats de Service - Conseil & Support Technique - Financement - Occasion - Location - Nouvelles Technologies

NOTRE RÉSEAU - Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Gambie - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Togo

Visitez-nous sur www.jadelmas.com

© 2018 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, BUILT FOR IT, leurs logos respectifs, la couleur «Caterpillar Yellow» et l'habillage commercial «Power Edge» ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.

**Manutention
Guinéenne**



MEMBRE
DU RÉSEAU

JA Delmas

